

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 24 avril 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les Japonais sont parvenus à moins de 100 milles de Mandalay

(VOIR EN PAGE TROIS)

Voici la fin !

Les points qui restent clairs : c'est bien de la conscription qu'il s'agit, et nous ne faisons pas une élection — Si vous dynamitez la dernière barrière qui vous protège, que pourrez-vous reprocher à ceux qui en profiteront ? — Pourquoi il faut voter "Non" — Que personne ne tirc de l'arrière...

Ce sera donc, dans trois jours, le plébiscite. Pour la dernière fois, électeurs et électrices auront l'occasion de se prononcer sur la question de la conscription pour outre-mer. (L'autre est déjà réglée.)

Le débat a été long. On y a jeté des arguments de toute sorte et qui différaient suivant les régions. Dans notre province, tout le monde sait avec quelle ardeur et quelle ténacité on a voulu jouer du prestige de M. King, de l'horreur qu'inspire encore le nom de M. Meighen. Tout le monde sait à quel point on s'est efforcé d'exploiter les liens, les sentiments, les préjugés de la masse libérale.

Mais au-dessus de la mêlée un certain nombre de faits restent tout de même très clairs.

Une chose est d'abord certaine et s'impose à tous ceux qui n'ont pas sur les yeux de trop lourdes écailles.

Il ne s'agit pas ici d'une élection; il ne s'agit pas de choisir entre M. King et M. Hanson; il ne s'agit pas de choisir entre M. King et M. Meighen; il ne s'agit pas de choisir entre M. King et M. Tim Buck. Dans le débat qui se poursuit, M. King, M. Hanson, M. Meighen, M. Tim Buck pensent de même, déposeront dans l'urne le même bulletin de vote. Ils nous l'ont dit et redit sur tous les tons.

Il ne s'agit pas de renverser le gouvernement. Il ne s'agit pas d'un vote de confiance en M. King. M. King lui-même et M. Hanson l'ont expressément déclaré.

Quel que soit le résultat du scrutin, M. King restera ou pourra rester premier ministre. S'il avait voulu mettre en jeu son sort et celui de son gouvernement, M. King aurait fait des élections générales. Délibérément, il s'y est refusé; délibérément, il a eu recours au procédé qui lui permettait de connaître le sentiment public sans risquer la vie de son gouvernement.

Cette question de la retraite possible du chef du gouvernement, M. Pelletier la traitera du reste à fond dans son article de demain.

Autre chose certaine, le fait qu'il s'agit essentiellement, et en dernière analyse, de permettre au gouvernement — au gouvernement, quel qu'il soit! — d'imposer la conscription pour service outre-mer.

On n'a pas, est vrai, osé le mettre en blanc et en noir sur le bulletin. Cet équivoque procédé est même, dans ce grave débat, l'une des manœuvres les plus tristes qui soient.

Mais voyons les choses telles qu'elles sont. M. King lui-même nous a déclaré qu'il n'existe entre le gouvernement et l'emploi de tous les procédés de guerre — y compris, cela va de soi, s'il n'a pas dit expressément, la conscription pour service outre-mer — qu'un obstacle, un obstacle d'ordre moral, les promesses qu'ont faites ses collègues et lui. Et c'est précisément cet obstacle qu'il nous demande de supprimer.

A quoi cela pourra-t-il servir, sinon, le cas échéant, à établir cette conscription pour service outre-mer? Tout le reste, on ne saurait trop le répéter, est déjà fait. Il n'y a plus que cela qui inquiète la conscience et gêne l'action de M. King.

Et quel reproche pourrait alors faire à ceux qui voudront — qu'ils s'appellent King, Hanson, Howe ou Herdridge — établir cette conscription, ceux qui d'avance leur auront donné carte blanche?

Mais êtes-vous sûr, nous dira quelqu'un, qu'on établira tout de suite la conscription?

Evidemment, non. Cela dépend de trop de choses. Mais nous savons qu'en votant oui, on fait sauter le dernier obstacle moral qui s'oppose à la conscription. Nous savons que la campagne pour la conscription prendrait avec le succès des oui — s'il devait se produire — un nouvel élan. Nous savons que les trois quarts des arguments qu'on emploie aujourd'hui, même en se proclamant anticonscriptionniste, pour demander aux gens de voter oui joueraient en faveur de la conscription.

On dit, par exemple, qu'il faut se battre à l'étranger, qu'il faut y aller à fond. Mais on ne se bat pas sans troupe, et si le volontariat ne suffit point à boucher les brèches forcément très considérables que produira un conflit européen, que répondrez-vous à ceux qui, invoquant le succès des oui, réclameront alors avec la violence et la passion que l'on peut imaginer, l'établissement de la conscription pour outre-mer?

On dit qu'il faut donner au gouvernement toute liberté d'action pour qu'il fasse meilleure figure devant les Etats-Unis, etc. Mais si les oui l'emportent, on ne tardera pas à déclarer que la liberté de faire la conscription, cela n'est pas grand-chose, si on ne la fait pas; que ce sont les actes qui comptent et non les mots. Que répondrez-vous à cela

A Ottawa La Chambre des Communes s'ajourne à mardi prochain

Nos députés se dispersent — La campagne des "oui-oui" et l'indifférence de certains messieurs — Brochures de propagande publiées aux frais du public — Ottawa rompra-t-il avec Vichy? — Subventions, subsides et plafonds de prix

COMMENT VA L'ENROLEMENT MILITAIRE

(par Leopold RICHER)
Ottawa, 24-IV-42. — La Chambre s'est ajournée hier soir à onze heures jusqu'à trois heures mardi après-midi. Quelques députés libéraux, favorables au non, sont partis au début de l'après-midi pour participer à l'assemblée de Montréal. D'autres députés du Québec ont quitté la capitale pour aller se reposer dans le calme de leur domicile. Loin des bruits de la foule qui réclamait pourtant, depuis plusieurs semaines, leur intervention en faveur du non. Ce sont les tièdes ou les délicats qui ne s'intéressent pas aux problèmes du peuple non plus qu'au sort de la

(Suite à la page 4)

vous qui, adversaires de la conscription, aurez voté oui pour sauver, comme vous dites, la face du pays?

Et vous qui déclarez qu'il ne faut pas s'isoler, qu'il ne faut pas faire tache (tache noire) sur l'ensemble du pays, que répondrez-vous à ceux qui vous demanderont de ne pas vous isoler, de ne pas faire tache noire, en refusant de voter la conscription?

D'avance, ne vous êtes-vous pas mis dans l'impossibilité morale de refuser une nouvelle concession?

D'avance, n'avez-vous pas fait sauter derrière vous vos derniers ponts?

On pourrait indéfiniment prolonger cet examen. Ce serait fastidieux. On a pu lire d'ailleurs dans les discours des dissidents l'essentiel de la thèse des partisans du non. Le plus urgent, à l'heure où nous sommes, c'est de répéter, de souligner, d'incruster dans le plus de cerveaux possible la même et pressante conclusion: Votez! Votez tous, hommes et femmes, jeunes et vieux!

Votez et faites voter vos amis!

Seuls les votes comptent. Les meilleures intentions, si elles ne s'expriment point par un bulletin de vote, n'aboutissent à rien.

Et les abstentionnistes, presque autant que les partisans du oui, serviront la cause adverse, s'ils n'ont pas le courage d'aller voter non.

Votez! Ne vous inquiétez point de ceux qui disent: C'est inutile! La majorité est contre nous! Ils n'en savent rien d'abord, et personne ne le saura avant lundi soir.

Pour le moment, chacun peut se dire que le gouvernement n'usait point d'aussi audacieux procédés, qu'il n'aurait pas confié au seul bénéfice des oui la radio officielle, qu'il ne se servirait pas de l'argent et des fonctionnaires du pays pour éditer et répandre la propagande des oui, s'il était si certain que cela de leur succès.

On peut se dire aussi que l'on n'essaierait pas, en tant de quartiers, de fausser les données du problème, d'empêcher les gens d'en voir le fond réel, si l'on ne redoutait profondément le sentiment anticonscriptionniste qui s'est affirmé, il y a deux ans à peine, en pleine guerre, lors des élections du printemps de 1940, d'un bout à l'autre du pays.

Rappelez-vous les retentissantes déclarations de M. Manion, que personne n'a osé contredire.

Votez! Sans vous inquiéter de ceux qui répètent, d'un ton découragé et qui propagent le pessimisme: Mais à quoi cela servira-t-il? Quel que soit le vote, le résultat sera le même... On nous imposera ce que l'on voudra...

D'abord, ce n'est pas vrai. Et déjà, dans l'un des journaux les plus fortement conscriptionnistes du pays, le Citizen d'Ottawa, un journaliste de grande expérience, dont les relations politiques sont anciennes et considérables, M. Bishop, a noté que, même si les non ne l'emportent point, le gouvernement tiendra vraisemblablement compte du vote d'une minorité importante, que cela influera sur ses décisions.

Et, même si l'inévitable devait se produire, si les gouvernements devaient, par un coup de force extrême, passer outre à l'expression du sentiment populaire, il resterait qu'en votant et en votant non, puisque nous pensons non, nous aurons accompli un devoir élémentaire, un devoir urgent.

Le reste ne dépend pas de nous.

Votez! parce que vous devez répondre à l'appel du gouvernement du pays, qui vous demande votre avis.

Votez! et votez suivant votre conscience pour affirmer que vous êtes des hommes libres, qui n'attendez point vos ordres du voisin, qui ne craignent point de mettre vos actes d'accord avec votre pensée.

Votez! pour répondre aussi à l'appel des anticonscriptionnistes des autres provinces, qui comptent sur vous, et dont M. T.-S. Ewart se faisait l'autre soir l'éloquent interprète.

Votez! pour que, si les choses tournent au pire, vous puissiez au moins vous dire: J'ai fait ce que j'ai pu pour qu'il n'en soit pas ainsi... J'ai les mains nettes.

Votez! pour préparer à notre pays un avenir meilleur, pour préparer une politique qui s'inspire de sentiments nettement canadiens.

Votez! pour votre honneur, pour votre dignité, pour l'intérêt supérieur de votre pays, pour vos enfants.

Votez! Et votez tous.

Omer HEROUX

"Tim Buck's Appeal"

Le "Tim Buck Plebiscite Committee, 601, Yonge Street, Toronto", publie en plaquette un appel du chef du parti communiste, — parti déclaré illégal au Canada, — "M. Tim Buck", comme le désigne la préface de cette plaquette.

Datée du 26 mars dernier, cette lettre de Tim Buck à ses gens explique pourquoi il leur fait voter OUI le 27 avril. On y retrouve les arguments et les arguments de tous les partisans du OUI. Il faut gagner du temps. Tokio, Rome et Berlin applaudiraient à une majorité négative, — comme dit un ministre de M. King, M. Colin Gibson, — si on ne fait pas nuire à l'unité du Canada. Les Canadiens qui voteront NON peuvent ne pas vouloir "conforter Hitler, mais... etc. etc. Et puis il y a de l'intérêt des Canadiens français de voter OUI, évidemment parce que cela plairait à Staline, chef et maître de Tim Buck. Et puis enfin il faut donner une leçon à l'antiquaire Bourassa et à ses amis fascistes ou nazistes. Et patati, et patata.

Bref, Tim Buck parle ou écrit comme Ernest Bertrand, député, aspirant-ministre ou juge... "in petto".

La "R.A.F." porte un coup au ravitaillement finlandais

VOTE YES, dit M. King. I VOTE YES, dit M. Hanson. I VOTE YES, dit M. Meighen. JE VOTERAI, VOUS VOTEREZ OUI, dit M. Cardin. VOTE YES, dit Tim Buck. VOTE YES, dit l'ineffable et important M. Brais. VOTE YES et vous serez en compagnie joliment panachée. VOTEZ NON et vous ne serez qu'entre vrais Canadiens.

M. Howe parle

M. Howe, ministre de M. King, est conscriptionniste. Il ne s'en cache pas. A Port-Arthur, la semaine dernière, il a parlé du plébiscite et de la conscription à ses électeurs. Il leur a dit entre autres choses:

"Je ne resterais pas membre d'un gouvernement qui verrait que la conscription est nécessaire pour outre-mer, mais ne l'imposerait pas parce qu'il aurait promis de ne jamais l'imposer. En tant que membre du gouvernement je veux avoir le mandat d'imposer la conscription" (dépêches aux journaux du 20 avril).

Le plébiscite ne veut pas dire la conscription, dit M. King.

"Il n'est pas question de conscription", disent les Cardin, Bertrand, Vien et autres messieurs du même groupe.

M. Howe répond: "Je veux avoir le mandat d'imposer la conscription — I WANT A MANDATE TO BRING IN CONSCRIPTION".

Et il veut l'AVOIR AU PLEBISCITE. Qui cache la vérité? M. Cardin et les autres.

Qui la dit presque brutalement? M. Howe, quand il dit rechercher lundi un "mandat d'imposer la conscription".

M. Howe a aussi fait une promesse, à Port-Arthur. "Il déclara alors que si le besoin de cette mesure (la conscription) se faisait sentir et qu'il fut membre d'un gouvernement qui refusait de la mettre en vigueur; il démissionnerait et emploierait toutes ses forces à former un nouvel alignement... Il travaillera à la formation d'un cabinet qui soit favorable à l'imposition de la conscription pour outre-mer... Le groupe conscriptionniste du cabinet actuel est décidé à l'obtenir, même au prix d'une révolte dans le parti libéral. M. Howe vient de le faire savoir à Port-Arthur" (la "Droit", 20 avril).

Le "Canada" écrivait l'autre matin (16 avril) "que si jamais M. King se voyait acculé à la conscription pour service outre-mer, afin de défendre le Canada, ce serait la mort dans l'âme et à la toute dernière extrémité...".

"La mort dans l'âme" — à la toute dernière extrémité... néanmoins, ce serait LA CONSCRIPTION AVEC M. KING. "Mordu d'un chien, mordu..." cela revient au même. Ça fait aussi mal.

Il y a des optimistes qui disent: "La conscription avec King, ça serait moins dur qu'avec Ralston ou Meighen." C'est comme qui dirait: "Quant à être mordu, je préférerais que ce fut par un chien rouge que par un chien jaune."

Si nous ne voulons pas du tout être mordus, votons NON. Votons OUI et nous le serons. Que le chien soit jaune ou rouge, il a de mauvais crocs et il emportera le morceau.

VOTONS NON!

Le carnet du grincheux

On peut certes ne pas "dicter un vote en politique profane"; rien n'empêche qu'on aille donner, "en politique profane", un conseil éclairé, — et surtout un conseil clair et intelligible à des lecteurs qui l'attendent. Le journal ne doit pas être un dictateur. Mais il a pour mission d'éclairer, non d'embrouiller les questions sérieuses.

"Eléphants en balade", dit une manchette. Est-ce que le journal fait allusion aux discours à la radio de MM. Brais, Côté (Verdun) et Bertrand (Ernest) qui nous supplient de voter oui? Eléphants en balade dans le magasin de vaisselle rouge.

Le Canada imprime des choses effrayantes. Pour pousser son "oui-stittit", il en vient à écrire: "Dans le passé, les démagogues nous ont fait beaucoup de mal".

Peut-il plus clairement désigner les virulents anticonscriptionnistes de 1917 et ceux, plus récemment, de Lotbinière et de St-Henri, depuis Lemieux, Dandurand, sir Lomer Gouin (ne pas confondre) jusqu'à Lapointe, Rinfret, Cardin et autres menus fretins suivex?

M. Edmond Turcotte est bien imprudent. Pour pousser son "oui-stittit", il en vient à écrire: "Dans le passé, les démagogues nous ont fait beaucoup de mal".

Les procès célèbres. — A la barre de l'opinion publique: M. Cardin, vous êtes accusé d'avoir de 1917 à 1942 trompé le peuple de votre province sur la question de conscription. — Plaidez-vous coupable ou non coupable?

— Coupable. — Sentence le 27 avril. Quant à vos complices, ils seront jugés ensemble aux prochaines élections.

Voilà maintenant que les Juifs veulent empêcher les enterrements de vieilles gens de ceux qui ne sont pas circoncis.

Ses aviateurs bombardent le port allemand de Rostock, sur la Baltique — C'est de là que l'Allemagne expédie ses secours — La question de l'aide à la Russie, par l'ouverture d'un deuxième front, revient à l'ordre du jour — Ce qu'on dit du discours de lord Beaverbrook — Un appel pathétique de Russie — L'atterrissage forcé en Sibérie d'aviateurs américains qui ont bombardé le Japon soulève une délicate question de droit international — Les Américains aux Indes et en Asie

Les aviateurs de la "R. A. F." ont opéré la nuit dernière un violent bombardement du port allemand de Rostock, sur la Baltique; un communiqué de Londres dit qu'ils ont causé des dommages considérables. C'est de Rostock que partent les ravitaillements que l'Allemagne envoie en Finlande pour aider celle-ci à soutenir sa lutte contre la Russie.

L'aide à la Russie est de plus en plus à l'ordre du jour. De New-York, où il se trouve présentement, l'ancien ministre dans le cabinet Churchill, lord Beaverbrook, vient de prononcer à la radio un discours dans lequel il demande aux Nations Unies d'ouvrir au plus tôt un deuxième front en Europe. On mande de Londres que cela a produit des réactions assez différentes selon les milieux. Dans le public, l'idée d'un deuxième front est très favorablement accueillie; dans les cercles militaires, on est par contre beaucoup plus circonspect. De façon générale on semble toutefois interpréter le discours de Beaverbrook comme une indication d'un changement de sentiment de la part du gouvernement. Même sorti du cabinet Churchill, lord Beaverbrook peut encore en être considéré comme l'un des agents officiels.

Les affaires de Birmanie ne paraissent pas brillantes. De nouvelles avances ont amené les Japonais à quelque cent milles seulement au nord de Mandalay. Un commentateur de la "Presse Associée", M. DeWitt MacKenzie, exprime l'opinion que Britanniques et Japonais devront en venir bientôt à une bataille décisive dans l'océan Indien.

LA NEUTRALITE RUSSO-JAPONAISE

Un bombardier américain qui a participé aux raids sur des îles japonaises, lundi dernier, a opéré un atterrissage forcé quelque part en territoire russe, selon toute probabilité dans la province maritime dont le littoral sur la mer du Japon s'étend de Vladivostok à la baie d'Ouba (850 milles). Moscou annonce le fait en même temps que la mise sous séquestre de l'avion et l'intermède de son équipage. L'ambassadeur des Etats-Unis en a reçu l'information et il attend maintenant des instructions de Washington.

Tout cela pose une délicate question de droit international. Quel traitement la Russie doit-elle accorder à ces aviateurs? Selon la coutume en droit international, un pays neutre interne des belligérants étrangers qui paraissent sur son territoire. Mais si la Russie est neutre à l'endroit du Japon, et en vertu d'un pacte signé le 13 avril 1941, elle ne l'est pas à l'endroit des Etats-Unis. Ceux-ci sont pays alliés, presque cobelligérants, sur le front russo-allemand. En fait, les Etats-Unis envoient à la Russie des avions et des tanks tant qu'ils peuvent pour sa guerre contre l'Allemagne.

Il est arrivé à des aviateurs britanniques et à des aviateurs allemands d'atterrir de même dans l'Irlande neutre, l'Eire. Le gouvernement de Dublin, invoquant le droit international, a interné les uns et les autres. Mais le cas de la Russie à l'endroit du Japon et des Etats-Unis est différent. La Russie est à la fois neutre et belligérante, alliée d'un pays [les Etats-Unis] avec lequel elle fait la guerre contre l'Allemagne mais avec lequel elle ne fait pas toutefois la guerre contre le Japon. Quand il s'agit d'aviateurs de ce pays-là qui atterrissent chez elle après avoir porté un coup au Japon, avec lequel elle a un pacte de neutralité, quel peut être, quel doit être son comportement?

Pour l'heure, les aviateurs américains qui ont atterri quelque part sur le littoral russe de la mer du Japon sont internés. Le seront-ils longtemps? Et cela n'amènera-t-il pas de nouvelles complications?

UN DEUXIEME FRONT EN EUROPE

On reparle donc de l'ouverture par les Alliés, Britanniques et Américains, d'un deuxième front en Europe continentale. Des dépêches font mention de projets qui apparaissent si bien possibles et réalisables, sur les côtes de France ou de Belgique, sur celles des Pays-Bas ou de la Norvège, que les Allemands en ressentiraient une crainte véritable. Les récentes escarmouches par cette sorte de tirailleurs que sont les "commandos" britanniques, du côté de Saint-Nazaire d'abord, et, avant-hier, du côté de Boulogne, ne sont certes pas de nature à les rassurer. Les Anglais disent s'être rendu compte qu'Hitler fait travailler fébrilement à la construction de travaux de défense du côté ouest, littoral de la Manche et de la mer du Nord, qu'il a achevé de libérer ces régions de leurs populations civiles et qu'il y masse des forces d'importance. Ce qui le prive d'autant d'effectifs du côté de l'Est et l'empêcherait, l'aurait du moins empêché jusqu'à maintenant, de lancer son offensive printanière et tant annoncée contre les Russes. Ses plans se trouveraient donc singulièrement dérangés, car, d'information britannique, Hitler comptait faire donner contre la Russie par 85 pour cent de ses effectifs disponibles, n'en réservant que 15 pour cent pour la garde assez monotone à monter en face de l'Angleterre. Il a maintenant lieu de croire que les premiers coups de main des

"commandos" ne sont qu'un commencement, quelque chose comme de simples exercices de reconnaissance, annonces d'offensives dans les grandes dimensions.

Une chose toutefois sûre et certaine, c'est que rien ne plairait davantage aux Russes dans les circonstances présentes que l'ouverture d'un deuxième front, c'est-à-dire d'un front de l'Ouest. Un correspondant de guerre soviétique, Ilya Ehrenbourg, l'indique en fin d'une longue dépêche qu'il date de Moscou.

"La vérité est chose précieuse et à des amis on ne doit dire que la vérité. Notre front n'est pas seulement d'une petite centaine de milles et, le long de notre immense front, les tanks britanniques et américains ne surviennent que comme des épisodes isolés.

"Il suffit de se rappeler que toutes les usines de l'Europe travaillent pour Hitler et celui-ci n'est pas un simple collectionneur de tanks. Il ne les possède pas pour les tenir en réserve. Ses avions et ses tanks ne sont pas en Norvège, pas même en Libye. Ils sont devant nous et sur nous.

"Dans notre pays, c'est surtout, dans les refuges, dans les convois, dans les villes et dans les villages, que l'on entend parler d'un deuxième front et ceux qui en parlent sont tout le monde, les femmes, les soldats, les commandants, les ouvriers. Nous ne condamnons pas; nous ne discutons pas; nous voulons simplement comprendre.

"Nous lisons des rapports à propos de la production mensuelle des fabriques d'avions d'Amérique et nous en avons des rayons de fierté pour nos amis. Mais immédiatement cette pensée nous vient: Que va-t-il advenir de ces avions?

"Nous parlons d'un deuxième front comme nous parlerions du sort de nos amis. Nous savons qu'aujourd'hui nous combattons seuls contre un ennemi commun. Pendant trois cents jours déjà la guerre a dévasté nos territoires. Pendant trois cents nuits la sirène des raids aériens a troublé notre sommeil.

"Nous avons consenti tous les sacrifices. Nous ne jouons pas une partie de poker. Nous nous battons. Le sort de Leningrad, ses palais démolis et ses enfants tués, c'est le symbole du sacrifice russe et du courage russe.

"En mettant cela au-dessus même du printemps, nous parlons d'un deuxième front comme d'une question de sagesse militaire et de probité humaine. Et cette question, nous la considérons à la manière d'une mère qui a ses fils au front et qui regarde une mère qui a ses fils au foyer."

Comme l'on voit la forme que prennent les appels lancés de Russie ne manquent pas de pathétique.

LES ETATS-UNIS AUX INDES

A la Nouvelle-Delhi, où il se trouve encore, M. Louis Johnson, qui fut l'envoyé spécial du président Roosevelt pour suivre les conversations qui ont abouti à l'échec britannique de sir Stafford Cripps, a fait une déclaration à la presse. Il dit qu'il y aura une version Johnson de cette affaire mais que le temps n'est pas encore venu de la faire connaître. Puis il a ajouté que "les Etats-Unis ont déjà des troupes aux Indes et qu'ils en enverront encore d'autres", parce que la défense des Indes concerne les Etats-Unis dans leurs intérêts vitaux.

"L'envoi d'une "mission technique" américaine, a-t-il dit encore, est une preuve de plus que nous, les Etats-Unis, et que les Nations Unies comprennent qu'il s'agit d'une guerre mondiale et non pas d'une guerre européenne avec un à-côté asiatique. Je tiens à déclarer que ce n'est pas le but, — je devrais dire que ce n'est pas le but stratégique, — des nations alliées d'accepter la défaite sur un front de façon à assurer la victoire sur un autre front. Notre venue dans l'Inde n'est pas une affaire qui se fonde entièrement sur l'état de guerre. L'Amérique ne s'est pas désintéressée de l'Inde, — je devrais dire désintéressée de cette partie du monde. Nous avons eu une dépendance en Asie, les Philippines... Nous avons eu de longues et heureuses relations culturelles avec les gens de l'Inde et les gens de l'Asie. Le président des Etats-Unis a récemment déclaré que nous allons mettre maintenant de bien plus grandes ressources sous la direction de la Chine et pour son avantage. En d'autres termes, nous aiderons la Chine dans sa défense, en même temps que nous aurons annoncé qu'après la guerre nous nous départirons de toutes fonctions que le gouvernement américain aura exercées avant ou pendant la guerre en Chine, et dès que le gouvernement de la Chine nous aura dit qu'il est prêt à assumer lui-même ces fonctions. Je définis en ces termes notre attitude pour vous convaincre, et par votre intermédiaire, toute la population de l'Inde, de l'intégrité d'intention du gouvernement américain en venant ici, — de l'absence absolue d'ambitions territoriales de notre part sur l'Inde."

En d'autres termes, les Etats-Unis tiennent l'Inde pour un excellent tremplin qui leur permettra de reprendre pied aux Philippines et, ensuite, d'atteindre directement le Japon. — E. B.

année, fait le bloc solide de Québec contre le reste du pays?

Sa présente attitude et celle de ses suivex laissent croire que c'est ça.

Les Juifs assomment ici les chrétiens qui s'amusent bien innocemment, et qui déplorent que des nazis fassent la même chose aux Juifs.

Quelques centaines de jeunes Juifs auraient pris part à l'échauffourée de mercredi soir. Leur tempérament aussi belliqueux devrait les pousser vers le front.

Serait-ce l'erreur d'avoir combattu la conscription?

Serait-ce l'erreur d'avoir voté et demandé de voter non sur la conscription aux élections Borden de 1917?

Serait-ce l'erreur d'avoir, cette même

La Gazette, renseigné au point de calcul jusqu'au dernier numéro le tirage des autres journaux, pourrait peut-être nous dire combien il y a de Juifs dans les trois années du Canada?

Les statistiques officielles ont dévoilé que le nombre des recrues pour le service obligatoire dépasse dans Québec celui d'Ontario qui a une population d'environ un demi-million de plus que Québec.

Aucun journal anglais ici ou dans les autres provinces n'en a félicité Québec. Pourquoi?

Le Grincheux

24-IV-42

Session provinciale

La motion Gagnon sur Radio-Canada est rejetée par 39 contre 12

Elle est devenue inopportune, dit M. Godbout, puis- qu'aujourd'hui, vendredi, est le dernier jour des émissions sur le plébiscite à la radio

Le transfert de certaines taxes provinciales à Ottawa est approuvé par 43 contre 11

(Par Alexis GAGNON)

Quebec, 24 — Au début de la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, M. Onésime Gagnon demande au gouvernement que l'on discute la motion inscrite au feuillet pour demander à la Chambre de faire des représentations auprès du gouvernement d'Ottawa, afin que les partisans du NON sur le plébiscite puissent exposer leur point de vue à Radio-Canada.

M. Gagnon demande qu'on la discute tout de suite, car si on attend la tenue du plébiscite, lundi, cela n'en vaudra plus guère la peine. Il y a des deux côtés de la Chambre des partisans du "oui" et du "non" et notamment trois ministres dans ce dernier camp. Ils ont droit au fait valoir leur opinion à Radio-Canada. M. Gagnon rappelle la déclaration faite par M. Adrien Pouliot, au nom de Radio-Canada, disant que Radio-Canada ne fait que suivre les instructions données par le gouvernement fédéral.

M. Maurice Duplessis dit que cette motion comporte la liberté de parole et d'opinion. Le Canada livre la guerre pour la liberté; le gouvernement fédéral devrait donc donner l'exemple, et le gouvernement de la province de Québec devrait réclamer, d'autant que dans le domaine de la radio, Québec a des droits sérieux: les stations sont construites sur le sol de la province, et, de plus, il est indiscutable que les programmes, en tant qu'ils sont éducatifs, touchent exclusivement sous la juridiction provinciale. Il ne convient pas à la Législature québécoise de prendre une allure à la Ponce-Pilate; elle doit avoir le courage de ses opinions.

M. Godbout dit qu'il ne se pro-

Avis de décès

GODIN. — A la Maison Mère des Soeurs de Sainte-Croix, le 22 avril 1942, est décédée Soeur Saint-Donaud, née Godin (Florence). Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, à 8 h. 30 à la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent.

NECROLOGIE

BARRETTTE. — A Joliette, le 22, à 75 ans, Camille Barrette, époux en 1^{re} nocce de feu Marie-Louise Bonin; en 2^e, de feu Helene Kelley. BINETTE. — A St-Philippe de Laprairie, le 22, à 88 ans, Alex. Binette, époux de Suzanne Tremblay. BOISVERT. — A Montréal, le 22, Joseph H. Boisvert, époux de Dr J. Norbert Boisvert. HUBERDEAU. — A l'île Bizard, le 22, à 39 ans, Alcide Huberdeau, époux de Donald Binette. LAPORTE. — A Montréal, le 23, à 79 ans, Amanda Meunier, épouse de feu Octave Laporte. LÉCOTE. — A Montréal, le 22, à 68 ans, Willie Lécote, époux de feu Florida Paquette. MIREAULT. — A Montréal, le 22, à 63 ans, Mme Joseph Mireault, née Alexina Gaudette. MIRON. — A Montréal, le 22, à 67 ans, Mme Adolphe Miron, née Emma Christian. RICHARD. — A Montréal, le 21, à 77 ans, Pierre Richard, époux en 1^{re} nocce de feu Rose-Anne Laberge; en 2^e, de feu Marie-Louise Rivé. GODIN. — A St-Laurent, le 22, Soeur St-Donaud, née Flore Godin. TÊTREAULT. — A Montréal, le 22, à 82 ans, Omer Têtrault, fils de feu Anthime Têtrault et d'Ursule Jodoin. THIBERT. — A Beauharnois, le 22, à 77 ans, Gilbert Thibert, époux d'Évelina Bertrand.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés au gravé.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal. Tél.: BELAIS 3361

CALENDRIER

6^e mois AVRIL 30 jours. Demain: SAMEDI, 25 AVRIL 1942. Lever du soleil, à 4 h. 39. Coucher du soleil, à 5 h. 58. Lever de la lune, à 5 h. 58. Coucher de la lune, à 7 h. 20. Pleine lune, le 7, à 11 h. 43 m. du matin. Nouvelle lune, le 15, à 9 h. 33 m. du matin. Premier quartier, le 23, à 1 h. 19 m. du soir. Pleine lune, le 30, à 4 h. 39 m. du soir.

Table calendar for April 1942 with days of the week and dates.

GRANDE VENTE. Ouvert jusqu'à 9 hrs. PEINTURES CANADIENNES par NARCISSE POIRIER. EXPOSITION A L'ART FRANCAIS. 370 LAURIER OUEST.

Le chef de l'opposition signale aussi la réduction du deuxième paragraphe du préambule où il est dit: "Attendu que pour permettre au Canada de fournir, dans la poursuite de la présente guerre, un effort maximum...".

M. Mathewson. — Cela veut dire qu'il faut faire tout ce qui est humainement possible pour que le Canada remporte la victoire contre l'Allemagne et le Japon. Il ne faut rien épargner pour cela.

M. Duplessis. — Alors, ça comprend même la conscription pour l'outre-mer? Ça comprend qu'il faut tout donner, jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou?

M. Mathewson. — Même notre vie s'il le faut.

M. Duplessis. — Et c'est pour cela qu'il faut abandonner nos sources de revenus à Ottawa?

Le chef de l'opposition signale encore la réduction du troisième paragraphe du préambule. En voici le texte: "Attendu que le gouvernement fédéral est disposé à verser à la province une compensation adéquate si, pour la durée de la guerre, elle s'engage à ne pas prélever de telles taxes".

M. Duplessis voit là l'admission que l'entente est pour toute la durée de la guerre et que la province n'a pas le droit d'y mettre fin avant la fin des hostilités. C'est la condition qui est posée.

M. Mathewson répond en citant cette clause de la convention entre le fédéral et la province: "La province peut mettre fin à la présente convention le trente et un mars de toute année en donnant avis par écrit au ministre de son intention de ce faire trente jours avant ladite date".

M. Duplessis réplique en disant que le préambule d'une loi est considéré comme la clef de l'interprétation de cette loi. Ce bill constitue un véritable nid à procès, dit-il, et pas à procès ordinaires, à procès constitutionnels, ce qui implique toujours des dépenses considérables.

M. Godbout dit que la province de Québec a fait cette convention avec le fédéral de son plein gré, parce qu'elle est avantageuse pour elle. Elle est avantageuse parce qu'elle élève nos revenus à des hauts taux, parce que la province peut y mettre fin à trente jours d'avis et aussi pour une autre raison. Il était important, dit-il, de protéger le gouvernement fédéral contre les exploitations possibles des autres provinces.

M. Gagnon — Quelles provinces? M. Godbout — Le député de Matane connaît assez l'esprit qui régit en certaines provinces pour que je n'aie pas besoin de préciser davantage. Les provinces auraient pu taxer tellement les grosses corporations que le gouvernement fédéral, qui a besoin de revenus pour payer le coût de la guerre, n'aurait pu les taxer davantage. Qui aurait payé, si le fédéral n'avait pu taxer les corporations? C'est nous qui aurions payé.

Le Dr. Camille Pouliot, député de Gaspé-sud, dit que quand il s'est agi pour le gouvernement fédéral de donner un milliard à l'Angleterre, on n'a pas voulu céder à la mère-patrie des sources de revenus. On lui a donné un milliard. On savait ce qu'on lui donnait. Pourquoi les provinces n'auraient-elles pas de même? Pourquoi ne pas donner un montant déterminé plutôt que de céder des pouvoirs de taxation? De plus, M. Pouliot estime que, suivant le système adopté, l'effort de guerre de la province de Québec sera noyé comme d'habitude et qu'elle n'en aura pas le crédit.

Le préambule est finalement adopté. Quant aux clauses du bill, qui ne sont que la reproduction des résolutions discutées la veille, elles sont adoptées sans discussion.

Le bill est alors rapporté à la Chambre et la troisième lecture est remise à la prochaine séance.

Les assurances. Le bill 9, modifiant la loi de l'assurance des maris et des parents, est ensuite adopté en deuxième lecture, sur division, et la Chambre se forme en comité plénier pour l'étudier en détail.

La principale clause de ce bill a trait à la faculté d'emprunt et de rachat. Pour régler une question litigieuse, le bill dit que l'assuré peut retirer ses valeurs de rachat ou les donner en garantie d'un emprunt, même si l'épouse est bénéficiaire, pourvu que celle-ci y consente.

Cette clause déroge aux dispositions de notre code civil (articles 1265 et 1301) qui défendent aux époux de s'avantager entre vifs et qui empêchent la femme de s'obliger avec ou pour son mari.

MM. Duplessis et Gagnon disent qu'il leur répugne de mettre ainsi de côté le code civil, qui constitue un résumé de la sagesse des siècles. M. Duplessis ajoute que l'on ne devrait pas donner à cette loi un effet rétroactif de façon à rendre vaines une foule de réclamations faites à des compagnies d'assurance. Quant à M. Gagnon, il dit que les compagnies d'assurance qui ont agi en marge de la loi devraient

La compagnie des Tramways de Montréal, la guerre et les voyageurs

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus dans certaines rues parallèles à d'autres où existe le service des tramways

Dans les rues parallèles à celles où existe un service de tramways, il sera peut-être nécessaire de réduire davantage le service d'autobus, selon ce que le régisseur M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, aux actionnaires réunis en assemblée générale annuelle. A ce sujet, a-t-il ajouté, "la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

M. Watt a ajouté ce qui suit à son rapport annuel: "On se rendra compte, j'en suis convaincu, que la compagnie à cause des conditions créées par la guerre, éprouve de difficultés croissantes dans l'exploitation de ses ateliers et de son matériel roulant. La construction et le fonctionnement d'un grand nombre d'usines de guerre dans la ville et les environs ont entraîné d'importantes modifications dans les centres de population et des milliers d'ouvriers sont obligés de parcourir une distance considérable pour se rendre à leur travail. Pour fournir les facilités de transports aux habitants de la compagnie sont poussés au dernier point. La situation mondiale a restreint ou rendu impossible l'achat de matériel nouveau. On doit faire face à une pénurie de matières premières telles que l'acier, le caoutchouc, le pétrole et nombre d'autres. D'une façon générale le public en ressentira des inconvénients, — il n'est pas possible de les éviter, — mais j'espère que la compagnie peut compter sur la collaboration et l'aide généreuses de tous les usagers."

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

La compagnie des Tramways de Montréal, la guerre et les voyageurs

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus dans certaines rues parallèles à d'autres où existe le service des tramways

Dans les rues parallèles à celles où existe un service de tramways, il sera peut-être nécessaire de réduire davantage le service d'autobus, selon ce que le régisseur M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, aux actionnaires réunis en assemblée générale annuelle. A ce sujet, a-t-il ajouté, "la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

M. Watt a ajouté ce qui suit à son rapport annuel: "On se rendra compte, j'en suis convaincu, que la compagnie à cause des conditions créées par la guerre, éprouve de difficultés croissantes dans l'exploitation de ses ateliers et de son matériel roulant. La construction et le fonctionnement d'un grand nombre d'usines de guerre dans la ville et les environs ont entraîné d'importantes modifications dans les centres de population et des milliers d'ouvriers sont obligés de parcourir une distance considérable pour se rendre à leur travail. Pour fournir les facilités de transports aux habitants de la compagnie sont poussés au dernier point. La situation mondiale a restreint ou rendu impossible l'achat de matériel nouveau. On doit faire face à une pénurie de matières premières telles que l'acier, le caoutchouc, le pétrole et nombre d'autres. D'une façon générale le public en ressentira des inconvénients, — il n'est pas possible de les éviter, — mais j'espère que la compagnie peut compter sur la collaboration et l'aide généreuses de tous les usagers."

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

L'enseignement primaire supérieur

Projet de réforme

La dernière réunion de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a été surtout consacrée à la réforme de l'enseignement primaire supérieur. Les commissaires ont pris connaissance d'un projet-rapport préparé par M. l'abbé H.-A. Forget et M. Joseph Danseure, sous la direction de M. E.-C. Piédalue, directeur des études, et M. l'abbé Eugène Gareau, visiteur en chef. Ils ont approuvé le projet qui sera soumis au conseil de l'Instruction publique d'ici le 1er mai.

Voici les grandes lignes du projet: a) Le cours primaire supérieur est de quatre ans: de la 8^e à la 11^e année. A la fin de la 11^e année, un diplôme sera décerné, équivalent au "high school leaving certificate".

A la fin de la 12^e année, on décernera aux élèves un diplôme d'immatriculation senior.

b) La 8^e année est, pour tous les élèves, une année d'orientation.

c) Après la 8^e année, le cours est divisé en deux: la section commerciale et la section scientifique; cette dernière conduit les élèves à un certain nombre de grandes écoles de spécialisation.

Les diplômés décernés à la fin de la 11^e année et à la fin de la 12^e seront évidemment dans les deux sections.

d) La section scientifique, après la 10^e année, pour les garçons seulement, se divise en scientifique générale et en scientifique spéciale; les cours de mathématique et de sciences de cette dernière équivalent au cours le plus avancé des high-schools anglo-canadiens.

e) Une section ménagère, pour les filles, commence après la 9^e année.

Assemblée pour le "non" à Sainte-Agathe. Ste-Agathe. — "On nous admirera pour notre courage si nous votons "non" lundi prochain", déclarait hier soir Jean-Louis Arbié, instituteur de Montréal, qui a porté la parole à une assemblée antisconscriptionniste ici, à la salle de l'hôtel de ville. Quelque 500 personnes assistaient à cette assemblée qui était sous la présidence conjointe de M. Georges Libiron, de Ste-Agathe, et de M. Wilfrid Chalifoux, M. Marc Carrière a parlé au nom de la Ligue pour la Défense du Canada.

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles à d'autres où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées".

DES JARDINS. SYNONYME DE Fourrures de haute qualité. Renards Argentés. Peaux choisies, au poil fourni et superbement marbrées. Deux peaux: 69.50 et plus. Boléros. Toutes les belles fourrures que la mode favorise, complétant merveilleusement toute toilette printanière. Valeurs de premier choix. Prix accessibles à toutes les bourses. Manteaux de Drap. Modèles de haut ton, unis ou garnis des plus belles fourrures qui soient. Tissus en vogue pour ce printemps. 12.50 et plus. Costumes-tailleurs sur mesures individuelles. Conditions faciles conformément à la loi fédérale. Entreposage: 2% de votre évaluation. Demandez renseignements sur notre mode idéal d'assurance à l'année. Emissions Desjardins à CKAC tous les jeudis avant-midi de 11 h. 30 à 11 h. 45.

HA. 8191 DES JARDINS. Chas. Desjardins & Co., Limitée. 170, rue SAINT-DENIS. Spécialistes en fourrures. François Desjardins, prés. et prop.

A propos de l'exposition missionnaire

Nous apprenons que certaines personnes vont à domicile solliciter des aumônes en faveur de l'Exposition missionnaire qui se tiendra en septembre à l'Oratoire Saint-Joseph. Le Comité acceptera avec reconnaissance les dons qui lui seront offerts pour aider cette grande manifestation. Personne cependant n'a été autorisé à faire des sollicitations à cet effet. Ceux-là seuls qui porteront une recommandation écrite signée par Mgr Edgar Larochelle, P.M.E., le président du Comité missionnaire, mériteront votre confiance. Les autres veulent profiter de votre imprudence bonne foi.

L'Oeuvre du livre français de la Soc. St-Jean-Baptiste. Il faut savoir pratiquer la charité intellectuelle. Donnez à cette oeuvre livres, brochures, revues et disques usagés. Adresse: 1182 rue Saint-Laurent, téléphone: PLateau 1131.

Le bill 9, modifiant la loi de l'assurance des maris et des parents, est ensuite adopté en deuxième lecture, sur division, et la Chambre se forme en comité plénier pour l'étudier en détail.

La principale clause de ce bill a trait à la faculté d'emprunt et de rachat. Pour régler une question litigieuse, le bill dit que l'assuré peut retirer ses valeurs de rachat ou les donner en garantie d'un emprunt, même si l'épouse est bénéficiaire, pourvu que celle-ci y consente.

Cette clause déroge aux dispositions de notre code civil (articles 1265 et 1301) qui défendent aux époux de s'avantager entre vifs et qui empêchent la femme de s'obliger avec ou pour son mari.

MM. Duplessis et Gagnon disent qu'il leur répugne de mettre ainsi de côté le code civil, qui constitue un résumé de la sagesse des siècles. M. Duplessis ajoute que l'on ne devrait pas donner à cette loi un effet ré

Table with subscription rates for Canada, E-Units and Empire, and Hebdomadaire editions.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: BEAU et CHAUD.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 62.
Minimum, 48.
Même date l'an dernier, 58.
Minimum aujourd'hui, 50.
Même date l'an dernier, 40.
BAROMETRE:
10 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m., 29.85.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-B. de
Mésil, 444 Sherbrooke est. adpt. 8.

Birmanie Les Japonais sont à moins de 100 milles de Mandalay

Bombardement de Maymo, la capitale provisoire

Nouvelle-Delhi, Inde, 24 (C.P.) — Les Japonais sont parvenus à moins de 100 milles de Mandalay en Birmanie; c'est ce que révèle aujourd'hui un bulletin du grand quartier général anglais qui rapporte de nouvelles attaques japonaises dans la région de Taunggyi.

Avis de la Commission des liqueurs

Les autorités de la Commission des liqueurs de Québec ont décidé que le plébiscite de lundi, le 27 avril, sera assimilé à une élection générale.

Vicaire apostolique prisonnier des Japonais

New-York, 24 (C.P.) — On a appris ici hier que S. Exc. Mgr Cutler O'Gara, vicaire apostolique de Yunnan, en Chine, était à Hong-Kong au mois de décembre dernier pour traitement médical.

Cinq unités sanitaires à l'honneur

Québec, 24 — Cinq unités sanitaires de la province de Québec sont à l'honneur, l'Association canadienne de Santé publique vient, en effet, d'annoncer qu'Arthabaska, Nicolet, Shefford, Saint-Hyacinthe-Rouville et Saint-Jean-Iberville-Laprairie-Napierville ont remporté la palme lors du concours canadien de santé publique, en 1941.

"M. King s'en ira...?"

M. KING NE PEUT PAS S'EN ALLER
Dans le "Devoir" de demain, M. Georges Pelletier, sous ce double titre: "M. King s'en ira?" — M. King ne peut pas s'en aller, discutera l'un des arguments que proposent les partisans du "oui".

A l'Université La collation des doctorats honorifiques aura lieu à l'automne

La remise des diplômes aux élèves se fera dans chaque faculté à la fin de l'année académique. La collation solennelle des doctorats honorifiques et autres distinctions universitaires importantes aura lieu non pas à la fin de mai mais à l'automne et elle coïncidera avec la cérémonie d'ouverture officielle du nouvel immeuble de l'Université de Montréal, édifié sur le sommet du mont Royal.

M. Oscar Drouin à CKAC ce soir

M. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie dans le cabinet Godbout, donnera une causerie sur le plébiscite, ce soir, 24 avril, de 10 h. 15 à 10 h. 30, au poste CKAC, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste.

Nouvel attaque contre Rabaul

Quartier général des Nations unies en Australie, 24 (C.P.) — L'aviation alliée a exécuté hier une nouvelle attaque contre Rabaul, la grande base japonaise de l'île de Nouvelle-Bretagne, où elle a bombardé des navires, des baraquements et des entrepôts.

Bombardement du port de Rostock

Des aviateurs canadiens ont participé à l'attaque. Londres, 24 (C.P.) — La Royal Air Force a soumis la nuit dernière le port allemand de Rostock sur la Baltique à un violent bombardement.

A Sullivan

Val-d'Or, 24. — La Ligue pour la Défense du Canada a tenu une assemblée hier soir à Sullivan, village minier situé à 3 milles de Val-d'Or. Un grand nombre de personnes ont écouté les orateurs suivants de Val-d'Or: M. Guy Valiquette, de la Chambre de commerce junior de Val-d'Or, ainsi que M. Roger Veilleux, secrétaire de la même Chambre.

Ligue pour la Défense du Canada Les radio-causeries de ce soir

La Ligue pour la Défense du Canada annonce les radio-causeries suivantes, au poste CKAC: Ce soir, à 8 h. 30, M. Maxime Raymond, député de Beauharnois à la Chambre des Communes; à 11 h. 45, M. André Laurendeau, secrétaire de la Ligue.

Pour la Croix Rouge

Les organisateurs métropolitains de la prochaine campagne de la Croix Rouge se sont réunis pour la première fois hier après-midi à l'hôtel Windsor. Ont porté la parole M. J. Colin Kemp, président conjoint de la campagne avec M. le sénateur Léon Mercier Gouin, M. Armand Dupuis et M. W. H. Campbell, présidents métropolitains, le colonel William Leggat, président permanent de la Croix Rouge pour la province de Québec, et M. Philip Durnford, trésorier honoraire.

Scène émouvante à Rimouski

Rimouski. — Au ralliement anti-conscriptionniste organisé il y a quelques jours à Rimouski, une émouvante surprise attendait les électeurs du comté. Le docteur L.-J. Moreault, député du comté de Rimouski à l'Assemblée législative, brisé par la maladie et la souffrance, se fit transporter à la salle de la réunion et, pendant vingt minutes, fit le plaidoyer le plus paternel et le plus convaincant contre le plébiscite et contre la conscription.

Arrêtés à la suite de l'assemblée du marché Atwater

Quatre jeunes gens appréhendés hier soir à l'issue de l'assemblée anticonscriptionniste tenue au marché Atwater ont comparu ce matin devant le recorder Leblanc, sous l'accusation d'avoir gêné la circulation, troublé la paix etc. Jean Fortin, 20 ans, 4086, rue Marlowe, a plaidé non culpabilité et son procès fut fixé au 1er mai. Charles Lespérance, 16 ans, 3481 avenue Laval, a payé \$5.00 et les frais; tandis que Roland Perron, 21 ans, 4488 rue Des Erables, et Benoit Normand ont été condamnés aux frais.

La pénurie de logements à Montréal

Il y a pénurie de logements à Montréal à l'heure présente et en 1945, à moins qu'on n'en construise immédiatement, il en manquera 50,000 dans notre bonne métropole. Un rapport de l'Office de l'urbanisme remis au comité exécutif aujourd'hui fait voir que la disette de logements aura des conséquences graves dès le mois de mai prochain, et qu'il y aura crise les années prochaines à moins que des mesures ne soient prises immédiatement.

Allocations familiales Comité des personnes à charge de Montréal

Ceux qui en font partie. Ottawa, 24. — Le Dr George M. Weir, président du comité des administrateurs des allocations familiales à Ottawa, annonce la formation d'un comité consultatif régional des personnes à charge à Montréal. Ce comité est nommé par le comité des administrateurs des allocations familiales pour participer à l'administration et à la dépense du fonds d'allocations supplémentaires. Ce fonds a été établi dans le but de porter secours aux membres de familles de militaires qui se trouvent dans le besoin.

Les Russes ont pris la "Chaîne d'Or"

Kuibyshev, Russie soviétique, 24 (A.P.) — L'Etoile rouge rapporte aujourd'hui que les troupes soviétiques se sont emparées d'une puissante position fortifiée, la "Chaîne d'Or", en Crimée, et que les Allemands ont eu 300 hommes tués. La Pravda signale la présence de troupes finlandaises sur le front de Kaminine, disant que les Allemands et les Finlandais ont lancé de furieuses contre-attaques dans le secteur où la 16e armée allemande est depuis longtemps encerclée à Staraya-Russa, mais que toutes ces contre-attaques ont été repoussées.

Prône pour dimanche prochain

Communication de l'archevêché de Québec. Québec, 24. — L'Archevêché de Québec communique: Nous donnons ici le texte du Prône des élections, contenu à l'Appendice au Rituel Romain, édition 1919, pages 24-26. Ce Prône devant être lu dans les églises à l'occasion du prochain plébiscite, nous croyons être utiles à Messieurs les curés, en en donnant le texte adapté aux circonstances, conformément aux directions données par Son Eminence le Cardinal Archevêque, dans son Communiqué du 21 avril courant. Québec, le 23 avril 1942.

La demande de Maurice Pollack

Québec, 24. — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a repris ce matin l'étude de la demande de Maurice Pollack. Celui-ci veut, on le sait, pouvoir fermer la rue Octave pour construire en travers de cette rue, afin d'étendre son établissement sur le boulevard Charlevoix.

Tempêtes de sable en Libye

Le Caire, 24 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis par le haut commandement anglais du Proche-Orient touchant les opérations en Libye: "Les tempêtes de sable ont paralysé les opérations hier. Dans le secteur nord, notre artillerie a livré bataille à de l'infanterie et à des chars ennemis qu'elle a dispersés."

Les agriculteurs devront réduire leur production de blé

WASHINGTON, 24. (A.P.) — En dépit du fait qu'une bonne partie du monde manque de blé et souffre de la famine, la diminution du commerce d'exportation provoquée par la guerre et l'énorme surplus de blé qui se trouve actuellement aux Etats-Unis vont amener le secrétaire de l'agriculture Claude Wickard à conseiller aux agriculteurs américains de réduire encore leur production ou de se contenter de prix inférieurs. On prévoit que la prochaine récolte de blé et le surplus de celle de l'an dernier vont déborder les moyens de transport et d'entreposage du pays.

La production de guerre aux Etats-Unis est extrêmement satisfaisante

Washington, 24 (A.P.) — Le président Roosevelt a déclaré aujourd'hui aux journalistes que le programme de production de guerre des Etats-Unis s'exécute de façon extrêmement satisfaisante et il a même laissé entendre que l'on ajoutait un nouveau programme à celui qui l'on trouvait déjà fantastique lorsqu'il a été annoncé au mois de janvier dernier. La construction des navires serait la seule partie du programme où l'on aurait à déplorer des retards sérieux parce que l'on éprouve de la difficulté à obtenir tout l'acier nécessaire.

Le dimanche après le plébiscite

Maintenant que le plébiscite est fini, Mes Très Chers Frères, je vous invite tous à vous pardonner mutuellement aussi sincèrement que vous désirez obtenir de Dieu le pardon de vos péchés. L'humilité et la charité sont deux vertus essentielles aux vrais chrétiens et les deux partis doivent les pratiquer de leur mieux. Oubliez maintenant, Mes Très Chers Frères, vos dissentiments et travaillez ensemble, avec une égale bonne volonté, au bien de votre paroisse, de votre comté, de votre pays. Ne mêlez pas vos divisions politiques aux affaires de fabrique, municipales ou scolaires, et encore moins aux relations de familles. Dieu est charité, dit le Saint-Esprit, et ceux qui demeurent dans la charité demeurent dans la lumière; ils ont la vie en eux; la charité est la plénitude de la loi, c'est pourquoi ceux qui n'ont pas la charité sont morts aux yeux de Dieu.

Sentence suspendue pour Jean-L. Tarte

Jean-L. Tarte, qui plaiderait il y a quelque temps culpabilité à l'accusation d'avoir enfreint les règlements de la Défense nationale, en comptant avec d'autres personnes pour retarder ou faire exempter d'une manière illégale, des jeunes gens de leur service militaire obligatoire, a comparu ce matin en Cour d'Assises devant le juge Lazure. Ce dernier a suspendu la sentence de l'accusé. Tarte a comparu en habit de soldat, étant entré dans l'armée depuis quelques mois. "Le délit que vous avez commis, a dit le président du tribunal, vous a attiré la réprobation générale. Votre déchéance est la sentence la plus dure que je pourrais prononcer contre vous". Le tribunal a expliqué la remise de peine dans le cas de Tarte, en disant qu'il avait été saisi d'une ordonnance du Barreau du district de Montréal, privant Tarte de l'exercice de sa profession pour la vie.

Jeanne Lajoie "L'héroïne de Pembroke"

par la R. F. Urbin-Marie, F.I.C.
Brochure de 96 pages. Au comptoir ou par la poste. 15c l'unité; \$1.50 la douzaine.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Chambre des Communes s'ajourne à mardi prochain

(suite de la première page)

Jeunesse. Ils laissent les gens libres de commettre une erreur qui pesera lourdement sur la vie de la nation pendant des années à venir. Aux électeurs qui leur demandent comment voter lundi prochain, ces députés, le regard scandalisé, sont tentés de répondre: "C'est un problème à régler entre vous et votre conscience... Quant à moi, je m'en lave les mains. Suis-je votre gardien? M'avez-vous élu seulement pour que vous rende service? Suis-je votre député pour vous égarer dans le faux pas? J'ai bien assez de vous dire, aux élections générales, de voter contre mon adversaire! Cela ne me regarde pas que vous votiez pour ou contre la conscription. Je m'en balance."

La campagne du "oui-oui"

Les ministériels enragés et les conscriptionnistes convaincus profiteront de ces quelques jours de congé pour faire campagne en faveur du oui. Hier on a distribué à Ottawa une mince brochure — mince quant au nombre de pages et plus encore quant aux idées exotiques — contenant les discours que MM. Mackenzie King, et P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, avaient prononcés à la radio les 7 et 9 avril. La brochure est publiée par le Service de l'Information, avec l'autorisation de M. J. T. Thorson, ministre des Services de guerre. Elle vient de chez l'imprimeur du Roi. En somme, on se sert de l'argent de tout le monde, des partisans du oui et des partisans du non, pour faire de la propagande, en faveur de quoi? Au fond, c'est en faveur de la conscription. Car ce qu'il y a derrière le plébiscite, c'est la conscription, la conscription fédérale de 1917, consignée par les libéraux pendant 25 ans. Cela s'appelle maintenant le service national sélectif obligatoire. Le gouvernement libéral emploie le vocabulaire tory avec une aisance remarquable au point que nos ministres québécois, sans mentionner nos autres députés, parlent presque tous comme M. Hanson et M. Meighen et demandent à la population de voter lundi prochain, comme MM. Hanson et Meighen veulent que la population vote.

Ottawa et Vichy

L'un des points de la politique canadienne les plus épineux de ce temps-ci, se rapporte à nos relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy. Hier après-midi, M. Grote Stirling, député conservateur (Yale) et ancien ministre de la Défense nationale dans le gouvernement Bennett, a demandé au premier ministre s'il est vrai que le Sud-Afrique a rompu ses relations diplomatiques avec la France. M. Mackenzie King a répondu qu'il est bien vrai que le Sud-Afrique a rompu ses relations avec Vichy et que telle mesure est toujours sérieuse et regrettable. "Elle est doublement regrettable dans le cas de pays qui ont été étroitement unis pendant des siècles, comme le Canada et la France", d'ajouter le premier ministre avec un air de mystère. En temps de guerre, a dit encore M. King, il faut nécessairement considérer l'effet que pourrait avoir sur les alliés du Canada la rupture de nos relations avec un autre pays. Le gouvernement a consulté Washington et Londres à ce propos. Ces échanges de vues ne sont pas encore terminés. M. Mackenzie King fera une déclaration à ce sujet mardi prochain. Ici on est fort inquiet. En employant la phrase écrite sur haut, le premier ministre a-t-il voulu entendre que la rupture des relations diplomatiques avec Vichy est chose possible? On ne sait.

Finances et subventions

Le ministre des Finances, M. J. L. Halsey, a donné, au début de la séance, quelques renseignements au sujet des subsides versés par le gouvernement fédéral en vertu des règlements de l'immobilisation des prix. Depuis cinq mois les subsides se sont élevés à \$2,128,081. Il n'y a aucune raison de croire, a dit le ministre, qu'ils atteindront la somme fantastique de plusieurs centaines de millions de dollars, ainsi qu'on l'a laissé entendre en certains milieux. Dans les crédits qu'il a présentés à ces fins, le ministre a fixé à \$50,000,000 la somme maximum que l'on pourrait s'attendre à payer en subsides. Il n'y a aucune raison de croire, non plus, que le fait d'avoir versé un subside en assurera le paiement indéfini. A l'heure actuelle le gouvernement fait enquête pour savoir dans quelle mesure on peut économiser et uniformiser les subsides. Le problème est complexe. Le gouvernement en est venu à la décision qu'il faut immobiliser les prix

totalément ou pas du tout. "Nous sommes prêts, a dit le ministre, à laisser disparaître du marché canadien certains articles non essentiels, plutôt que de permettre que leurs prix dépassent le plafond établi, ou encore d'être obligés de subventionner la vente de ces articles non essentiels."

Crédits de guerre

La Chambre a passé, encore une fois, toute la journée à étudier les crédits de guerre de \$2,000,000,000. M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, a répondu aux questions des députés. L'assistance était réduite à sa plus simple expression. Le ministre a révélé que pendant les trois premiers mois de l'année, soit pendant janvier, février et mars, les enrôlements volontaires se sont élevés à plus de 53,000. Voici les enrôlements dans chaque service: armée, janvier, 11,713, février, 8,152, mars, 8,821, avril (jusqu'au 18) 7,060; marine, janvier, 1,200; février, 1,347; mars, 2,175; aviation, janvier 5,774, février 3,104, mars 4,153. En somme, plus de 53,000 hommes se sont enrôlés volontairement dans les trois services actifs depuis le début de 1942. Ce total ne tient pas compte de l'engagement des enrôlements dans la marine et dans l'aviation au cours d'avril. Il ne serait pas étonnant que le chiffre définitif des enrôlements volontaires depuis le 1er janvier dépassât 60,000.

Le député conservateur de Lake Centre, M. Diefenbaker, a posé la question suivante: "Si les enrôlements volontaires se maintiennent à ce rythme, seront-ils suffisants pour satisfaire aux besoins actuels de l'armée et des besoins prévus au cours de la présente année?" Le ministre a répondu en ces termes: "C'est moi avis. Je crois avoir assez entendu, lorsque j'ai pris la parole (sur cette question) en février dernier, qu'on m'avait dit que les enrôlements se maintenaient aux environs de ce qu'ils étaient, nous serions capables de faire honneur à nos engagements."

Dans certains milieux ministériels, on a cru voir dans ces paroles une déclaration selon laquelle la conscription ne serait pas nécessaire. Remarquons que le ministre n'a fait que répéter ce qu'il a dit en février; que depuis lors nos engagements doivent s'être accrus; et qu'au surplus, à ce rythme, il est à craindre que le volontariat épuise assez rapidement le nombre de ceux qui sont disposés à s'enrôler librement pour service outre-mer.

Bloc notes

Pour les cultivateurs

Certains cultivateurs craignent encore, paraît-il, que s'ils votent au plébiscite de lundi, ils ne soient plus capables de réclamer exemptions ou sursis, s'ils en ont besoin plus tard. C'est là une erreur profonde et qui est née de la fausse interprétation d'un texte qui ne regarde pas du tout les cultivateurs.

M. Hsley, M. McLarty, deux des ministres fédéraux, viennent encore de déclarer que les cultivateurs peuvent voter sans que cela affecte le moins du monde leur situation. Qu'on dise et le redise partout. Le cas des doukhobors, des mennonites et des objecteurs de conscience, les seuls auxquels s'applique le texte qui a été l'occasion de tout ce tapage, est très particulier. Ces gens sont exemptés du service militaire, à cause de leurs opinions religieuses. On s'est dit que, s'ils s'intéressaient assez à ces choses pour voter, ils devraient s'y intéresser assez pour servir et que le fait de voter constituerait donc une renonciation implicite à leur privilège, à leur droit de réclamer une exemption.

Mais il n'y a chez nos cultivateurs ni doukhobors, ni mennonites, ni objecteurs de conscience, et cette clause particulière ne les regarde point.

Ils sont sur le même pied que tous les autres citoyens, ils ont comme eux le droit de voter, sans restriction aucune. Qu'ils en profitent. Voter non. C'est encore le meilleur moyen de se protéger contre la conscription.

Vers le passé

Le débat autour du plébiscite n'a pas, heureusement, absorbé l'attention totale de tous.

Il n'a pas empêché, par exemple, le succès de la semaine de la Fierté nationale, qui paraît avoir pris une ampleur inespérée.

Il n'a pas empêché non plus la tenue d'une série de conférences sur l'histoire de Montréal, qui se poursuivront ces semaines-ci encore.

Samedi, à l'Université, sous les auspices des Amicales féminines, c'est Mgr Maurault qui parlera de la vie intellectuelle dans le Montréal français. Il prend le tour de M. l'abbé Groulx, qui parlera un peu plus tard de la Diplomatie à Montréal au temps jadis.

Dimanche, fête franciscaine — et historique — à l'Hôtel-Dieu. (On en trouvera le programme dans le Devoir d'aujourd'hui.)

Quelques jours plus tard, au Jardin botanique, conférence de M. l'abbé Groulx sur les types sociaux du Montréal français.

Un discours

Un concours de circonstances imprévues a empêché de donner à la cause radiophonique du député de Terrebonne, M. Lionel Bertrand, la publicité que nous aurions souhaitée. Mais nous tenons à dire que c'est l'une des plus remarquables, fond et forme, qu'il y ait eu dans la série du plébiscite.

Aux Communes, M. Bertrand avait déjà prononcé un discours plein de substance et qui avait retenu l'attention. Sa cause radiophonique a été la digne suite de ce premier discours.

Jeanne Lajoie

Le Service de Librairie du Devoir fera sa part pour la diffusion de l'émuante et instructive brochure

Le plébiscite

L'assemblée de Saint-Henri

M. Lacombe fustige les partisans du "oui" — Après St-Henri, M. Lacombe au marché Atwater adresse la parole une fois l'assemblée de la "Ligue de Défense" déclarée close

Au cours d'une assemblée tenue hier soir dans la salle du collège de Saint-Henri, M. Liguori Lacombe a dénoncé les ministres de M. King qui incitent la population à voter oui, le 27 avril prochain.

M. Lacombe Dans le comté de Saint-Henri, où retentissent encore les déclarations solennelles et les serments de M. Cardin, a-t-il dit, je viens vous dire que la conscription serait une infamie et un suicide national. Je viens vous demander de voter NON, lundi prochain. J'affirme que le plébiscite de M. King est une odieuse tromperie comme celui de Borden et Meighen fut une exécration trahison en 1917.

Regardez un instant l'entourage de M. King, poursuivit M. Lacombe, et dites-moi si j'ai raison de vous crier: votez NON, lundi prochain. Vous ne permettez pas aux King, aux Coldwell, aux Hanson, aux Melghe de violer d'autres engagements sacrés. Vous ne placez pas entre les mains de ces gens-là, la vie de vos enfants. En ont-ils assez violé d'engagements solennels, ces gens-là, en ont-ils assez déshonoré de contrats pour leur barrer la route?

Lundi, dites-lui d'une seule voix formidable: "Vous ne passerez pas, NON et NON! A bas la conscription! Vive le Canada! Nous voterons NON pour convaincre le premier ministre de respecter les dernières volontés de M. Lapointe, qui a tant de fois affirmé que la conscription serait une erreur d'une ampleur effroyable. Nous voterons NON pour rappeler à M. King que Laurier a préféré l'honnêteté, la vérité, le courage, l'honneur au pouvoir. Nous voterons NON parce que le grand homme d'Etat presque octogénaire a parcouru le pays tout entier en 1917, pour demander au peuple de voter NON au plébiscite de Borden. Nous voterons NON pour apprendre à M. Cardin que la vérité est immuable. Nous voterons NON, enfin, s'écrie M. Lacombe, pour crier notre dégoût à tous ceux qui, dans l'ombre de Radio-Canada, ont eu le piètre courage de tenir leur mandat et de violer leurs promesses solennelles."

Parlant de M. Cardin, M. Lacombe dit qu'il a renié sa doctrine de 1917. M. Cardin et King n'ont pas été conscrits, eux, en 1917, de poursuivre M. Lacombe; moi je l'ai été.

M. Lacombe rappelle les luttes qu'il a menées à la Chambre des Communes avec M. Wilfrid Laurier contre les lois de guerre, notamment la loi de mobilisation. J'ai demandé alors à King de venir devant le peuple, il ne l'a point fait. Vous assisterez, de dire l'orateur, à une trahison bientôt, j'ai été éconduit de la Chambre des Communes, mais j'y retournerai, poursuit M. Lacombe. Ce que je veux sauver, c'est mon pays, c'est ma race. Votez non le 27 avril prochain.

L'assemblée de St-Henri était sous les auspices de la Ligue des Patriotes et la présidence de M. J. H. Delisle. Outre M. Liguori Lacombe, ont porté la parole: MM. Pierre Desrosiers, Georges Crompt, Ferdinand Alarie, Raoul Périllard.

Après l'assemblée du collège St-Henri, M. Lacombe invita ses auditeurs à le suivre au marché Atwater.

Après que le Dr J.-B. Prince eût déclaré close l'assemblée de la Ligue de Défense du Canada, et que la plupart des orateurs eussent quitté les lieux, M. Lacombe parla à ses partisans. Mme Lacombe porta aussi la parole.

Rome, 24 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien: "En Cyrénaïque, il y a eu des rencontres entre patrouilles. Un appareil Blenheim qui a été fortement avarié et forcé d'atterrir devant nos lignes a été atteint par l'une de nos patrouilles qui y a mis le feu.

"Des avions ennemis ont attaqué Bengasi. Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées parmi la population musulmane.

"De nombreuses formations aériennes ont de nouveau exécuté de vigoureuses attaques contre Malte, où l'on a infligé de grands dégâts aux bases navales et des avions. Les chasseurs allemands ont descendu cinq Spitfire et un Hurricane au cours d'engagements aériens au-dessus de l'île.

"Au cours de la nuit dernière, l'ennemi a effectué deux attaques contre Gomsio et Sicile, mais il n'a fait ni victimes ni dommages. Nos défenses antiaériennes ont atteint près de Vittoria, dans la région d'Acassa, deux bombardiers qui se sont écrasés sur le sol.

"Des bombes jetées sur les quartiers d'habitation de Vittoria et de Ragusa ont blessé une petite fille et endommagé plusieurs maisons."

Les Kiwanis invités à voter "oui" Ottawa, 24 (C.P.) — M. Charles H. Hulst, d'Ottawa, gouverneur du district d'Ottawa-Québec-Provinces Maritimes du Kiwanis international, a fait une déclaration, aujourd'hui, demandant un vote affirmatif au plébiscite de lundi prochain. Il espère que tous les Kiwanis se rendront à sa demande.

Washington, 24 (A.P.) — Le département de la Marine a annoncé aujourd'hui qu'un petit navire marchand américain avait été canonné par un sous-marin ennemi au large de la côte atlantique et que les survivants avaient été débarqués dans un port de l'est.

St-Méthode, 24 (Spécial au Devoir). — A sa dernière assemblée, le conseil municipal de St-Méthode de Frontenac, réuni sous la présidence du maire Patrice Tardif, a résolu à l'unanimité de s'opposer énergiquement à toute forme de conscription pour service outre-mer et il demande avec insistance à toute la population de St-Méthode et aux patriotes en général de voter "non" au plébiscite de lundi prochain.

L'Art dans les fleurs. L.A. PATRIE, Fleuriste. Service télégraphique partout. Radio-programme C.H.L.P. le lundi entre 12.15 et 12.30 h. Serre chaude attenante au studio. 108 STE-CATHERINE EST. J.-R. BRULE, prop.-gérant. Prés. Ass. Fleuristes de M.

Illème CENTENAIRE

Le concours oratoire du Gesù

En hommage aux fondateurs de Ville-Marie — Quatre jeunes filles et six jeunes gens y ont pris part — Travaux bien préparés — Les prix

Un grand concours oratoire mixte et intercollégial, organisé à l'occasion du troisième centenaire de Montréal, avait lieu hier soir, salle du Gesù, sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. Quatre jeunes filles et six jeunes gens des collèges classiques du diocèse de Montréal y prirent part. Ces étudiants et étudiants présentèrent des travaux concernant le troisième centenaire de la ville et qui étaient des plus soignés.

Le jury, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, se composait de MM. Léo-Paul Desrosiers, Guy Vanier, Jules Massé et Athanase Fréchette. Ces messieurs avaient à désigner quatre gagnants. Ce sont: premier: M. Georges-Henri Blouin, du collège Sainte-Marie, qui avait intitulé son travail "Je me souviens"; deuxième: M. Pierre Prévost, du collège de Montréal, qui a parlé de "La Providence et la fondation de Montréal"; troisième: Mlle Thérèse de la Rochelle, du collège Marguerite Bourgeoys, qui a rendu un magnifique "Hommage aux mères inconnues"; et quatrième: Mlle Marguerite Tournigant, du collège Basile-Moreau, qui a traité de "La femme dans l'histoire de Ville-Marie."

Prénaient aussi part au concours: M. André Péloquin, du collège de l'Assomption; M. Roger Beaujeu, du collège Jean de Brébeuf; Mlle Monique Many, du collège Marie-Anne; M. André Lussier, du collège St-Ignace; Mlle Françoise Peron, du collège Jésus-Marie d'Outremont; et M. Gilles Leduc, du collège Saint-Laurent.

Le président de l'organisation, M. Maurice Hébert, a ouvert la soirée par une courte allocution. A l'intermède, Mlle Suzanne Denis a rendu quelques pièces de chant, accompagnée au piano par Mlle Jacqueline Lavoy, et, avant la décision du jury, M. Pierre Beaudet se fit entendre, au piano.

La soirée était sous la présidence active de M. Pierre Camu.

Renseignements de M. Godbout sur l'agriculture

Québec, 24 — M. Godbout a répondu hier après-midi, à quelques interpellations des membres de l'opposition concernant la colonisation et l'agriculture.

M. J.-D. Bégin, le premier ministre a appris qu'au département de la colonisation on compte 18 agronomes auxquels on paie la somme de \$25,367.15 de salaire, y compris le boni de vie chère et \$9,066.62 pour dépenses de voyages.

A l'agriculture, on compte 21 agronomes régionaux, salaires \$58,674.27 et \$29,817.91 en dépenses de voyages; 145 agronomes de divisions et assistants, salaires \$252,533.95 et \$78,524.72 en dépenses de voyage; 245 agronomes instructeurs et autres, salaires \$446,606.64 et \$173,143.50 en dépenses de voyages, soit un total de \$757,814.86 en salaires et \$275,586.13 en dépenses de voyages.

M. Godbout a répondu également à M. J.-D. Bégin qui s'informait des montants dépensés par l'Office du drainage que cet organisme n'a aucun outillage, n'accorde aucune subvention et n'exécute pas de travaux de drainage.

Il a répondu à la même chose à M. Bégin qui faisait la même demande concernant l'Office du Crédit agricole.

Aussi à M. Bégin, M. Godbout a appris que durant l'année 1941, les cercles agricoles suivants ont reçu des octrois spéciaux de \$300 ou plus; le Cercle agricole de Sainte-Euphémie, \$300; le Cercle agricole de Ragueneau, \$497.86; le Cercle agricole de Ste-Amable, \$1,499.97.

Le communiqué de Rome

Rome, 24 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien: "En Cyrénaïque, il y a eu des rencontres entre patrouilles. Un appareil Blenheim qui a été fortement avarié et forcé d'atterrir devant nos lignes a été atteint par l'une de nos patrouilles qui y a mis le feu.

"Des avions ennemis ont attaqué Bengasi. Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées parmi la population musulmane.

"De nombreuses formations aériennes ont de nouveau exécuté de vigoureuses attaques contre Malte, où l'on a infligé de grands dégâts aux bases navales et des avions. Les chasseurs allemands ont descendu cinq Spitfire et un Hurricane au cours d'engagements aériens au-dessus de l'île.

"Au cours de la nuit dernière, l'ennemi a effectué deux attaques contre Gomsio et Sicile, mais il n'a fait ni victimes ni dommages. Nos défenses antiaériennes ont atteint près de Vittoria, dans la région d'Acassa, deux bombardiers qui se sont écrasés sur le sol.

"Des bombes jetées sur les quartiers d'habitation de Vittoria et de Ragusa ont blessé une petite fille et endommagé plusieurs maisons."

Les Kiwanis invités à voter "oui" Ottawa, 24 (C.P.) — M. Charles H. Hulst, d'Ottawa, gouverneur du district d'Ottawa-Québec-Provinces Maritimes du Kiwanis international, a fait une déclaration, aujourd'hui, demandant un vote affirmatif au plébiscite de lundi prochain. Il espère que tous les Kiwanis se rendront à sa demande.

Washington, 24 (A.P.) — Le département de la Marine a annoncé aujourd'hui qu'un petit navire marchand américain avait été canonné par un sous-marin ennemi au large de la côte atlantique et que les survivants avaient été débarqués dans un port de l'est.

Le plébiscite

L'assemblée de Saint-Henri

M. Lacombe fustige les partisans du "oui" — Après St-Henri, M. Lacombe au marché Atwater adresse la parole une fois l'assemblée de la "Ligue de Défense" déclarée close

Au cours d'une assemblée tenue hier soir dans la salle du collège de Saint-Henri, M. Liguori Lacombe a dénoncé les ministres de M. King qui incitent la population à voter oui, le 27 avril prochain.

M. Lacombe Dans le comté de Saint-Henri, où retentissent encore les déclarations solennelles et les serments de M. Cardin, a-t-il dit, je viens vous dire que la conscription serait une infamie et un suicide national. Je viens vous demander de voter NON, lundi prochain. J'affirme que le plébiscite de M. King est une odieuse tromperie comme celui de Borden et Meighen fut une exécration trahison en 1917.

Regardez un instant l'entourage de M. King, poursuivit M. Lacombe, et dites-moi si j'ai raison de vous crier: votez NON, lundi prochain. Vous ne permettez pas aux King, aux Coldwell, aux Hanson, aux Melghe de violer d'autres engagements sacrés. Vous ne placez pas entre les mains de ces gens-là, la vie de vos enfants. En ont-ils assez violé d'engagements solennels, ces gens-là, en ont-ils assez déshonoré de contrats pour leur barrer la route?

Lundi, dites-lui d'une seule voix formidable: "Vous ne passerez pas, NON et NON! A bas la conscription! Vive le Canada! Nous voterons NON pour convaincre le premier ministre de respecter les dernières volontés de M. Lapointe, qui a tant de fois affirmé que la conscription serait une erreur d'une ampleur effroyable. Nous voterons NON pour rappeler à M. King que Laurier a préféré l'honnêteté, la vérité, le courage, l'honneur au pouvoir. Nous voterons NON parce que le grand homme d'Etat presque octogénaire a parcouru le pays tout entier en 1917, pour demander au peuple de voter NON au plébiscite de Borden. Nous voterons NON pour apprendre à M. Cardin que la vérité est immuable. Nous voterons NON, enfin, s'écrie M. Lacombe, pour crier notre dégoût à tous ceux qui, dans l'ombre de Radio-Canada, ont eu le piètre courage de tenir leur mandat et de violer leurs promesses solennelles."

Parlant de M. Cardin, M. Lacombe dit qu'il a renié sa doctrine de 1917. M. Cardin et King n'ont pas été conscrits, eux, en 1917, de poursuivre M. Lacombe; moi je l'ai été.

M. Lacombe rappelle les luttes qu'il a menées à la Chambre des Communes avec M. Wilfrid Laurier contre les lois de guerre, notamment la loi de mobilisation. J'ai demandé alors à King de venir devant le peuple, il ne l'a point fait. Vous assisterez, de dire l'orateur, à une trahison bientôt, j'ai été éconduit de la Chambre des Communes, mais j'y retournerai, poursuit M. Lacombe. Ce que je veux sauver, c'est mon pays, c'est ma race. Votez non le 27 avril prochain.

L'assemblée de St-Henri était sous les auspices de la Ligue des Patriotes et la présidence de M. J. H. Delisle. Outre M. Liguori Lacombe, ont porté la parole: MM. Pierre Desrosiers, Georges Crompt, Ferdinand Alarie, Raoul Périllard.

Après l'assemblée du collège St-Henri, M. Lacombe invita ses auditeurs à le suivre au marché Atwater.

Après que le Dr J.-B. Prince eût déclaré close l'assemblée de la Ligue de Défense du Canada, et que la plupart des orateurs eussent quitté les lieux, M. Lacombe parla à ses partisans. Mme Lacombe porta aussi la parole.

Rome, 24 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien: "En Cyrénaïque, il y a eu des rencontres entre patrouilles. Un appareil Blenheim qui a été fortement avarié et forcé d'atterrir devant nos lignes a été atteint par l'une de nos patrouilles qui y a mis le feu.

"Des avions ennemis ont attaqué Bengasi. Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées parmi la population musulmane.

"De nombreuses formations aériennes ont de nouveau exécuté de vigoureuses attaques contre Malte, où l'on a infligé de grands dégâts aux bases navales et des avions. Les chasseurs allemands ont descendu cinq Spitfire et un Hurricane au cours d'engagements aériens au-dessus de l'île.

"Au cours de la nuit dernière, l'ennemi a effectué deux attaques contre Gomsio et Sicile, mais il n'a fait ni victimes ni dommages. Nos défenses antiaériennes ont atteint près de Vittoria, dans la région d'Acassa, deux bombardiers qui se sont écrasés sur le sol.

"Des bombes jetées sur les quartiers d'habitation de Vittoria et de Ragusa ont blessé une petite fille et endommagé plusieurs maisons."

Les Kiwanis invités à voter "oui" Ottawa, 24 (C.P.) — M. Charles H. Hulst, d'Ottawa, gouverneur du district d'Ottawa-Québec-Provinces Maritimes du Kiwanis international, a fait une déclaration, aujourd'hui, demandant un vote affirmatif au plébiscite de lundi prochain. Il espère que tous les Kiwanis se rendront à sa demande.

Washington, 24 (A.P.) — Le département de la Marine a annoncé aujourd'hui qu'un petit navire marchand américain avait été canonné par un sous-marin ennemi au large de la côte atlantique et que les survivants avaient été débarqués dans un port de l'est.

Cartes Professionnelles

ANCETRES
Pour retracer tous vos ancêtres, consultez **GABRIEL DROUIN** Directeur de l'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, St-Denis - LA. 8151 - MH

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous travaillons pour les Communautés Religieuses à sa prévaloir de nos services particuliers. 441, St-François-Xavier - Montréal Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Antoine Vanier, O.J. Guy Vanier, O.R. **VANIER & VANIER** AVOCATS 37 ouest, rue Saint-Jacques Tél. HARbour 2841

COMPTABLES
Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J.-Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. Romeo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. 50, rue St-Jacques MONTREAL HARbour 3635 TROIS-RIVIERES 159, rue Alexandre.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie **la Saubegarde** MONTREAL NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

CARTES D'AFFAIRES
L'ART DE VENDRE Groupe de dix fascicules qui vous enseignent rapidement et facilement l'ART DE VENDRE. No 1 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services. C'est la clé du succès en affaires. — La fonction du vendeur. Le diagnostic mental du client. No 2 détection: désir du gain, surprendre les autres, accroître ses connaissances. No 3 Diverses catégories d'acheteurs: 3 grossiste, vendeur de spécialités. No 4 Service — Réputation de la maison. Matière première — "Pointe de supériorité". No 5 Pour obtenir de l'acheteur, l'attention favorable, l'intérêt, le désir, l'action et vaincre ses hésitations. No 6 Manière d'agir du vendeur. 6 exemples d'entrée en matière: enthousiasme, argumentation, démonstration, curiosité, ruses du métier. Comment "désamorcer" un client. No 7 Evellier l'intérêt par suggestion positive. Comment faire agir le client simplement et efficacement. Attitude générale du vendeur. No 8 Les arguments de vente doivent être clairs, logiques, précis. Réponses aux objections illogiques. Comment faire répéter. No 9 Comment forcer un client à acheter. Comment arriver au bon moment, employer les moyens héroïques, laisser croire que le client nous a fait demander. No 10 Il faut connaître son client avant de le visiter. Préparation de l'entrevue. Renseignements utiles aux vendeurs de détail. Pouvoir d'achat d'un client. Comment réussir en affaires. No 11 Présenter l'argumentation. Langage à employer. Faire face aux objections. Valeur du silence. Organiser etoser. No 12 La première impression doit être bonne. Comment renouveler une première entrevue. Client grinchou. L'usage d'une carte d'affaires. No 13 Convaincre le client. Quand démissionner. Grande vertu du vendeur. Un ennemi insidieux. No 14 Divers types de clients. Argumentation variée. Le client facile. Le client froid. Le client important. No 15 Divers types d'acheteurs. La cliente nerveuse. La cliente indécise. Les femmes s'achètent pas la vente à "haute pression". CHAQUE FASCICULE 25 sous 5 pour \$1.00 — 10 pour \$2.00 15 pour \$3.00 ASSOCIATION D'ENTRAINEMENT DES VENDEURS 197 ouest Ste-Catherine, Montréal. CI-Inclus \$ — pour envoi de... fascicule No... Nom: Adresse:

ROYAL REMINGTON, UNDERWOOD, Siencloux, "égulier" et portatif Constructeurs de chèques et ameublement de bureau. Machines à additionner. Service. **N. MARTINEAU & FILS** 1619 rue BLEURY BE. 2310 Entre les "rues Vitré et Lagache" **ENCADREURS** **Wisintainer & Fils** 908 BOULEVARD ST-LAURENT **LES ENCADREURS MANUFACTURIERS** Montures — Cadres — Mirotirs Réparations de cadres et mirotirs LANC. 2264 **IMPORTATEURS** Fondée en 1892 **C. X. TRANCHEMONTAGNE & CIE** LTEE Importateurs de tissus et toiles Spécialités pour Communautés religieuses 459 St-Sulpice Tél.: BE. 2531-2 **MEURLES** Achetes comptant vous paierez meilleur marché. **A. E. Marcotte** 3906, ONTARIO EST près Oriéans CH. 9628 **REMBOURREURS-MATELASSIERS** **REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée** Spécialités: matelas et matras sur commande ainsi que réparations. Bâtième gratuite sur demande. 3885 Henri-Julien - Tél. PL. 1112 **Avez-vous besoin de bons livres?** Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal

MANUEL DE L'INVENTEUR Le formulaire de preuve d'invention. 100 pages. 30c. **ALBERT FORTNIER** PROCUREUR DES BREVETS D'INVENTION 934 STE-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTIONS (1) Un fort volume de 325 pages. En vente au prix de \$1.25 l'exemplaire au comptoir, 81.25 par la poste. Service de Librairie du Devoir

MANUEL DE L'INVENTEUR Le formulaire de preuve d'invention. 100 pages. 30c. **ALBERT FORTNIER** PROCUREUR DES BREVETS D'INVENTION 934 STE-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTIONS (1) Un fort volume de 325 pages. En vente au prix de \$1.25 l'exemplaire au comptoir, 81.25 par la poste. Service de Librairie du Devoir

MANUEL DE L'INVENTEUR Le formulaire de preuve d'invention. 100 pages. 30c. **ALBERT FORTNIER** PROCUREUR DES BREVETS D'INVENTION 934 STE-CATHERINE MONTREAL



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

La journée de charité de l'Association Catholique de l'Aide aux Infirmes

Pour la première fois depuis sa fondation, en 1926, l'Association Catholique de l'Aide aux Infirmes invite le public à collaborer à son œuvre en faveur des infirmes, pauvres, filles et garçons, estropiés, paralytiques et épileptiques de Montréal et d'ailleurs.

1° d'assurer son Service social et les frais de l'ambulance privée qui transporte gratuitement les infirmes aux cliniques et dispensaires des hôpitaux;

2° d'acheter, distribuer et entretenir les appareils orthopédiques ordonnés par les médecins;

3° d'équiper et maintenir les ateliers destinés à fournir aux filles et garçons infirmes et épileptiques un travail rémunéré.

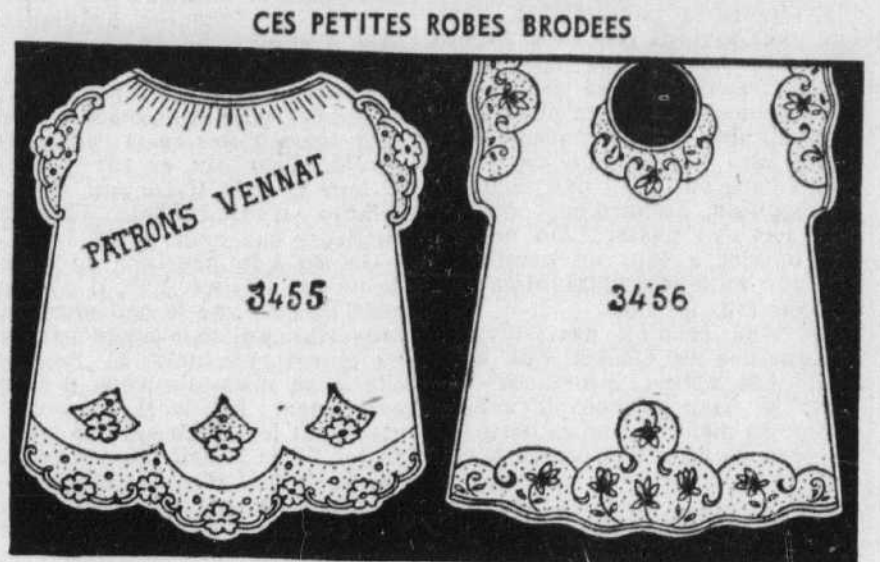
De nombreux auxiliaires ont déjà promis leurs services avec un admirable esprit de générosité, consentant tous à soutenir la cause des infirmes sans autre récompense que la certitude d'accomplir un devoir de charité et de secours envers des frères et sœurs malheureux.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Les cercles des fermières seront visités l'été prochain

A l'assemblée régulière du comité consultatif régional féminin de Montréal à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, tenue sous la présidence de Mme Tancrede Jodoin, présidente du comité consultatif, il a été décidé que durant les prochaines vacances, des orateurs de ce comité visiteront les cercles de fermières de la région, dans le double but d'établir avec eux des contacts permanents et de leur procurer, par écrit ou par la voix de conférenciers, toute la documentation et les renseignements dont les ménagères ont besoin à propos de la politique des prix du gouvernement fédéral.

A cette fin, le comité communiquera incessamment avec les associations féminines. On sait que le 12 mai le comité réunira les présidentes, vice-présidentes des paroisses et les auxiliaires de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. Au cours de cette réunion, M. Alfred Savoie, directeur de l'Administration des vi-



CES PETITES ROBES BRODEES

3455-3456 — Jolis modèles de robes courtes destinés à être brodés sur le tulle, ce qui est d'un effet ravissant. Grandeur: 6 mois à 1 ans. Chaque modèle, client, même prix que le patron au fer chaud, 40c. Etampage sur le tissu du blanc, rose ou bleu bébé, tulle fourni et faufilé \$1.98 (tulle blanc ou écru au choix). Soie à broder, 25c, ou qualité supérieure, 45c.

Abonnez-vous à notre revue de musique et de broderie, seulement 12c par an. Circulaire de draps, 5c; circulaire de nappes, 5c; circulaire de baptême, 5c; circulaire religieuse, 5c.

Tous les clients du Québec sont priés de joindre aux montants indiqués plus haut les 2% de taxe provinciale exigés par la loi.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 24 AVRIL 1942

Ci-inclus..... pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

vres et assistant du directeur de l'Administration du détail, a traité de la qualité du bœuf et du beurre par rapport à leurs prix. Dans l'établissement du prix du bœuf, dit-il, il faut tenir compte de bénéfices raisonnables, et il faut bien se garder de confondre bénéfice net avec bénéfice brut. Il convient naturellement de ne pas oublier le grand nombre des opérations, commerciales et autres, dont le bœuf fait l'objet depuis le producteur jusqu'au consommateur. On doit aussi tenir compte du fait qu'il n'y a pas moins de cinquante sortes de viande de bœuf dans le détail.

Pour ce qui est du beurre, plusieurs des plaintes portées à son sujet ces jours derniers proviennent de ce que l'on ne tenait pas compte des différences de qualité et aussi du fait qu'il y a un plafond pour chaque magasin.

Le comité consultatif féminin a ses bureaux à 702, édifice Aldred, et il demande à toutes les sociétés féminines qui seraient intéressées à entendre un orateur de la commission pour leurs réunions, de bien vouloir communiquer avec lui.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La maison jolie Rajeunissez votre intérieur pour le printemps

Les décors de vingt ans ont tout intérêt à se transformer — De l'ingéniosité et du goût nous donneront un intérieur nouveau et coquet

Nos meubles vieillissent plus vite que nous... surtout s'ils représentent plus une mode qu'un style. Mais le cadre dans lequel nous vivons a sur nous une influence certaine. Rajeunissez et égarez donc votre foyer; il vous retournera beaucoup de la jeunesse et de la gaieté que vous lui aurez données.

D'abord la chambre

Elle était primitivement de pitchpin. Un lit haut perché, une table-de-nuit-écaissier, un guéridon rond et un pouf désuet.

Voici comment la transformer. Abaissez le lit sur des pieds en boule, le débarrasser de tout ornement superflu, le décaper et le peindre de couleur claire. Faire subir le même traitement à la table de nuit qui deviendra bout de bibliothèque. Cette bibliothèque basse, la reconnaissez-vous? C'est elle, étroite et montée sur pieds de l'ancienne disposition. Nous l'avons étagée en remplaçant ses trois étagères par une étagère unique. Le guéridon, promu au rang de coiffeuse par l'adjonction d'une glace ronde mobile, se détache nettement sur l'écran lumineux d'un store de voile qu'encadre un rideau drapé. Le pouf est habillé de neuf, et le lit recouvert du même tissu dont nous retrouvons un motif collé sur le mur. Quelques bibelots bien modernes viennent souligner la note générale.

Puis la salle à manger

Buffet Henri II, table et chaises de même style. Plante verte sur la sellette.

Il n'y a pas à hésiter! Tout d'abord, avec le buffet à deux corps en faire deux, deux bahuts bas que nous séparerons par un épi de bois blanc et contreplaqué. Les dossiers des chaises seront enrobés de façon à dissimuler leurs colonnettes. Siège et dossier seront habillés de grosse toile bise brodée d'arabesques, ce qui donne beaucoup de lumière et de gaieté. Aupa-

Le couvre-feu

Il est neuf heures du soir. Les rues de la grande ville sont bourdonnantes comme un rucher: Un va-et-vient incessant de gens affairés ou de flâneurs parmi lesquels se glissent des centaines d'enfants, la plupart mal vêtus, sales, le teint pâle, le regard tourné ou insolent. Où sont ces petits à pareille heure? Qui a charge de leur surveillance? Quel danger les guette? Que rapportent-ils de bon pour leur santé morale, de ces sorties nocturnes, quand enfin, las, épuisés, nerveux, ils décideront de leur propre chef, de rentrer au foyer? Tous ceux qui ont charge d'âmes en dehors de la famille, prêtres, instituteurs, religieux ou religieuses enseignant dans les écoles, tous ceux qui, apôtres laïques, se sont voués au bien-être et au salut de cette enfance malheureuse, jetteront le même cri d'alarme en face de la marée montante de l'immoralité chez les petits: Sauvez nos enfants!

Qui ne connaît la racine du mal, cette inconcevable insouciance, cet aveuglement de tant de parents qui répugnent à accepter les sacrifices nécessaires pour protéger la petite fille ou le petit garçon contre les dangers de la rue. S'il était possible de donner des statistiques sur le nombre d'enfants atteints dès le plus bas âge de la hideuse plaie du vice sous toutes ses formes, les esprits sérieux en seraient profondément émus.

Les mois d'été s'en viennent. Les jours seront plus longs. La chaleur est accablante en juin, juillet et août dans beaucoup d'intérieurs mal ventilés, perdus au sein de quartiers populaires. La mère, le soir, éprouve la tentation de faire ouvrir la fenêtre. N'a-t-elle pas mérité, après le dur labeur quotidien, de se reposer deux heures? "Sortez, que je ne vous entende plus. Prenez garde aux machines..." Jacques, Louis et Jeanne ne demandent pas mieux. De l'air, de l'espace, la liberté entière de sauter, de courir, de fureter, de se quereller, de faire mille gamineries. Tout cela serait assez innocent, s'il n'y avait, caché dans l'ombre d'un porche ou d'une ruelle, ce vieux dévoyé, cet infernal corrupteur qui guette sa proie pour ne plus la lâcher qu'il ne l'ait déflorée, traînée à sa suite comme une remorque, dans son satanique sillage.

Une question se pose depuis longtemps et avec persistance aux esprits sérieux: Pourquoi n'aurions-nous pas le couvre-feu dans les grandes villes, au moins durant les mois d'été? Cette mesure appliquée vigoureusement, serait de nature à donner d'excellents résultats sans doute. Déjà plusieurs villes en

avant, le bois de tout le mobilier aura été décapé et cerné. Des doubles rideaux courts montés sur chemin de fer s'ouvrent sur des rideaux de bonne femme. Sur les meubles, des bibelots anciens et modernes vivent en bonne intelligence, parce qu'ils sont tous de bon goût.

Enfin le salon

Il porte péniblement une vieilleries précieuses: vingt ans environ, pour les meubles, soixante pour le reste.

Opérons donc! Le canapé devra se résigner à se passer de ses pieds. Mais en consolation, il se verra habiller d'un joli costume de serge glacée beige. La chaise sera plus féminine dans sa robe à volants toute fleurie de gros pois. La grande glace cédera la place à un miroir plus petit encadré de bois découpé de façon amusante. Vous pouvez d'ailleurs couper en deux l'ancienne glace, l'autre moitié servant à la construction d'une table basse. Le foyer de la cheminée sera égayé de fausses briques.

Votre imagination saura terminer et marquer de votre personnalité ces aménagements qui vous transformeront vous aussi.

éprouvent les heureux effets. Une action concertée des pouvoirs publics, de l'autorité religieuse et de la police, avec l'aide bienveillante des parents, faciliterait la tâche qui, au début, comporterait nécessairement des tâtonnements, des heurts, d'inévitables ennuis.

Dans un tract publié récemment sous ce titre: Le Couvre-feu, le R. P. Archambault, S.J., directeur du Comité des œuvres catholiques, ne craint pas d'affirmer que les sorties, le soir, les courses et les jeux dans les parcs et les ruelles, alors qu'il commence à faire sombre, sont l'une des plaies de l'enfance. "Que d'innocences y sont flétries à jamais, que de jeunes gens y ont compromis pour toujours leur avenir!"

Mar Chaumont ajoute qu'au temps où il était curé, il a été à même de constater combien les sorties des enfants le soir entraînent de dégénérescence morale, d'irrespect envers l'autorité, etc.

M. Dalton, directeur du Boy Bureau et membre du Comité de la Cour juvénile, préconise le couvre-feu comme l'un des meilleurs moyens de régler le problème de l'enfance abandonnée et sans surveillance raisonnable. Le couvre-feu, déclare-t-il, réduira le nombre des délits; il protégera l'enfance; il édifiera le foyer.

M. G. Durocher, chef de la police de Lachine, où, grâce à ses propres démarches, le couvre-feu a été établi en 1934, affirme que depuis lors, les nuits sont plus paisibles, les vols et autres méfaits moins nombreux. Il ajoute que cette loi existe déjà dans plusieurs villes de l'Ontario et du Québec. "Plus la ville est peuplée, plus le besoin se fait sentir d'y avoir le couvre-feu."

Cette loi, suivant l'opinion du comité des Œuvres catholiques, devrait, par un décret de la Législature, au cours de la présente session, être insérée dans les modifications prévues aux chartes des villes de la province. Elle devrait s'appliquer à tous les enfants effectivement ou apparemment âgés de moins de seize ans, tout comme la loi fédérale des jeunes délinquants. Les petits insoumis rencontrés dans les limites de la ville, quelque part sur le trottoir, ou dans la rue ou la ruelle publiques, ou sur un terrain de jeu public sans être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte qui en a la charge, après neuf heures du soir, auraient à répondre de leur infraction aux juges de la Cour des jeunes délinquants.

Toutes les objections qui ont été soulevées contre le couvre-feu à Montréal et ailleurs — impossibilité de faire observer ladite loi; mobilisation de tous les policiers; scé-

nes odieuses; innocents punis; apathie des parents, etc. — le juge Robillard affirme qu'elles se sont réduites à néant devant la compréhension du chef de police et de ses aides dans les villes où l'expérience a été sérieusement tentée. "A Lachine on l'a mise en vigueur et elle a donné de bons résultats. Et cela avec le minimum d'ennuis possibles."

Quand donc aurons-nous le couvre-feu à Montréal, à Québec, à Ottawa, dans tous les grands centres enfin? Cette mesure est d'une extrême urgence. Puisse les autorités se rendre au désir exprimé par un si grand nombre et doter les villes de la bienfaisante loi du couvre-feu.

B. POTVIN

Ecole Normale C.N.D.

La réunion annuelle de l'Amicale N.-D. des Ecoles, aura lieu samedi le 25 avril, à 2 h. de l'après-midi, à l'Ecole Normale, 2330, rue Sherbrooke ouest.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées. Un appel spécial est fait aux anciennes d'il y a 25 et 10 ans, soit les élèves de 1917 et 1932.

Comme il manque certaines adresses, chaque ancienne est priée de considérer cette invitation comme personnelle.

Conseils pratiques

Pour vos bijoux de fantaisie

Ces bijoux en bois, en caoutchouc, en verre, se salissent beaucoup à cause de la poussière et de la transpiration. Pour nettoyer les bijoux de caoutchouc, frottez-les avec un peu de chamois. Même traitement à ceux de bois. Ceux de verre, teinté ou non, vous les plongez dans un bain d'eau savonneuse. Pour qu'elle mousse beaucoup, taillez dans l'eau une bonne quantité de savon en pillettes.

Essayez colliers et bracelets, puis plongez-les pendant quelques moments dans un bain de seure.

Le bouillon

Mettez la viande à l'eau froide. — Chauffez; aux premiers bouillons, écumez très soigneusement. Ajoutez les légumes. Quant l'ébullition est rétablie, écumez à nouveau. Vérifiez l'assaisonnement en cours de cuisson. Le pot-au-feu doit cuire très doucement et pendant quatre heures au moins. Pour obtenir un bouillon très clair, passez-le à travers un linge. On peut clarifier

EATON



Eatonia légers

MODELES FRAIS POUR L'ETE

Formes élégantes, bord biaisé bordé d'un ruban étroit ou sans bordure, en feutre de fourrure. Nouvelles teintes d'éte de brun, bleu, gris-bleu, gris et vert. Peintures: 6% à 7%.

PRIX EATONIA

5.00

CHAPEAUX, au deuxième

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

aussi en ajoutant un blanc d'oeuf dans le bouillon froid ou tiède. Mélangez, puis passez.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: Eclair 3361*, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



La Variété d'une Symphonie

Chaque bonbon Laura Secord a son caractère particulier. Votre choix les réunit en un assortiment qui exprime votre goût et votre personnalité.

BONBONS

Laura Secord



Il y a 124 sortes différentes de Bonbons Laura Secord parmi lesquelles vous choisissez.

Advertisement for 'Ménage du Printemps' by L. P. Fontaine & Frère, featuring 'LE MARBOLEUM' carpet.

Feuilleton du "Devoir": LE RÊVE D'ANTOINETTE Par EVELINE LE MAIRE

nu me voir et m'a laissé comprendre que vous lui plaisiez infiniment. Il dépend de vous d'être son heureuse femme."

Non, non, pas cela, ces petites filles sont si portées à la vanité! Antoinette pourrait croire que ses charmes, assez puissants pour faire cette première conquête, devraient désormais lui attirer tous les hommages. Elle n'aurait pas la raison de comprendre que cette chance inespérée ne se représenterait sans doute jamais, et sa tête folle serait très capable de lui faire refuser le bien dans l'espérance du mieux ou de quelque absurde chimère. Pour mener à bien l'entreprise, il fallait de la diplomatie.

C'est alors que tante Virginie, donnant une entorse à la vérité, mit un commérage de plus sur la conscience des habitants de Montréal. Elle venait tout de suite l'effet produit par cette perspective d'avenir et la ferait miroiter comme une chose difficile pour exciter la contradiction de sa trop indépendante pupille. Qui veut la fin veut les moyens.

Maintenant, c'était fait! Elle sou-

pira très fort, de satisfaction, et regarda Antoinette. Celle-ci riait, riait comme une petite folle, un peu nerveusement, elle avait eu si peur! Elle riait de sa frayeur, de l'air solennel de tante Virginie, et de la chose amusante qu'elle venait d'entendre. La digne demoiselle qui, tout d'abord, avait mis cette gaieté sur le compte d'une surprise joyeuse, commençait à s'inquiéter.

— Ma nièce, fit-elle, j'aimerais à vous voir plus sérieuse.

L'espiègle reprenait tout son calme.

— Pardonnez-moi, ma tante, mais je ne savais pas ces dames si gaies. C'est très drôle!

— Pourriez-vous me dire, Antoinette, ce qui est si drôle? demanda Mlle Bertrand vexée.

— Mais... ce ridicule cancan de petite ville. On m'avait bien dit, seulement je ne voulais pas le croire, que les austers bandeaux des ménagères accomplies de province cachait l'imagination la plus exubérante, la plus folle qu'on puisse rêver. Sous ces plaques pommatées au muse ou à la rose, on marie, on tue, on donne des gens que l'on connaît à peine, à qui l'on n'a ja-

mais parlé, et voyez-vous, ma tante, cela m'amuse plus que je ne saurais vous le dire, d'avoir fait travailler ces pauvres cerveaux au point d'en faire sortir l'idée la plus invraisemblable du monde.

Mlle Bertrand ne savait si elle devait rire ou se fâcher. Il importait de continuer cette conversation longuement mûrie et péniblement amenée; il fallait aussi ne pas indisposer la petite. Mieux valait donc laisser passer les allusions irrespectueuses et ne pas s'écarter du grand sujet.

— Ma chérie, que trouvez-vous d'invraisemblable à ce que l'on dit? Je comprends qu'un jeune fille raisonnable vous n'avez jamais osé prétendre à un si beau parti, mais je crois en même temps M. Marelle très désintéressé, et l'opinion publique n'est pas si sottise, après tout.

— Je n'ai aucune reconnaissance à l'opinion publique qui me trouve digne d'un tel honneur, ma tante, car, moi, je ne juge pas les choses comme elle.

mariage tant désiré. Elle rajusta ses lunettes sur son nez et s'approcha de sa nièce.

— Et comment jugez-vous les choses, mon enfant?

— Mon Dieu, ma tante, je ne les juge pas, à dire vrai, je les apprécie telles qu'elles sont. Par exemple, vous semblez croire que M. Marelle me ferait un grand honneur en m'épousant; d'après les commérages de Montréal, une telle union serait très bien assortie. Moi, je pense différemment, je n'y verrais aucun honneur, au contraire, et ce mariage me semble si disproportionné que l'idée ne m'en serait jamais venue si vous n'en aviez pas parlé... Mais laissons là les petits potins du pays; heureusement ce ne sont pas eux qui feront ma destinée.

— Parlons-en, au contraire, Antoinette, car je suis bien tonnée et je voudrais savoir ce que signifie ce prétendu dédain pour un homme que tout le monde estime.

— Ce dédain est sincère. Avez-vous pu supposer même une minute que je sois faite pour devenir la femme d'un notaire? Je n'en ai jamais eu l'idée, vous n'avez donc jamais été jeune, vous ne savez donc pas qu'à dix-huit ans

on a quelque part dans le cœur ou dans la tête un grain d'idéal... et qu'une étude de notaire est l'éteignoir de l'idéal! Vous n'avez donc jamais rêvé d'une vie rose, ensoleillée et parfumée... Vous voudriez le dire, m'ensevelir entre des cartons pcusiéreux, sans autre aliment intellectuel que la préoccupation du dîner ou des prochaines confitures, sans autre sujet de conversation que le testament de M. X., et la vente des champs du sieur Z., à condition, bien entendu, que cela n'effleure pas le secret professionnel! Avoir en face de soi, à table, deux fois par jour, un notaire, vivre avec un notaire!... Ma tante, désirez-vous que je devienne folle?

— Antoinette, vous êtes ridicule et sottise, laissez-moi vous le dire, il est fort probable que M. Marelle ne voudrait pas d'une étourdie comme vous, romanesque et vaniteuse; il est donc inutile de vous défendre ainsi d'un avenir dont vous n'êtes pas digne. Sachez pourtant que si "ce notaire" vous faisait l'honneur de vouloir de vous, l'exigerais que vous acceptiez.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée, 1125, rue Saint-Jacques. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Au marché Atwater

Une foule de 20 à 25 mille personnes acclame les députés anticonscriptionnistes

MM. Raymond, Pouliot, Crête, Gauthier, Lizotte, d'Anjou, W. Lacroix reçoivent des ovations — Chacun d'eux prononce un bref discours, conseillant le vote négatif, le 27 — La réponse affirmative autoriserait M. King à aller jusqu'à la conscription pour outre-mer inclusivement — Ne pas faire le jeu des tripoteurs — La publicité du Service de l'Information et la lenteur quant à la défense du Canada — Les communistes qui veulent "sauver la chrétienté" — Derrière le plébiscite la face hideuse de la conscription — Les familles nombreuses du Québec — Le Québec respecte la parole donnée et veut qu'on la respecte — M. Raymond examine le cas du pitoyable Ernest Bertrand — Ça n'est pas toujours au Québec à faire des sacrifices au nom de la prétendue unité nationale — M. Pouliot et le "jamais" énergique de M. Lapointe

Les manifestations de la foule ont été joyeuses. — La police n'a pas eu à intervenir pendant la réunion qui fut enthousiaste

Le grand ralliement de la Ligue pour la Défense du Canada, hier soir, au marché Atwater, a attiré une foule énorme dont il serait difficile d'apprécier le nombre, car des milliers et des milliers d'auditeurs, séduits par une véritable température d'été, préférèrent écouter les discours de leurs orateurs, sur la place du marché et dans les rues avoisinantes. On a parlé de 25,000 même. La Gazette dit "plusieurs milliers" et le Canada, pas plus sympathique, dit environ 15,000. En fait, il y en avait bien plus que cela. L'assemblée se déroula avec discipline: les étudiants, en nombre considérable, demeurèrent à l'intérieur de la salle, acclamant les orateurs et chantant des airs patriotiques, entre les discours. Ceux d'entre eux qui portaient sur leur chapeau, un petit papillon ou le "non" du plébiscite apparaissaient en caractère gras, les enlevèrent dès après la requête du Dr J.-B. Prince, président de l'assemblée. Celui-ci avait, en effet, demandé aux jeunes, dès le début de la soirée, de rester calmes, de ne pas manifester, et plutôt de donner un vote négatif raisonné au plébiscite de lundi prochain.

A l'extérieur, un groupe de tout jeunes gens a commencé, durant le troisième discours, à manifester joyeusement, soit en chantant l'hymne national O Canada, soit en scandant le mot d'ordre de circonstance: A bas la conscription. Leur attitude, durant tout l'assemblée, fut si disciplinée que la police municipale "à pied" (il n'y avait pas, hier soir, de police "montée" de Montréal ni d'Ottawa, ni de détectives-motocyclistes) n'eut pas à intervenir, sauf après l'assemblée, alors que les "gardiens de l'ordre public" décidèrent d'enlever à certains manifestants des pancartes anticonscriptionnistes. C'était leur devoir d'agir ainsi, puisque les autorités du pays ont prohibé, pour la semaine précédant le plébiscite, tout affichage de signe extérieur indiquant le vote qu'un électeur ou une électrice a l'intention de donner lundi prochain. Pendant toute la durée de l'assemblée, à l'extérieur toujours, les photographes d'une certaine presse ont eu fort à faire. Ils désiraient un chahut disgracieux qui n'eût pas lieu; ils gaspillèrent avec une belle prodigalité les éclairs de magnésium de leurs appareils, captant pour leurs lecteurs d'innocents adolescents brandissant trois grosses lettres noires: NON. Ces pauvres photographes, en service commandé, s'essouffèrent quatre heures durant, avec leurs confrères de la rédaction, à suivre le peloton très restreint des manifestants.

Ceux-ci firent, en effet, le tour du marché Atwater, une cinquantaine de fois au moins, riant, à chaque "ronde", de nouveaux adeptes enthousiastes du "non". Il faut dire, pour plus d'exactitude, que cette multiplication de l'effectif des jeunes patriotes, se faisait immanquablement en arrière de l'immeuble du marché, sous les éclairs de magnésium de ces messieurs de la presse conscriptionniste, et sous l'œil indulgent de quelques membres de la police qui dissimulaient plus ou moins bien leur approbation d'une manifestation aussi pacifique que légitime.

Il paraît qu'après l'assemblée, il y eut quatre arrestations, dont la Gazette et le Canada font état. Il s'agissait de jeunes récalcitrants qui auraient refusé de remettre leurs pancartes à la police. Des journalistes ont été immobilisés pendant une demi-heure, ainsi que la moitié du groupe de manifestants, en face du marché, où un solide cordon de police les maintint de force — mais sans les molester — sur le trottoir. Les journaux du matin parlent d'une manifestation hostile en face de l'ancien hôtel de la place Viger, où sont présentement logés des membres de la marine marchande anglaise. Ces journaux se contredisent. La Gazette écrit, en effet, ce qui suit: "On nous déclara, toutefois, que lorsque les marins anglais furent arrivés à cet endroit (la place Viger), les marins anglais furent tous sortis de l'hôtel, de sorte qu'une émeute aurait pu facilement se dérouler sans l'action des agents de police qui dispersaient les groupes aussitôt qu'ils se formaient". (On se demande comment aurait pu se produire cette émeute, si les pensionnaires de l'ancienne hôtellerie de la place Viger étaient "presque tous sortis") De son côté, la Gazette prétend que "deux cents marins" attendaient les manifestants, sur les pas de l'hôtel, en question. Qui des deux croit? En tout cas il n'y a pas eu de bagarre.

Pour ce qui est de l'assemblée proprement dite, tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait. Les orateurs, l'un après l'autre, ont exigé un calme digne, mais un vote négatif éloquent, le 27 avril.

A l'intérieur de la salle du marché, la grande foule fut calme mais bourdonnante d'enthousiasme. Elle a acclamé, à plusieurs reprises, le Devoir. Certains des auditeurs ont manifesté contre les Juifs. Un de nos ministres fut copieusement hué, chaque fois qu'un orateur prononça son nom. Le Dr Prince, président de l'assemblée, fit applaudir à tout rompre les noms des Bourassa et des Lamarche.

Le Dr J.-B. Prince, président de la "Ligue pour la Défense du Canada", a présidé l'assemblée et il a présenté les orateurs. Ces derniers sont tous des députés libéraux à la Chambre des Communes, qui ont fait récemment campagne en vue de demander à leurs électeurs de ne pas les relever de leur promesse. Ce sont: MM. Maxime Raymond, député libéral (Beauharnois-Laprairie); Jean-François Pouliot, député libéral (Témiscouata); J.-Alphida Crête, député libéral (Saint-Maurice-Lafleche); Dr Pierre Gauthier, député libéral (Portneuf); Wilfrid Lacroix, député libéral (Québec-Montmorency); Louis-Philippe Lizotte, député libéral (Kamouraska); et J.-E.-S. Emmanuel d'Anjou, député libéral (Rimouski). Les autres députés libéraux fédéraux qui ont voté contre le plébiscite, à la Chambre des Communes, se sont excusés par lettre ou par télégramme, de ne pouvoir prendre part à l'assemblée. Ce sont: M. Ed. Lacroix (Beauce), Charles Parent (Québec), Lionel Bertrand (Terrebonne) et Maurice Bourget (Lévis).

M. Liguori Lacombe, député (Laval-Deux-Montagnes), qui tenait une assemblée au collège de Saint-Henri, hier soir, a paru vers la fin du ralliement, au marché Atwater. Après l'assemblée de la "Ligue pour la Défense du Canada", M. Lacombe a fait un bref discours devant quelques centaines d'auditeurs restés sur les lieux. M. le Dr Prince avait déjà déclaré close la réunion de la "Ligue", où ne parurent que des députés libéraux.

La "Ligue pour la Défense du Canada" nous communique ce qui suit, en marge de l'incident Lacombe: "Seuls les députés libéraux ayant voté contre le plébiscite ont été invités à la "Ligue de la Défense du Canada" comme orateurs à l'assemblée d'hier soir, au marché Atwater. M. Liguori Lacombe, chef du Parti canadien, n'était pas à la liste des invités".

M. Crête dit que la conscription pour service outre-mer et veut dire, en même temps, non au point de vue de confiance en M. Mackenzie King et dans le gouvernement. Par contre, et la contradiction est flagrante, des gens nous disent que pour nous, de la province de Québec, voter oui au plébiscite, cela veut dire non à la conscription et oui comme expression de confiance en M. King et dans le gouvernement. Vous avez entendu l'exposé de ces thèses absolument contraires l'une à l'autre, depuis quelques jours à la radio. Pourquoi il n'y a qu'un plébiscite, ou plutôt il n'y a qu'une question lors de ce plébiscite. Quelle est la thèse juste? Chose certaine, les deux côtés ne peuvent pas avoir raison en même temps. Ou le oui signifie l'approbation de la conscription et une expression de confiance en M. King, ou il veut dire la désapprobation de la conscription, et une expression de défiance en M. King. Quant à moi, je suis convaincu qu'une réponse affirmative à la question du plébiscite signifiera un mandat de la population à M. Mackenzie King et au gouvernement, de mettre de côté les enga-

gements anticonscriptionnistes qui ont été pris en 1939 et en 1940, et d'imposer, dans un avenir plus ou moins prochain, la conscription pour service outre-mer. Si l'on n'entrevoit pas l'éventualité de la conscription pour outre-mer, pourquoi le plébiscite? M. Mackenzie King est, on en conviendra, un homme qui a une trop haute idée de ses responsabilités, pour risquer de diviser dangereusement le pays par ce plébiscite, s'il n'envisageait pas l'éventualité de la conscription.

Quant à la question de confiance en M. King et dans le gouvernement, le premier ministre a déclaré lui-même qu'un vote affirmatif ne serait pas considéré comme une expression de confiance. Pour ma part, je ne vous cacherais pas que j'ai confiance en M. King. J'ai plus confiance en M. King que beaucoup de ses partisans. J'ai, en fait, tellement confiance en M. King que je sais que si nous répondons NON à la question du plébiscite et que si la majorité des électeurs répondent NON, le premier ministre n'imposera pas la conscription. M. King respectera la volonté populaire. C'est pour ces raisons que je répondrai NON au plébiscite et que je vous conseille d'en faire autant. De toutes façons, que l'on envisage la situation sous tous ses aspects, un NON est une police d'assurance contre la conscription.

Ce n'est pas au moment où l'on dit partout que le Canada est gravement menacé que nous devrions songer à délier le gouvernement de ses promesses anticonscriptionnistes. En septembre 1941, le Service de l'Information d'Ottawa, bureau de propagande créé depuis le début de la guerre, publiait une longue étude dans le but de montrer clairement que notre pays était menacé aussi bien du côté du Pacifique que de celui de l'Atlantique.

Voici ce qu'on y disait, avec l'approbation du gouvernement: "Que les Allemands et les Japonais, unissant leurs forces, parviennent à vaincre la Russie et à conquérir l'immense Sibirie, ils n'ont plus, pour franchir le pied en Amérique, qu'à franchir le détroit de Behring, qui n'est large en un endroit que de 56 milles. Et encore ces 56 milles sont-ils coupés par les îles Diomedes dont la plus grande, qui appartient aux Russes, et la petite, qui est américaine, ne sont éloignées l'une de l'autre que d'un mille... De la pointe extrême de la Sibirie, les bombardiers de l'axe n'auraient que 2,100 milles à parcourir pour attaquer Vancouver, et 2,150 milles pour frapper Edmonton. Du côté de l'Atlantique, les distances demeurent plus grandes, mais la menace n'est pas moins toujours présente. L'Islande et le Groenland constituent dans le Nord-Atlantique de commodités essentielles pour une flotte aérienne partie d'Europe pour venir attaquer le Canada. Il est vrai, fort heureusement, que les Alliés d'abord, puis les Américains, ont assuré la sécurité de ces points stratégiques essentiels à notre défense; mais si l'Angleterre venait à être vaincue et que l'axe pût lancer toutes ses forces contre notre continent, pourrions-nous être bien certains que les positions alliées en Islande et au Groenland seraient inexpugnables?"

Cela a été publié par le Service de l'Information, avec l'assentiment du gouvernement d'Ottawa. Get exposé de la situation dangereuse dans laquelle se trouve le Canada est exacte ou elle est fautive. Si elle est fautive, pourquoi le gouvernement a-t-il permis qu'on effrayât ainsi la population, en lui faisant croire à des dangers imaginaires? Et si elle est exacte, si vraiment le Canada est menacé, comme on le dit dans cette pièce de propagande, pourquoi parler de conscription pour service outre-mer? Dans l'un comme dans l'autre cas, que le soit pas, je ne vois pas pourquoi il est nécessaire de répondre oui à la question du plébiscite, de dégrader le gouvernement de ses promesses anticonscriptionnistes. Si le Canada n'est pas menacé, je ne vois pas la nécessité, même éventuelle, de la conscription pour outre-mer, car je ne me reconnais d'obligations qu' envers le Canada. Et si le Canada est menacé, je vois encore moins la nécessité de délier le gouvernement de ses engagements afin de lui permettre d'envoyer malgré eux nos jeunes gens combattre outre-mer.

Si vous répondez NON à la question du plébiscite, ainsi que je vous engage à le faire, non seulement vous prenez une police d'assurance contre la conscription pour service outre-mer, mais vous rendez le plus grand service au pays et au gouvernement que l'on puisse imaginer. En donnant une réponse négative au plébiscite, vous ferez savoir au gouvernement que vous lui conseillez une prévoyante économie de nos ressources humaines en cas d'attaque de l'ennemi. Exilons de nous trouver dans la situation de l'Australie qui, après avoir éprouvé ses troupes sur plusieurs continents, a été obligée de compter sur l'aide de l'extérieur pour re-

pousser les attaques japonaises. Nous ne sommes pas une grande nation aux ressources humaines inépuisables. Il peut arriver un jour — et Dieu veuille que cela ne se produise jamais — que nous ayons besoin de toute notre population pour défendre notre pays, ici même, sur notre continent.

Pour cette raison, comme pour toutes les autres qui vous seront données ce soir, je vous conseille, je vous supplie au nom de votre pays, au nom de vos enfants, de répondre NON, lundi prochain, à la question du plébiscite.

M. Lizotte

Le député de Kamouraska dit d'abord que pour un député de comté rural, parler à une assemblée de ville aussi considérable que celle du marché Atwater, devant des gens qui sont pourtant gâtés tellement ils ont de bons députés (rires), c'est un grand honneur.

Mes électeurs agricoles m'ont, dit-il, donné un message, celui de vous faire savoir qu'ils voteront 99,5 pour 100 "non" au plébiscite de lundi et celui de vous demander d'en faire autant si vous êtes capables.

M. Lizotte fait alors allusion à ses compagnons de la Chambre des communes et de la tournée anticonscriptionniste faite à travers la province. Ils ont préféré, dit-il, le chemin de l'honneur à celui des honneurs. Je suis assuré que la population leur en sera reconnaissante. Nous avons été élus en mars 1940 sur la promesse de ne pas aller plus loin que la conscription pour outre-mer. Nous avons promis alors de ne jamais manquer à la parole donnée. Aussi notre groupe a-t-il le front haut et la conscience seraine parce qu'il s'oppose, malgré ses chefs, à la conscription pour outre-mer qui suivra le plébiscite si le peuple vote "oui". Nous venons ce soir vous demander votre appui et votre encouragement. Vous le manifesterez en votant "non" lundi.

Ceux qui viennent vous dire que l'approbation du plébiscite écartera la conscription...

— Sont des menteurs, lance un voix. Chou! ajoute un autre.

Dans l'Ouest on dit que le plébiscite ouvrirait la porte à la conscription, mais dans l'Est on dit que le plébiscite empêcherait la conscription. Franchement, il y a des hommes à deux faces au pays. Nous, nous n'avons qu'une face — elle n'est peut-être pas belle — mais nous n'en avons qu'une et n'avons pas peur de rencontrer les électeurs face à face.

M. King demande de voter "oui"; M. Meighen et M. Hanson demandent de voter "non"; M. Coldwell veut conscrire non seulement les hommes mais les richesses, ce qui veut dire pour un cultivateur ses veaux et ses cochons; enfin, Tim Buck, le chef communiste, demande de voter "oui".

— Chou! les communistes. — Oui, reprend M. Lizotte, les communistes qui ne croient ni en Dieu ni en diable, veulent sauver la chrétienté par un vote affirmatif. Il n'y a que ceux qui veulent tenir leurs promesses qui vous demandent de voter "non". Je suis fier d'être de ceux-là parce que je sais que le peuple est avec nous, le peuple qui dira "non" lundi sur le plébiscite.

M. Gauthier

En 1937, lorsque nous prenions part à la discussion sur les crédits militaires, nous disions que le pays s'engageait dans une aventure qui nous coûterait cher. Nous disions que les événements dépasseraient les hommes et que les circonstances seraient plus fortes qu'eux. Aujourd'hui le gouvernement dit que les circonstances ont changé, qu'il faut donner au gouvernement la possibilité de discuter la question de conscription à son gré.

A l'occasion du débat sur le plébiscite, nous avons discuté la question de conscription pendant un mois. Par conséquent, ce n'est pas nécessaire de relever le gouvernement de ses promesses pour pouvoir discuter la conscription.

Lorsque Ernest Lapointe disait: "Jamais nous n'imposerons la conscription pour service outre-mer", il était applaudi, vanté, adulé. Aujourd'hui, dans certains milieux, on préfère ne pas parler de Lapointe. Les circonstances ont changé, et les hommes aussi. Vous avez entendu à la radio quelqu'un attaquer M. Maxime Raymond, en disant que M. Raymond s'était opposé au vote de crédits pour la défense nationale. Lorsqu'on essaie de faire croire aux gens que nous sommes opposés à ce que notre défense nationale ait la priorité, on trompe la population.

M. Raymond a déclaré en 1939 qu'il était prêt à voter n'importe quel montant, du moment qu'on lui assurerait que ce montant serait employé pour la défense nationale au Canada. Ou étaient-ils ceux qui se donnaient aujourd'hui comme des protecteurs de la jeunesse dorée, lorsque M. Raymond a demandé à la Chambre de donner le droit de vote au plébiscite aux civils de 18 à 21 ans? Ou étaient-ils quand on a demandé que les fils des cultivateurs soient exemptés du service militaire?

L'on essaie de nous diminuer dans l'estime du public, mais nous sommes prêts à endurer encore plus que cela, parce que nous sommes convaincus que dans Québec, et dans toutes les autres provinces, la parole donnée est encore sacrée, que les gens croient encore à la sainteté des contrats.

En 1917, on a condamné la conscription comme une mesure défensive. En 1921, on a demandé à la province de Québec de faire un bloc solide contre la conscription; on n'avait pas peur que la province s'isole. Nous avons continué de faire

bloc contre la conscription parce que nous savions que cette mesure amènerait la désunion nationale.

Les circonstances et les hommes ont tellement changé qu'aujourd'hui il n'y aura pas d'unité nationale. Autrement il ne fallait pas parler de conscription, aujourd'hui on ne peut pas s'en passer. On ne fera pas oublier à tout un peuple un évènement anticonscriptionniste préché sur tous les tons.

En 1940, ce n'est pas seulement la province de Québec qui a dit non. Les autres provinces ont porté M. King au pouvoir avec la plus forte majorité jamais donnée à un premier ministre, parce qu'elles n'en veulent pas de la conscription. Le 27, le vote NON sera beaucoup plus considérable dans les autres provinces que ne l'imaginent certains partisans du oui.

M. Raymond

Inutile de vous dire que je me sens heureux d'être en si bonne compagnie. Mes collègues de la Chambre qui sont ici et moi, nous ne craignons pas d'affronter les auditeurs. Nous n'avons qu'un mérite: celui d'avoir fait notre devoir, celui d'avoir été fidèles au mandat que nous avons reçu de nos électeurs en mars 1940, celui d'avoir tenu la promesse solennelle que nous avons faite à nos électeurs de combattre tout projet tendant à imposer la conscription.

Nous venons demander aux électeurs d'exiger que les gouvernements tiennent leurs promesses et respectent leurs engagements. Depuis quel temps nous avons tenu une série d'assemblées à travers la province. Je suis heureux de vous dire que partout nous avons rencontré des auditeurs nombreux et enthousiastes. En face de cette assemblée immense, nous sentons que le travail que nous avons entrepris depuis près de trois semaines n'a pas été inutile. C'est une preuve que la province de Québec comprend l'importance de la question.

Je voudrais relever quelques arguments des partisans du oui. Avant d'aborder le côté sérieux, peut-être devrais-je m'arrêter un moment pour parler de M. Ernest Bertrand. Il a voulu prendre un chemin de travers pour expliquer la culbute qu'il a faite. Il a dit que ceux qui aujourd'hui parlent de la défense du Canada ne songent pas à la défense du Canada en 1937 quand ils s'opposaient aux crédits militaires.

Il n'a pas dit toute la vérité. En 1937, nous nous sommes opposés à l'augmentation des crédits militaires parce que nous craignons qu'ils fussent destinés à servir pour les guerres extérieures. M. Bertrand était alors un antiimpérialiste.

Voici ce qu'il disait: "Le principe en jeu est celui de la participation aux futures guerres de l'Europe. Si la défense nationale signifie la contribution aux guerres futures de l'Europe, je dois me prononcer contre la défense nationale". C'est M. Bertrand qui parlait comme cela... Et ce farouche antiimpérialiste a voté pour la participation en 1939.

Nous, en 1937, nous nous opposons parce que nous craignons que les crédits fussent destinés aux guerres étrangères, et vous savez que nous n'avons pas eu tort, car ces crédits ont servi sur les champs de bataille étrangers.

Ce même farouche antiimpérialiste a envoyé un manifeste à ses électeurs aux élections de 1940; il y affirmait que la guerre resterait volontaire. S'il croit pouvoir expliquer ses culbutes en se retenant derrière ceux qui, en 1911, ont trahi leur mandat il est mal venu; la culbute d'aujourd'hui n'est pas meilleure que celle de 1911.

On dit à la province de Québec: de ne pas s'isoler. Mais il n'est pas juste de dire que le sentiment anti-conscriptionniste n'existe pas dans les autres provinces. M. Raymond cite à ce sujet plusieurs discours, notamment un de M. Hanson. Il continue: le même orateur qui disait qu'il ne fallait pas isoler Québec se vantait d'avoir été contre la conscription en 1917. Est-ce qu'il isolait Québec alors? Mais en 1942 une majorité dans les autres provinces votera NON contre la conscription.

M. Raymond cite ensuite M. King quant à la portée du plébiscite, et il continue: Si le peuple répond affirmativement cela signifie que le gouvernement est libre de ses engagements. Si la réponse est négative, cela voudra dire que la majorité des électeurs estime que le gouvernement doit s'en tenir aux engagements qu'il a pris.

On a l'audace de prétendre qu'il ne s'agit pas de conscription. Ces gens-là vous trompent. Si après les déclarations de M. King nous avions encore un doute, il nous suffirait pour voir la portée du plébiscite de constater que tous les conscriptionnistes demandent aux électeurs de voter oui.

L'unité nationale

Nous voulons tous l'unité nationale, mais pas au prix de sacrifices toujours consentis par les mêmes. Ce n'est pas la première fois qu'on demande à la province de Québec de consentir des sacrifices pour l'unité nationale. Depuis cent ans que l'unité nationale se fait uniquement sur le dos de la province de Québec.

Lors de l'Union des deux Canadas en 1840, la dette de l'Ontario était de \$600,000, et la province de Québec n'avait pas de dette. On a demandé à la province de Québec d'assumer cette dette, et au nom de l'unité nationale, nous avons accepté.

La province d'Ontario avait 486,000 âmes, et la province de Québec, 661,000. On a demandé une représentation égale, malgré la différence de population, et de nouveau notre province a consenti au nom de l'unité nationale.

Puis quand la population de l'Ontario est devenue plus nombreuse, on a demandé la représentation proportionnelle à la population pour les deux provinces, et au

nom de l'unité nationale la province de Québec a encore consenti.

La Commission Dufour-Sirois a fait récemment une enquête et a recommandé d'abandonner une source de revenu essentielle aux droits provinciaux. Et là encore au nom de l'unité nationale on nous a demandé de sacrifier nos droits.

En 1939, lors de la déclaration de la présente guerre, on a demandé au Québec de consentir à la participation au nom de l'unité nationale, avec la condition qu'il ne serait jamais question de conscription. Nous avons de nouveau consenti.

On vient maintenant demander, toujours au nom de l'unité nationale, un autre sacrifice. Nous la voulons, l'unité nationale, mais pas toujours au prix de sacrifices consentis par les mêmes. Nous la voulons, mais dans des conditions justes, équilibrées. Et quand nous avons avancé nos conditions, et qu'elles ont été acceptées, nous exigeons qu'elles soient respectées.

Pourquoi ce plébiscite? A-t-on apporté un seul argument pour le justifier? Est-ce pour connaître le sentiment de la population? Elle s'est exprimée en 1940. Est-ce pour connaître le sentiment de la province de Québec? Que fait-on de la déclaration d'Ernest Lapointe que JAMAIS l'on n'imposerait la conscription?

Peut-on demander au Québec de faire mentir Ernest Lapointe? Non, nous ne l'accepterons pas, la conscription, nous n'en voulons pas parce que l'expérience de 1917 a été désastreuse et qu'en 1942 le volontariat fournit plus de recrues qu'on peut en former, parce que l'effort du Canada est supérieur à l'effort de tout autre pays allié. On demande au Canada de produire plus de matériel de guerre et la main-d'œuvre manque. Nous ne voulons pas de la conscription parce que nous voulons garder nos hommes pour défendre notre pays.

Nous ne voulons pas de la conscription parce que nous sommes Canadiens 100 pour cent; nous sommes prêts à défendre notre pays jusqu'au dernier homme et au dernier sou.

Je vous demande à tous, le 27, une avalanche de NON qui fera réfléchir le gouvernement, et vous confirmer la parole de Lapointe que JAMAIS la province de Québec n'acceptera la conscription.

M. d'Anjou

Le député de Rimouski a porté à plusieurs reprises la parole ces derniers jours dans le bas du fleuve. Il a voté à Ottawa contre son parti parce que son parti a cessé de demeurer intransigeant sur la question de la conscription. Il l'a dénoncé pendant 25 ans; pourquoi ne la dénonce-t-il plus? Derrière le plébiscite, dit-il, se cache la face hideuse de la conscription.

Heureusement, il a confiance qu'à Montréal comme ailleurs les bons sens triomphent. Nous voulons nous battre, bien sûr, mais nous voulons que notre sang coule en bonne terre canadienne. J'ai l'honneur, ajoute-t-il, d'appartenir à un comté composé de gens valeureux, comme Jean Brillant, et prêts à mourir pour leur patrie, mais pas prêts à accepter la conscription et à aller mourir sur n'importe quel champ de bataille.

Ceux qui préchent la conscription ambitionnent des récompenses: sièges de sénateurs, portefeuilles

(Suite à la page sept)

Paroles d'un ministre honnête

"Le gouvernement King n'a jamais hésité à imposer l'obligation quand il l'a estimée nécessaire et quand, à son avis, cela devait aider le pays à faire un effort de guerre total. ET IL N'HESITERA PAS A SE TOURNER VERS LE SERVICE OBLIGATOIRE DANS UNE MESURE ACCRUE, DES QU'IL LE JUGERA NECESSAIRE.

"Nous ne demandons pas au peuple s'il doit y avoir ou non conscription. Cela n'est pas de sa responsabilité. NOUS DEMANDONS AUX GENS DE NOUS PERMETTRE DE PRENDRE NOUS-MEMES NOS RESPONSABILITES LIBREMENT, à la lumière des faits et des besoins de la situation, selon notre jugement et sujet à notre responsabilité envers le parlement. ... Quant à moi, je n'ai pas vu jusqu'ici que la conscription fût nécessaire, ni qu'elle pût être de grande utilité; MAIS DANS UN MONDE OU LA FACE DES CHOSSES CHANGE SI VITE, PERSONNE NE PEUT DIRE CE QU'IL FAUDRA FAIRE DEMAIN. IL SE PEUT QUE L'IMPOSITION DE LA CONSCRIPTION DEVIENNE NECESSAIRE. ... Il ne faudrait pas qu'une dispute quant à l'imposition de la conscription PUT ENRAYER notre effort de guerre."

(M. J.-T. Thorson, à Toronto, le 13 avril 1942)

M. Thorson est ministre des Services nationaux de guerre dans le gouvernement King. Ses paroles, à Toronto ("Star" de Toronto, 13 avril) signifient:

1o — QUE LE GOUVERNEMENT N'HESITERA PAS A IMPOSER LA CONSCRIPTION DES QU'IL L'ESTIMERA NECESSAIRE;

2o — Que le gouvernement King veut avoir TOUTE LIBERTE D'ALLER JUSQU'A LA CONSCRIPTION POUR OUTRE-MER INCLUSIVEMENT;

3o — Qu'il est tout à fait possible qu'elle devienne nécessaire ("IT MAY HAPPEN THAT THE IMPOSITION OF CONSCRIPTION MAY BE NECESSARY");

4o — Que le gouvernement King entend prendre la responsabilité de l'imposer, SANS NOUVELLE CONSULTATION POPULAIRE et de son propre chef, selon les besoins de la situation;

5o — Que le gouvernement ne se laissera pas arrêter par la conscription, qu'il L'IMPOSERA plutôt que de limiter son effort de guerre.

Devant ces franches et honnêtes déclarations de M. Thorson, ministre et collègue de M. King, que valent le pathos et les coin-coins de canard des Vien, des Fontaine, des Ernest Bertrand, des Fournier, des Cardin, et autres SUIVEUX de même sorte et de même plumage?

ZERO

exactement ZERO.

C'est pourquoi il faut voter NON le 27 avril.

Autrement, ce sera bientôt

LA CONSCRIPTION

PAS POUR LES SUIVEUX; mais POUR VOS FILS, VOS NEVEUX ET POUR TOUS LES JEUNES CANADIENS.

LA VOULEZ-VOUS ?

Au marché Atwater

(Suite de la page six)

les de ministres, places de juges, etc. Nous, nous avons subi jusqu'à l'acquisition, jusqu'aux menaces, mais personne n'a été capable de nous empêcher de faire notre devoir.

Nous sommes sous le joug de la dictature des Deux-Cents de Toronto. Nous sommes sous le joug des puissances d'argent...

— des Juifs, crient des voix. Avec la conscription, les profiteurs de guerre s'en donneront à cœur joie; il y aura plus de vêtements à manufacturer, plus de chaussures à fabriquer et à vendre, etc.

Ne faisons pas le jeu de ces tripoteurs et votons "non"!

M. Wilfrid Lacroix

Le député de Québec-Montmorency prévoit une victoire de 100 pour 100 négative sur le plébiscite lundi prochain dans le bas de Québec.

C'est un mensonge éhonté de la part des députés en faveur du plébiscite que de venir dire qu'il n'y a pas de conscription si le plébiscite est approuvé. On a menti également quand on a dit que les crédits militaires serviraient uniquement à la défense du Canada. En septembre 1939, on a conclu à Ottawa un pacte interdisant la conscription pour l'outre-mer. Ce pacte ou compromis, on l'a foulé aux pieds. Il cite ici M. King, disant que sans ce pacte, la Chambre n'aurait pu voter aussi rapidement et à l'unanimité la déclaration de guerre.

M. Lacroix cite ensuite la *Free Press*, de Winnipeg, qui a prédit que si le plébiscite est approuvé, un projet de loi pour la conscription pour l'outre-mer suivra de très près. Si la conscription est appliquée, elle fera bien moins de mal à l'Ontario qu'au Québec. Là-bas, les enfants ne sont pas nombreux dans les familles, tandis que dans Québec, il n'est pas rare de trouver dans une famille quatre ou cinq grands garçons en âge de porter les armes. Ce sont ces garçons, qui font l'orgueil et l'avenir de notre race, qui seraient tous appelés à aller combattre et mourir en terre étrangère si la conscription pour l'outre-mer était adoptée. Nos familles ne veulent pas que nos beaux gars aillent mourir ailleurs pendant que des immigrants prendront leur place au pays.

M. Lacroix termine en demandant l'appui de tous lundi prochain et en réclamant un vote négatif, un vote qui affirme notre fierté nationale.

M. Pouliot

C'est une des plus belles assemblées que j'aie vues, et je suis content d'avoir l'occasion de vous remercier. J'approuve entièrement ce que disait le président de la Ligue, qui recommandait aux jeunes gens de s'en aller chez eux après l'assemblée, sans porter d'insignes, et de faire attention de se conformer à la loi de manière à ne pas avoir de désagrément. Nous nous en tenons à la loi. Nous agissons dans les limites de la loi.

Les civils savent que leur vote sera secret, à une condition: c'est que l'électeur ne dise à personne comment il a voté. Habituellement, on sait comment quelqu'un vote parce que l'électeur commet lui-même une indiscretion. Si vous

observez la discrétion la plus absolue, vous, employés de la *Dominion Textile*, ou des autres usines de la région, personne ne pourra vous molester. La voix que vous devez écouter c'est celle de votre conscience. Votez comme des hommes et des femmes de cœur, et personne ne pourra vous faire gâcher comme ça, du moins tant que vous serez discretes.

Pour les militaires, dans les camps au Canada ou à l'étranger, leur vote est encore plus secret si possible que celui des civils. Un officier remet au militaire un bulletin de vote et une petite enveloppe. Il remet l'enveloppe à l'officier, l'officier prend alors une grande enveloppe, dépose la petite enveloppe dans la grande, inscrit sur la grande enveloppe le nom du soldat, et remet le tout au soldat qui va lui-même mettre l'enveloppe à la poste, et son vote s'en va à Ottawa. A Ottawa, on ouvre les grandes enveloppes et on place les petites enveloppes, sans les ouvrir dans des boîtes de scrutin, après quoi ces petites enveloppes sont ouvertes toutes ensemble. Par conséquent, il est impossible de savoir comment le soldat a voté s'il est discret.

Le résultat négatif au plébiscite sera considérable, non seulement dans la province de Québec, mais on rencontrera des non dans tout le Canada, et selon nos informations la réponse sera négative lundi. Dans la Colombie canadienne on n'est pas satisfait de la défense dans cette partie du pays; il y a du mécontentement dans les provinces des prairies. L'Ontario rural votera NON en majorité; dans les villes, et même à Toronto, on assure que le vote sera fort divisé, et que la majorité pourrait pencher vers le NON.

Vous savez ce qui se passe dans le Québec. Le sentiment populaire est visible. Ceux qui représentent réellement le sentiment du peuple n'ont pas peur de rencontrer le peuple. Les provinces maritimes voteront NON aussi parce qu'elles sont exposées comme la Colombie canadienne.

M. Pouliot fait l'éloge des ouvriers; il dit qu'il y a du sabotage dans les usines, pas par des ouvriers, mais par des "experts" incompetents.

Je suis un homme de parti, continue M. Pouliot, mon chef est M. King, mon ancien chef était Ernest Lapointe, j'ai toujours eu la plus grande amitié et le plus grand respect pour lui, et aujourd'hui plus que jamais. Je me suis battu pour le parti libéral, j'ai eu confiance en sir Wilfrid Laurier qui, en 1917, s'opposait à la conscription.

Quand M. Lapointe conseillait M. King, il l'a empêché de commettre des erreurs tant qu'il était vivant. Je puis vous dire que si Lapointe vivait il ne serait question aujourd'hui ni de plébiscite ni de conscription. Je songe à ce grand disparu et je me demande si aujourd'hui vous aimeriez à entendre sa voix enregistrée sur disque.

(On fait entendre alors ce discours de feu Ernest Lapointe. La plus grande partie des phrases a été entendue clairement de la foule. Le passage reproduit commence par les mots: *Je ne vous ai jamais menti, j'ai combattu en 1917 la conscription de toute mon âme et de toutes mes forces. Je suis opposé à la conscription aujourd'hui comme je l'étais alors.*) C'est dans les phrases suivantes

que M. Lapointe répète à deux reprises, et en appuyant fortement, le fameux JAMAIS.

(Puis il dit un peu plus loin ces mots qui sont souvent cités: *Nous sommes le rempart entre vous et la conscription, nous sommes la muraille qui vous protège...*)

M. Pouliot poursuit son discours. Quand Lapointe vivait, dit-il, on ne pensait pas toujours comme lui; il n'a pas pu faire tout le bien qu'il voulait, mais il a empêché tout le mal qu'il a pu empêcher. Vous l'entendez, il y a un instant, dire: Nous sommes le rempart, la muraille contre la conscription. Maintenant qu'il n'est plus, vous comprenez pourquoi nous sommes ici à débattre la question de conscription.

J'ai le plus profond respect pour mon chef M. King. J'ai du respect pour un certain nombre de ses ministres, et je n'en ai aucun pour d'autres de ses ministres. M. Pouliot rappelle alors les engagements pris par le gouvernement aux élections de 1940: 10 contre la formation d'un gouvernement d'union; 20, contre la conscription.

Nous voulons, ajoute l'orateur, que le parti revienne à la tradition de Laurier et de Lapointe. Le plus inquiétant c'est que les pires ennemis de M. King sont pour le plébiscite. Vous croiriez-vous dans le bon chemin si M. Meighen peut dire: Je pense comme vous? Montrez à M. King la bonne voie dont il ne s'est pas éloigné tant que Lapointe vécut.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

C'est son devoir...

On nous prie de publier ceci: Montréal, le 22 avril 1942 Au très honorable chef de police de Montréal,

M. Fernand Dufresne. Très honorable chef, J'ai lu que vous faites observer les règlements à Montréal. Une telle déclaration est merveilleuse dans la bouche de notre chef de police.

Avez-vous remarqué que quantité de pancartes en faveur du oui ont été posées mardi, le 21 avril, soit donc en temps prohibé? Je n'ai pas vu que des personnes aient été arrêtées pour cela.

Allez dans leouest de la ville. Vous verrez dans presque toutes les vitrines des magasins, des pancartes qui conseillent aux passants de voter oui. Faites-les enlever au plus tôt, monsieur, sinon vos déclarations ne valent rien.

La plus cocasse de toutes les situations est bien celle-ci: le gouvernement distribue des brochures disant au peuple de voter oui. Ces brochures ont été distribuées mardi le 21, mercredi le 22, et elles seront distribuées pendant le reste de la semaine.

Arrêtez donc le gouvernement le plus vite possible, grand chef! Il n'y a pas deux poids, deux mesures.

Le chef de police doit faire son devoir. Je dépose mes hommages à vos pieds, "Grand chef". Je vous offre, sous caution,

Mes humbles hommages, P. B.

Le crédit agricole

Québec, 24 — M. Adélar Godbout a répondu à M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, que jusqu'au 31 décembre 1939, il restait 10,730 demandes de cultivateurs auprès de l'Office du crédit agricole qui n'avaient pas été acceptées.

L'Office a reçu 1833 demandes d'emprunt en 1940 et 1229 en 1941. M. Godbout a ajouté que 3,358 demandes d'emprunt ont été annulées en 1940 et 2,439 en 1941 pour diverses raisons. M. Godbout déclare que 1997 demandes d'emprunt ont été acceptées en 1940 et 2,496 en 1941. L'Office a refusé des demandes d'emprunt, soit 2,273 en 1940 et 1014 en 1941.

L'Office a actuellement en ses dossiers, en demandes acceptées mais non encore payées, 17 qui datent d'avant le 31 décembre 1939; 88 de l'année 1940 et 553 de l'année 1941.

Au 31 décembre 1941 il y avait 215 demandes qui n'avaient pas encore été acceptées ni refusées.

M. Wilfrid Girouard, procureur général, a répondu à M. Albiny Paquette, député de Labelle, que le gouvernement provincial avait payé pour les divers ponts qu'il a achetés depuis le 1er janvier 1940 la somme de \$226,600, ce qui n'est qu'une partie du prix que le gouvernement s'est engagé à payer.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 26 AVRIL Solennité extérieure de saint Joseph, époux de Marie, C. Patron de l'Eglise universelle et du Canada, Double I cl. Ornaments d'or ou blancs. Messe: Adjuvator, avec Gl. et Cr.; II seulement; 2e or. du dim. III seulement; préface de saint Joseph; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres, chantées, mém. de saint Pierre Ganisius C. D. (I Vp.; T. P.) et du dim. III seulement.

N.B.—Toutes les messes basses peuvent être aussi de saint Joseph, comme ci-dessus; 2e or. du dim., 3e des Ss. Clet et Marcellin Pp. Mm.

Installation du nouvel archevêque de Canterbury

Canterbury, 23 (A.P.) — Au cours d'une imposante cérémonie, aujourd'hui, le Très Révérend William Temple a été officiellement installé comme archevêque de Canterbury et comme primat de l'Eglise d'Angleterre. Quarante-huit évêques anglicans assistaient à la cérémonie, qui s'est déroulée dans la cathédrale de Canterbury, qui a déjà subi le bombardement de l'ennemi.

On signale qu'il y a exactement 45 ans, le propre père du Très Révérend Temple était lui-même installé comme archevêque de Canterbury, fait unique dans l'histoire de l'Eglise anglicane.

LE PLEBISCITE

M. Taschereau votera "oui"

Une lettre de l'ancien premier ministre

Québec, 24 — L'Action Catholique d'hier publiait la lettre suivante de M. Alexandre Taschereau, ancien premier ministre, sur le plébiscite: Québec, 22 avril 1942. M. le directeur de l'Action Catholique, Québec.

Il y a quelques jours vous avez publié le communiqué suivant: "Taschereau, 15.—(Spéc.)—Le conseil de la municipalité de Taschereau a voté une résolution proposée par M. Prosper Saint-Pierre et secondée par M. Gérard Prévost, invitant les électeurs et les électrices de la municipalité à voter non au plébiscite du 27 avril prochain, et qu'une copie de la résolution soit adressée aux journaux et au comité de la Ligue de la défense du Canada."

Taschereau est une petite ville ou un gros village de l'Abitibi qui porte mon nom et on m'écrit pour me demander s'il est vrai que je vais voter "non".

Je ne suis ni une petite ville ni un gros village, mais un modeste Canadien ayant un peu d'expérience des problèmes de mon pays et je n'ai aucune hésitation à dire que je voterai "oui".

Parce que je suis conscient que notre gouvernement sait et saura des choses que nous ne savons et que nous ne saurons pas, parce qu'il a des renseignements qu'il ne nous fera pas connaître. Vous en devinez le motif. Parce que, si nous n'avons pas confiance en notre gouvernement dans les circonstances actuelles, avec l'abîme devant nous, à qui demanderions-nous de nous protéger et de nous sauver?

Et, d'ailleurs, si nous nous divisons dans ces heures tragiques, je me demande avec inquiétude ce que sera Québec après la guerre, seule et isolée, vue avec défiance par le reste du Canada et par le grand peuple américain. Car, nous ne faisons pas d'illusion, le peuple canadien va répondre OUI à une grande majorité. Pour l'amour de ce que nous avons de plus cher, sachons montrer que ce même esprit canadien anime toutes les âmes canadiennes.

Vous remerciant de l'hospitalité de vos colonnes, je vous prie de me croire, M. le directeur, Votre bien dévoué,

L.-A. TASCHEREAU

M. Gérard Thibault votera "NON"

M. Gérard Thibault, député au parlement de Québec pour la circonscription Mercier, de 1936 à 1939 et candidat de l'Union nationale dans la même circonscription en 1939 votera non lundi prochain et demande à ses partisans de faire comme lui.

Un poll, rue Chabot, entre Mont-Royal et Gifford, fait par l'un de ses anciens organisateurs donne, nous dit M. Thibault, le résultat suivant: sur 396 électeurs consultés 386 ont déclaré qu'ils voteraient non. Il prévoit que le vote négatif sera formidable dans son ancienne circonscription.

Le général McNaughton à Radio-Canada demain soir

Le lieutenant Placide Labelle se fera aussi entendre

Ottawa, 24. — Le lieutenant-général McNaughton, commandant de la 1ère Armée canadienne, se fera entendre à la radio, samedi soir, sur le réseau national de la Société Radio-Canada. Il prendra part à l'émission connue sous le titre: Avec les troupes en Grande-Bretagne. Cette émission sera transmise le samedi, de 8 h. 05 à 8 h. 30, heure avancée de l'est, sur le réseau national de la Société Radio-Canada; elle sera retransmise de 2 h. à 2 h. 25, dimanche matin, heure avancée de l'est, sur le réseau du Pacifique.

Le lieutenant Placide Labelle, de Montréal, officier de Relations extérieures de l'armée, chargé de s'intéresser tout particulièrement aux troupes canadiennes de langue française outre-mer, collaborera à cette émission.

Le général McNaughton parlera de la bataille de la crête de Vimy. Il y aura 25 ans ce mois-ci qu'a eu lieu cette bataille dans laquelle les troupes canadiennes se sont immortalisées.

Le même jour, de 1 h. 15 à 1 h. 45 de l'après-midi, le réseau national de la Société Radio-Canada transmettra une autre émission des troupes canadiennes outre-mer. C'est l'émission intitulée Khaki Scrapbook à laquelle prendront part le Dr Walter Armitage, de Montréal, le sapeur Leonard Saunders, de Montréal, et le lieutenant Duncan Campbell, de Calgary.

Pneus et chambres à air

Ottawa, 25 — M. Alan H. Williamson, régisseur des approvisionnements, a fait savoir aujourd'hui, au ministère des munitions et approvisionnements, qu'on est à l'élaborer de nouveaux règlements afin de réduire les achats de pneus et de chambres à air.

Troisième centenaire de Montréal

Programme officiel des fêtes

Grand'messe par le cardinal Villeneuve au parc Jeanne-Mance, le 17 mai — Une lettre de Pie XII — Le 18, visite aux six premières communautés religieuses de Montréal — Le soir, fête populaire au Forum

Malgré les circonstances, le III^e Centenaire de la fondation de Montréal sera fêté par les citoyens de notre ville. La Commission du III^e Centenaire est en mesure d'annoncer qu'elle a élaboré à ce sujet un programme qui a reçu l'adhésion des groupes intéressés et ces fêtes revêtent l'éclat et la dignité qui conviennent.

Fêtes religieuses

La fondation de Montréal, consécration d'un acte de foi, ne pouvait être mieux commémorée que par la célébration d'une grand'messe à laquelle tout le peuple de la ville sera convié d'assister.

Cette grand'messe sera célébrée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve dans le parc Jeanne-Mance. Son Excellence le Délégué apostolique Mar Antoniutti, y assistera et lira une lettre que Sa Sainteté Pie XII adresse à la population de Montréal à l'occasion du III^e Centenaire.

Dans l'après-midi, sur le même site, on célébrera le salut du Saint-Sacrement.

Fêtes profanes

Dans la matinée du 18, les citoyens de Montréal sont invités à rendre à l'hommage qui sera rendu à Maisonneuve au pied du monument sur la place d'Armes. A cette occasion, il y aura un défilé militaire et les représentants des principales sociétés de la Métropole déposeront des couronnes de fleurs.

A la suite de cette cérémonie, son Excellence le Gouverneur général du Canada et les invités d'honneur seront reçus à l'hôtel de ville pour le déjeuner.

Au début de l'après-midi un

groupe de délégués rendra visite aux six communautés religieuses qui ont présidé à la fondation de Montréal, c'est-à-dire: les Sulpiciens (Séminaire de Saint-Sulpice), les Jésuites (Collège du Gesù), les Franciscains (Récollections de la rue Dorchester), les Dames de la Congrégation (Maison-mère), les Sœurs Grises (Couvent de la rue Dorchester), et les Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Au cours de cette visite les délégués remettront aux dites communautés une enluminure destinée à commémorer l'événement du troisième centenaire et à leur exprimer la reconnaissance des Montréalais pour la part que ces religieux ont prise dans la fondation de la ville.

Visite des sites historiques

Durant l'après-midi du 18, les citoyens sont invités à faire une visite des sites historiques du vieux-Montréal et des guides compétents se tiendront à chaque endroit intéressé pour renseigner les visiteurs. Ceux-ci, en se rendant à la messe royale, pourront obtenir gratuitement une brochure rédigée par M. Victor Aurin, dans laquelle se trouvent des explications historiques et d'autres détails sur les divers points compris dans l'itinéraire de la visite.

Fête au Forum

La journée du 18 se terminera par une fête populaire qui aura lieu au Forum et au cours de laquelle des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la cité de Montréal, prononceront des allocutions. Un excellent programme musical a été prévu pour cette soirée; on entendra des chants exécutés par les Disciples de

Massenet, le Trio lyrique, le ténor canadien Jacques Girard.

A cette soirée le public sera admis gratuitement. La Commission du III^e centenaire publiera au cours des prochaines semaines des renseignements complémentaires sur le programme des fêtes.

M. Cahan et le plébiscite

A la radio, poste CFCF, M. C. H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat, a qualifié le plébiscite de farce monumentale et sommé le gouvernement de recourir à de nouvelles élections. Le peuple du Canada, dit-il, ne peut s'unir et déployer toutes ses énergies sous un gouvernement de parti comme celui que nous avons maintenant. M. Cahan a relevé le mot d'obligation morale de M. King. Il est inconcevable, dit-il, qu'on se réclame d'obligation morale pour persister dans une conduite politique immorale.

L'exemption des pêcheurs du service militaire

Ottawa, 24. — M. J.-S. Roy, député de Gaspé, demande l'exemption des pêcheurs du service militaire. Il inscrit la résolution suivante au feuilleton: "Comme la pêche est une industrie essentielle au ravitaillement et que cette profession manque de main-d'oeuvre, la Chambre est d'avis que l'exemption du service militaire de tous les pêcheurs de profession aiderait à notre effort de guerre, et que les personnes qui s'adonnent à cette profession devraient en être exemptées immédiatement".

Villa St-Martin

Retraite de préparation au mariage

Judi le 7 mai, à huit heures du soir, à la Villa St-Martin, s'ouvrira une retraite fermée de trois jours pour jeunes gens qui se préparent immédiatement au mariage et pour nouveaux mariés. La R. P. Henri Scheele, S.J., en sera le directeur. On est prié de s'inscrire au plus tôt en s'adressant à La Villa St-Martin, L'Abord-à-Plouffe, près Montréal. Tél.: BYwater 2866.

"OHI ELLES SONT DONC FAITES DE

Mélanges Groupés!"



C'est un "extra"!

Les Sweet Caps sont extra-douces, extra-odorantes, extra-savoureuses parce qu'elles sont faites, avec un soin extrême, d'un mélange de 38 classifications de tabacs virginien du meilleur choix. Le procédé de Mélanges Groupés est un "extra".

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Les députés qui voteront NON au plébiscite

Ceux d'Ottawa et de Québec qui, à date, ont pris des engagements publics et ont invité leurs électeurs à faire comme eux

Tableau dressé d'après des déclarations publiques en Chambre, devant les électeurs à la radio ou dans les journaux. Clé: — Lib., libéral; Cons., conservateur; U. N., Union nationale; P. C., parti canadien; Ind., indépendant.

Les noms précédés d'un x sont ceux des députés qui ont combattu le plébiscite aux Communes.

Députés d'Ottawa	Députés de Québec
BEAUCHE — x-Ed. Lacroix, lib.	BEAUHARNOIS — Delpha Sauvé, U. N.
BEAUHARNOIS-LAPRAIRIE — x-Maxime Raymond, lib.	CHAMPLAIN — Philias Morin, lib.
DRUMMOND-ARTHABASKA — Armand Cloutier, lib.	CHICOUTIMI — Antonio Talbot, U. N.
GASPE — x-J.-S. Roy, ind.	DORCHESTER — J.-O. Bégin, U. N.
KAMOURASKA — x-L.-P. Lisotte, lib.	DRUMMOND — Dr. A.-U. Rajotte, lib.
LAVAL-DEUX-MONTAGNES — x-L. Lacombe, P. C.	GASPE-SUD — Dr. C. Pouliot, U. N.
LABELLE — Maurice Lalonde, lib.	ILES-DE-LA-MADELEINE — Hormidas Langlais, U. N.
LEVIS — x-M. Bourget, lib.	JOLIETTE — Ant. Barrette, U. N.
NICOLET-YAMASKA — Lucien Dubois, lib.	KAMOURASKA-RIV.-DU-LOUP — Hon. Léon Casgrain, lib.
PORTNEUF — x-Pierre Gauthier, lib.	LABELLE — Dr. A. Paquette, U. N.
QUEBEC-OUEST et SUD — x-Chs Parent, lib.	LAC ST-JEAN — Joseph Filion, lib.
QUEBEC-MONTMORENCY — x-W. Lacroix, lib.	LOTBINIERE — René Chalouit, lib.
RIMOUSKI — x-E. D'Anjou, lib.	L'ISLET — Hon. A. Godbout, lib. (1)
STE-MARIE (Montréal) — x-Gaspard Fautoux, lib. (2)	MATANE — Onésime Gagnon, U. N.
ST-AUGUSTINE — x-J.-A. Crête, lib.	MEGANTIC — Tancred Labbé, U. N.
TERREBONNE — x-Lionel Bertrand, lib.	MONTMAGNY — Fernand Choquette, lib.
Candidats de 1940	MONTMORENCY — J. Dumoulin, lib.
ABITIBI — J.-A. Turgeon, cons.	PAPINEAU — Roméo Lorrain, U. N.
BEAUCHE — Josephat Poulin, cons.	PORTNEUF — L. Plamondon, lib.
BELLECHASSE, Ed. Morrissette, cons.	RIMOUSKI — Dr. L.-J. Morault, lib.
BONAVENTURE — Bona Dussault, cons.	QUEBEC-EST — Hon. Oscar Drouin, lib.
CHARLEVOIX-SAGUENAY — Antoine Cimon, cons.	ROBERVAL — Geo. Potvin, lib.
CHICOUTIMI — Dr. F.-A. Dumas, cons.	ST-HENRI (Montréal) — Emile Boucher, lib.
KAMOURASKA — Dr. T.-W. Michaud, cons.	ST-JEAN — P. Beaulieu, U. N.
LAC ST-JEAN — Dr. Léo Dugas, cons.	ST-AUGUSTINE — P. Beaulac, lib.
LEVIS — Alb. Dumontier, cons.	ST-SAUVEUR — Hon. Wilfrid Hamel, lib.
MAYANE — Henri Larue, cons.	SHERBROOKE — John Bourque, U. N.
MEGANTIC-FRONTENAC — Dr. E. Fortin, cons.	VAUDREUIL-SOULANGES — A. Sabourin, lib.
QUEBEC-COMTE — Pierre Audet, cons.	YAMASKA — Antonio Elie, U. N.
QUEBEC-EST — Roméo St-Pierre, cons.	

(1) Bien que M. Adélar Godbout n'ait pas encore clairement défini son attitude, certaines de ses déclarations anticonscriptionnistes lui méritent, jusqu'à nouvel ordre, de figurer sur ce tableau d'honneur, notamment sa fameuse profession de foi du 6 octobre 1939: "... Je m'engage sur l'honneur, etc..." et celle du 9 avril à la Législature: "... La conscription... en dehors de l'Amérique, jamais..."

(2) Discours électoraux, notamment les 5 et 6 fév. 1942. Depuis, au dire du "Montreal Star", M. Fautoux s'est classé "yesman" établissant ainsi une volte-face en un temps record.



LE PLEBISCITE
M. Godbout demande d'aller voter

Québec, 24 (D.N.C.) — M. Adélard Godbout a remis hier midi aux courtiers parlementaires le communiqué suivant:
"De tous les devoirs que l'électorat de notre pays a été invité à remplir depuis que nous avons le gouvernement responsable, le plus sacré, le plus impérieux, le plus gros de conséquence pour notre avenir, est sans aucun doute le vote du 27 avril prochain sur le plébiscite.

Autres coureuses sur le plébiscite à CKAC

MM. KING ET CARDIN A CBF
Le premier ministre du Canada, M. King, parlera de nouveau en faveur d'une réponse affirmative au plébiscite, vendredi soir, 24 avril, à Radio-Canada. Son discours sera transmis par les deux grands réseaux nationaux, à 9 h. La version française sera donnée au poste CBF, à 9 h. 30.

La Ligue pour la Défense du Canada

M. MAXIME RAYMOND, DEPUTE DE BEAUHARNOIS
Ce soir, au poste CKAC, MM. Maxime Raymond, député de Beauharnois aux Communes, et André Landreau, parlementaire du plébiscite, sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada. Le premier parlera à 8 h. 30 et le second à 11 h. 45.

M. OSCAR DROUIN

Ce soir aussi à 10 h. 15, à CKAC, M. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, et André Landreau, parlementaire dans le cabinet Godbout, traitera le même sujet, mais sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns listing radio stations and their programs. Includes CBF-690, CBF-940, CBF-530, CBF-500, CBF-520, CBF-540, CBF-560, CBF-580, CBF-600, CBF-620, CBF-640, CBF-660, CBF-680, CBF-700, CBF-720, CBF-740, CBF-760, CBF-780, CBF-800, CBF-820, CBF-840, CBF-860, CBF-880, CBF-900, CBF-920, CBF-940, CBF-960, CBF-980, CBF-1000.

Samedi, 25 avril 1942

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns listing radio stations and their programs for Saturday, April 25, 1942. Includes CBF-690, CBF-940, CBF-530, CBF-500, CBF-520, CBF-540, CBF-560, CBF-580, CBF-600, CBF-620, CBF-640, CBF-660, CBF-680, CBF-700, CBF-720, CBF-740, CBF-760, CBF-780, CBF-800, CBF-820, CBF-840, CBF-860, CBF-880, CBF-900, CBF-920, CBF-940, CBF-960, CBF-980, CBF-1000.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Ralph Errolle chantera pour les 'Wings for Britain'

Il n'y a pas de vote détourné pour le fini artistique réel. Le ténor Ralph Errolle, qui chantera à la représentation de grand opéra, au profit de 'Wings for Britain', au théâtre His Majesty's, le dimanche soir, 3 mai, l'a réalisé très tôt dans sa carrière. Déterminé à n'omettre rien de ce qui pourrait l'aider à atteindre son but, Errolle travailla tous les genres artistiques. Il parut dans le drame parli, l'opéra léger, le concert, l'oratorio et fut metteur en scène. Il marcha de succès en succès. Parti de troupes succédant en succès, il en arriva à se faire engager premier ténor par la Chicago Civic Opera Company.

Fin de saison

Les Variétés Lyriques font lâche jusqu'à l'automne

La Bayadère, mal désignée par le mot opérette, car elle est dans le style et la tradition de la soi-disant opérette viennoise, jumelle de la musical comedy américaine, fut le choix d'un paisible plébiscite tenu à la fin de la saison précédente. Choix étrange, puisqu'une opérette ou une comédie musicale ne devrait exister que par sa musique et que seul le nom du compositeur de la musique, — ici, Emmerich Kálmán, — y apparaît, et qu'ici la musique est inexistant. Preuve indubitable qu'on ne va pas à l'opérette et à la comédie musicale pour écouter de la musique ornant un livret supposé tout au moins être amusant, mais qu'on s'y rend pour entendre la petite histoire et qu'on serait heureux qu'on s'y passât de musique.

Comme les goûts et les envies de la grosse masse n'importent fort peu, je me permets de trouver qu'en tant qu'opérette, puisque l'on tient à cette appellation, La Bayadère ne vaut pas cher et que ses farces verbales, sont souvent mornes et toujours étiées, suivant un procédé cher aux adaptateurs français, pour étendre l'esprit qu'on pense avoir sans en donner la preuve. Ce n'est pas qu'on ne puisse y rire à gorge débridée, quand le slapstick américain s'y donne libre et pas nécessairement distingué essor.

Le côté rédempteur de cette fin de saison ne se trouve donc pas dans l'œuvre, mais dans son interprétation et n'est-ce pas au fond, comme on le fait à certains récents, ce qu'on va y chercher? Or cette interprétation a été, hier soir, plus que remarquable en sa totalité. On doit trouver une preuve d'excellence d'avoir tiré tant de bon de rien.

Je mets au premier rang, Lionel Daunais, ayant fait depuis longtemps ses preuves, Mlle Madeleine Normand que, — c'est bien dommage, — on n'avait pas entendue depuis longtemps au Monument National. Etre jolie femme, posséder une superbe voix de soprano, savoir s'en servir expressivement dans le chant dramatique et dans les signaux légères, voilà qui ne se rencontre pas souvent ensemble; ne paraitre que rarement au théâtre et s'y montrer actrice sans gêne, ni raideur, cela ne se voit pas tous les jours. Encadrée comme elle l'est de Lionel Daunais qui porte souverainement l'habit exotique, qu'il soit chinois ('Le Pays du Sourire) ou indou (La Bayadère), de Fabiola Hade qui supporte une comédie à côté de l'autre avec Charles Goulet et Edouard Woolley, avec tous les autres rôles et rôles fort bien vécus, elle donne à la soirée un cachet nouveau de bon prix.

Il faut noter séparément le Napoléon de Charles Goulet et le Louis-Philippe d'Edouard Woolley, car, à eux deux ils ont donné une note drôle, à certains endroits irrésistible. La comédie musicale et l'opérette française moderne abusent un peu trop de l'habit à queue et de la cravate blanche. Dans les rôles actuels, on ne voit que cela et vraiment l'homme cérémonieux habillé, même s'il laisse son tuyau de poêle au vestiaire n'a rien de bien romantique. Il s'en détache cependant une demi-douzaine de costumes indous, au deuxième acte, qui mettent une note de couleur dans un ensemble prosaïquement terne; Lionel Daunais en somptueux habit princier et Madeleine Normand en bayadère sont un plaisir pour les yeux.

Pour le reste, chœurs et orchestre s'en tirent admirablement. 24-IV-42 Frédéric PELLETIER

Le capitaine Louis-Paul Chartrand

Le département des relations extérieures du district militaire No 4, annonce la promotion du lieutenant Louis-Paul Chartrand, au grade de capitaine ainsi que sa nomination au poste d'adjudant au dépôt du district à Montréal-Sud.

Le capitaine Chartrand qui fait partie du premier bataillon du régiment de Maisonneuve, s'enrôla dans la réserve des officiers du premier bataillon du régiment au mois de janvier 1940. En mai de la même année, il était appelé en service actif à Valcartier, avec son bataillon et partit pour l'Angleterre au mois d'août 1940, en même temps que son unité. Revenu au Canada en août 1941, il fut nommé à l'école des officiers de Brockville en qualité d'instructeur et en octobre il était nommé adjudant de langue française au centre d'instruction supérieure de Farnham.

Tout récemment, il était nommé adjudant de langue française pour la tournée du Québec du train-exposition de l'armée canadienne.

Cours sur l'Amérique du Sud

L'une des premières nouvelles séries de cours que l'Université de Montréal organisera lorsqu'elle sera installée dans son immeuble de la montagne sera celle de cours sur l'Amérique du Sud. Ces cours auront la particularité d'être donnés par les consultants des différents pays de l'Amérique australe. Ils porteront sur les différents aspects de quelque vingt-cinq républiques, qui s'étendent au sud des Etats-Unis jusqu'à l'équateur; aspects politiques, économiques, sociaux, démographiques, etc.

La plupart des consultants des républiques ont été sondés et ont donné leur adhésion à un tel projet. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, a particulièrement à cœur de voir se réaliser ce projet. Il paraît difficile cependant de le mettre à exécution avant que l'Université dispose de salles plus nombreuses et avant que la guerre soit finie.

L'horaire des spectacles

Table listing showtimes for various theaters: SAINT-DENIS, LOEW'S, PALACE, CAPITOL, PRINCESS, 'What's Cookin', 'North to the Klondike'.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

Table listing film titles and showtimes: 'Capitol', 'Bellzapoppin', 'Loew's', 'Kings Row', 'Palace', 'Joan of Paris', 'What's Cookin', 'Princess'.

Au Palace

Le film Joan of Paris sera retenu à l'affiche du cinéma Palace pour une deuxième semaine.

Le premier rôle y est tenu par la grande actrice française, Michèle Morgan.

L'action se passe à Paris, le Paris occupé par les Allemands. Cinq aviateurs anglais ont été abattus aux environs de Paris. Ils réussissent à gagner la capitale. Là, ils sont hébergés par une servante de restaurant. Ce rôle est tenu par Michèle Morgan. Un des aviateurs devient amoureux de Michèle Morgan et son amour est partagé.

La Gestapo recherche activement les aviateurs anglais avant que ceux-ci ne puissent rezagner l'Angleterre. Mais ils ont compté sans leur courage et la détermination de quelques Français qui aident les membres de la R.A.F. à réaliser leur projet.

Au Saint-Denis

Le film 'Les Bateliers de la Volga' qui prendra l'affiche samedi au cinéma Saint-Denis est une comédie dramatique de remarquable tenue et qui nous permettra de voir Pierre Blanchar et Vera Korène dans des rôles tout à fait indiques pour le talent splendide de ces deux interprètes.

Nolans, en outre, que la distribution comprend Charles Vanel, Inkjinnoff, Aimos, Labry, Georges Priour et autres. Le cinéophile peut donc, sans crainte d'être déappointé, faire confiance à ces artistes.

Le cinéophile pourra aussi admirer de beaux paysages russes et pénétrer un peu plus les moeurs et coutumes des bateliers de la Volga dont on parle toujours sans trop les bien connaître. Voilà donc un film, extrêmement captivant et qui mérite le succès qui l'attend, sans aucun doute.

Le second film à l'affiche sera Jeanne tiré d'une nouvelle d'Henri Dvernois. La grande artiste Gaby Morlay et André Luguet sont les protagonistes de cette belle et dramatique étude de l'âme d'une femme.

Au Princess

De brillants acteurs tiennent les principaux rôles du film 'What's Cookin' qui prend l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Princess. Mentionnons les sœurs Andrews, Jane Frazee, Robert Page, Gloria Jean, Leo Carillo, Charles Butterworth, Billie Burke, Franklin Pangborn et Grace McDonald.

Ce film donnera l'occasion aux cinéphiles d'entendre plusieurs chansons nouvelles au nombre desquelles on remarque 'Il Bacio', 'Waldchopper's Ball', 'Pack up your Troubles', 'What to do', 'Blue Flame', 'If Love Laughs at anything it'll pray for you'.

Quatre scénaristes très connus ont collaboré à la préparation de 'What's Cookin'. Ce sont Jerry Cady, Stanley Roberts, Haworth Bromley et Edgar Allan Woolf.

La photographie a été surveillée par Jerome Ash.

Au Capitol

L'action du film 'Song of the Islands', qui est retenu à l'affiche du cinéma Capitol pour une deuxième semaine, se passe dans une île du sud du Pacifique. Les vedettes de ce film sont Betty Grable et Victor Mature. La distribution groupe également Thomas Mitchell, George Barbier, Billy Gilbert, Hilda Hatlie et l'orchestre de Harry Owens. Le film a été dirigé par Walter Lang.

On a apporté le plus grand soin à la reconstitution du décor naturel où se déroule l'action. Certains détails qui n'apparaissent pas dans un film en blanc et noir deviennent apparents dans un film en couleurs.

Aussi les techniciens se sont-ils donnés une peine infinie pour soigner jusqu'au moindre détail la mise en scène.

On s'est préoccupé même de l'authenticité de la flore, car la couleur aurait pu révéler au connaisseur la moindre erreur.

Anciens de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 23 (D.N.C.) — La fête annuelle de l'Association des anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe aura lieu le 6 mai, un mercredi. Le programme de la fête est le suivant: 2 h. de l'après-midi, inscription chez le secrétaire; 4 h., adresse des élèves à M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur de la maison; 5 h. 30, salut du T. S. Sacrement; 6 h., banquet; 8 h., courte séance par les élèves.

Le conseil de Victoriaville demande de voter "non"

Victoriaville, 24 — A une récente assemblée régulière, le conseil municipal de Victoriaville, réuni sous la présidence du Dr Félix Champagne, maire, a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant à la population de voter NON au plébiscite du 27 avril prochain.

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER L'hon. P.-J.-A. CARDIN

Ministre des Travaux Publics et du Transport qui parlera du prochain Plébiscite et de son importance pour tous les Canadiens A LA RADIO — CE SOIR 7 h. 30 à 8 h. — H.A.E. Postes CBF - CBV - CHLN - CHLT - CKRN - CHNC CKCH - CHGB - CJBR - CBJ 10 h. 30 à 11 h. — Poste CHLP

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER W.-L. MACKENZIE, KING

M.P. Premier Ministre du Canada qui parlera du prochain Plébiscite et de son importance pour tous les Canadiens A LA RADIO — CE SOIR Version anglaise - - - - - Postes CBM-CBF-CFCF Version française - - - - - Postes CBF-CKAC-CHLP Version anglaise: 9 h. à 9 h. 30. — H.A.E. Version française: 9 h. 30 à 10 h. — H.A.E.

NE MANQUEZ PAS D'ETRE AUX ECOUTES C.K.A.C. CE SOIR

à 8 h. 30 et à 11 h. 45 afin d'entendre M. MAXIME RAYMOND député de Beauharnois à la Chambre des Communes ET M. André LAURENDEAU secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada vous parler du Plébiscite La Ligue pour la Défense du Canada

NE MANQUEZ PAS D'ETRE AUX ECOUTES C.K.A.C. CE SOIR

à 8 h. 30 et à 11 h. 45 afin d'entendre M. MAXIME RAYMOND député de Beauharnois à la Chambre des Communes ET M. André LAURENDEAU secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada vous parler du Plébiscite La Ligue pour la Défense du Canada

NE MANQUEZ PAS D'ETRE AUX ECOUTES C.K.A.C. CE SOIR

à 8 h. 30 et à 11 h. 45 afin d'entendre M. MAXIME RAYMOND député de Beauharnois à la Chambre des Communes ET M. André LAURENDEAU secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada vous parler du Plébiscite La Ligue pour la Défense du Canada

NE MANQUEZ PAS D'ETRE AUX ECOUTES C.K.A.C. CE SOIR

à 8 h. 30 et à 11 h. 45 afin d'entendre M. MAXIME RAYMOND député de Beauharnois à la Chambre des Communes ET M. André LAURENDEAU secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada vous parler du Plébiscite La Ligue pour la Défense du Canada

Au Loew's

Le film 'Kong's Row' sera retenu à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine. Les vedettes en sont Ann Sheridan et Betty Field. La distribution groupe également Charles Coburn, Maria Karen Verne. L'action du film se passe dans une petite ville du Middle-West américain. Dans ce milieu, plusieurs êtres humains vivent souffrent et s'agitent. C'est à leurs luttes que nous assisterons. C'est aussi la méchanceté des comédiens qui constitue en somme un de principaux personnages invisibles du film.

Ce film est basé sur un roman du même nom de Henry Bellman. Le scénario a été écrit par Casey Robinson. Et c'est Sam Wood qui a dirigé la prise de vues.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui, et pour trois semaines seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Imperial sera Hellzapoppin, avec Ole Jolson et Chick Johnson. C'est une comédie musicale pleine de chansons et de danses. Ce film a été d'abord une comédie musicale théâtrale. Elle a tenu l'affiche à New York pendant de longs mois. Le film ne le cède en rien à la version scénaristique.

Ce film a été dirigé par H.G. Potter et la photographie a été surveillée par Woody Bredell.

Le second film à l'affiche sera Dangerously They Live avec John Garfield, Raymond Massey et Nancy Coleman.

C'est un film qui raconte la lutte de deux jeunes gens courageux contre la cinquième colonne qui tente de couler un cargo en route pour l'Angleterre.

La souscription au Gala du printemps

La Société des Concerts Symphoniques annonce que la souscription au Gala du printemps qui aura lieu en mai et auquel prendront part Désiré Defaux, Rudolf Serkin, pianiste, et Alexandre Kipnis, basse, est maintenant ouverte au grand public. On est prié de réserver ses places dès maintenant en s'adressant aux bureaux de la Société à l'hôtel Windsor.

Ce soir

Ce soir, de 7 h. 30 à 7 h. 45, à CHLP, M. Michel Mathieu, étudiant en médecine, sous la rubrique: 'La jeunesse vous parle', prononcera une causerie sur le plébiscite.

Les frais de cette causerie ont été payés par les souscriptions de deux mille jeunes gens.

ST DENIS

YVETTE MAUVIRE La mort du cygne

FERNANDEL UN DE LA LEGION

Le film 'Les Bateliers de la Volga' qui prendra l'affiche samedi au cinéma Saint-Denis est une comédie dramatique de remarquable tenue et qui nous permettra de voir Pierre Blanchar et Vera Korène dans des rôles tout à fait indiques pour le talent splendide de ces deux interprètes.

KINGS ROW

Le film 'Kong's Row' sera retenu à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine.

LOEW'S

Le film 'Kong's Row' sera retenu à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine.

ABOTT COSTELLO Ride 'em Cowboy

Le film 'Ride 'em Cowboy' sera retenu à l'affiche du cinéma Capitol pour une deuxième semaine.

GRABLE - MATURE - OAKIE

Le film 'Song of the Islands' sera retenu à l'affiche du cinéma Capitol pour une deuxième semaine.

WHAT'S COOKIN'

Le film 'What's Cookin' sera retenu à l'affiche du cinéma Princess pour une deuxième semaine.

ANDREWS SISTERS

Le film 'What's Cookin' sera retenu à l'affiche du cinéma Princess pour une deuxième semaine.

IMPERIAL

Le film 'Hellzapoppin' sera retenu à l'affiche du cinéma Imperial pour une deuxième semaine.

Le plébiscite

M. Charles Parent invoque l'exemple de l'Australie

Le député libéral de Québec-ouest et sud, M. Charles Parent, demande à tous les libéraux de voter "non" tout comme le reste de la population québécoise — Le gouvernement ne fait pas du plébiscite une question de confiance et partant, il n'y a aucun danger qu'il soit forcé de démissionner, si la réponse au scrutin est négative — M. Parent cite l'exemple de l'Australie qui, à deux reprises, a défait les référendums de M. Hughes sur la conscription, tout en maintenant celui-ci au pouvoir — Il est important que tous les fils de cultivateurs votent "non"

Voici le texte de la radio-causette prononcée jeudi soir, sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada, par M. Charles Parent, député libéral de Québec à la Chambre des Communes:

Nous sommes rendus à la croisée des chemins, mais beaucoup d'électeurs se demandent encore si l'un ou l'autre de ces chemins ne les conduira pas en définitive à la conscription.

Dès le début de cette campagne sur le plébiscite, certaines orateurs, pour justifier leur attitude, ont représenté que la conscription devenait inévitable et qu'une conscription King était préférable à une conscription Meighen, et que, partant, entre les deux nous devions faire confiance à King.

Après la défaite de North-York, je me demande ce que vient faire ici le nom de Meighen si ce n'est qu'on veut l'assimiler à celui de Croque-mitaine et du Bonhomme Sept Heures pour effrayer les petits enfants qui ne sont pas bons.

Sûrement, l'électeur intelligent ne se laissera pas alarmer par une telle menace. S'étant avancés sur ce terrain, on surenchérit en disant que la province de Québec se placera dans une fausse situation devant les pays alliés et les autres provinces de la Confédération canadienne si Québec répond "non" au plébiscite et spécialement que nos compatriotes anglais nous regarderont d'un mauvais oeil.

Soyez assurés que de tels arguments tombent eux-mêmes de faiblesse et qu'il ne vaut pas la peine de s'y attarder.

Le Canada est libre

Québec, comme tout le Canada d'ailleurs, a le droit d'avoir ses opinions sur cette question et nous avons le droit aussi, en matière de conscription, de penser comme l'Australie, comme l'Afrique du Sud et comme l'Inde. Et cependant il n'y a pas dans ces pays de Canadiens français.

Je veux cependant, au cours de cette brève causerie, vous démontrer:

1o Que le vote "non" ne conduira pas à la conscription;

2o Que ce n'est pas un vote de confiance et que M. King restera premier ministre du Canada même si la majorité du pays vote "non";

3o J'ajouterai quelques mots sur la situation réelle des fils de cultivateurs relativement au service militaire.

Ce sont, à mon sens, les trois points où les électeurs nous demandent le plus d'être renseignés.

Le cas de l'Australie

En lisant l'histoire de la dernière guerre, nous constatons que l'Australie fut appelée à se prononcer deux fois sur cette épineuse question de la conscription.

En 1916 le premier ministre d'Australie, l'honorable M. Hughes, avait fait, selon la coutume, un petit pèlerinage à Londres. J'ignore s'il y laissa son âme ou s'il la mêla à celles des conscriptionnistes anglais. L'histoire ne le dit pas. Mais ce que je sais, c'est que dès son retour en Australie il déclencha une campagne en faveur du service militaire obligatoire pour outre-mer.

Dans ce pays où il n'y a pas un seul Canadien français, on se serait porté à croire que la conscription fut accueillie comme la fiancée après un mois d'absence.

Bien au contraire, ce fut la révolte chez les partisans du premier ministre. Plusieurs l'abandonnèrent parce qu'il était devenu conscriptionniste.

Aussi, pour se cramponner au pouvoir, Hughes fut-il obligé de former un parti de coalition dont le but était d'augmenter l'effort de guerre mais surtout de soumettre dans un référendum au peuple la question de la conscription pour service outre-mer.

Il se fit une campagne superactive. Aucun effort ne fut négligé: publicité, organisations, propagande, discours, etc., etc., et les anti-conscriptionnistes furent dénoncés comme des traîtres, des lâches et des défaitistes. Le 28 octobre 1916, après un peu plus de deux mois de lutte, le peuple australien répondait à la question suivante:

"Êtes-vous favorable à ce que le gouvernement, au cas d'extrême urgence, ait le pouvoir d'imposer aux citoyens du commonwealth australien le service militaire obligatoire, hors du pays, pour la durée de la guerre, comme il a le pouvoir d'instaurer le service obligatoire dans les limites du commonwealth?"

Cela aurait pu simplement demander à l'électorat s'il était favorable à la conscription pour service outre-mer, oui ou non.

En Australie comme au Canada, on aimait mieux une question longue et entortillée.

Le peuple australien refusa la conscription

Quoi qu'il en soit, le peuple australien refusa la conscription par plus de 50,000 de majorité.

Et les Australiens ont continué à rester un peuple fier et fort. Et d'ailleurs, le peuple australien, ayant voté "non", il n'y eut pas de conscription en Australie en 1916 pour service outre-mer.

Examinons maintenant les événements en Australie en 1917.

Le 2e referendum australien

Après la défaite du referendum sur la conscription en octobre 1916, le gouvernement Hughes tenta de nouveau sa chance dans un second referendum qui fut tenu en décembre 1917, c'est-à-dire à peine 14 mois après le premier. Cette fois, le gouvernement Hughes défranchisa plus de 100,000 électeurs nés en dehors de l'Australie, croyant qu'ils avaient peut-être été la cause de la défaite de la conscription au referendum de 1916.

Alors, afin de ne pas effrayer la population on changea complètement la formule du referendum de 1916 et on posa la question suivante:

"Êtes-vous favorable au projet du gouvernement du commonwealth d'augmenter la force australienne impériale outre-mer?"

Notez bien que l'on avait retranché les mots "le service militaire obligatoire hors du pays" que l'on avait employés dans la formule de 1916.

Un vote affirmatif voulait dire que le peuple autorisait le gouvernement Hughes à mettre en force la conscription.

Un vote négatif voulait dire que le gouvernement Hughes ne pouvait pas l'imposer.

Le peuple vit clair dans la question posée et malgré la défranchisation de 100,000 électeurs, le peuple australien vota NON par une majorité de plus de 150,000 et l'Australie demeura avec le service militaire volontaire pour outre-mer.

J'insiste sur ce fait et je le répète avec emphase: L'Australie n'aurait pas la conscription pendant la dernière guerre et elle vota deux fois NON, en 1916 et en 1917, contre un tel projet et elle ne l'a pas actuellement pour le service outre-mer.

Cela devrait suffire pour convaincre ceux qui disent ici au Canada que:

"Quel que soit le résultat du plébiscite, nous aurons la conscription."

Notre referendum sur la prohibition

Il est bon de se rappeler qu'en 1898 il y eut au Canada un plébiscite sur la prohibition par lequel on demandait aux électeurs canadiens s'ils étaient favorables à l'adoption d'une loi prohibant l'importation, la fabrication ou la vente de spiritueux, vin, bière et toutes autres liqueurs alcooliques pour utilisation comme breuvages.

Au soir du vote, 278,487 avaient voté OUI et 264,571 avaient voté NON, ce qui donnait une majorité de 14,996 pour la prohibition. La province de Québec, remarquable bien, avait voté NON en dépit du vote affirmatif des provinces anglaises. Laurier refusa de suivre la volonté de la majorité et il n'imposa pas la prohibition.

Ceci prouve que si Québec donne un vote négatif solide, nous n'aurons pas la conscription.

Les partisans du "oui" sont en panique

Le député Picard, de Bellechasse, admet candidement et naïvement que si l'on vote OUI cela conduit à la conscription et il affirme que le vote du Québec ne saurait avoir aucune influence. Pauvre M. Picard, il tente de démoraliser les électeurs par ses arguments défaitistes, mais le peuple du Québec votera NON et les nouvelles que nous recevons des autres provinces du Dominion nous indiquent que les partisans du OUI sont en panique et qu'il y aura dans tout le Canada une surprise favorable pour les partisans du NON.

Il ne s'agit pas d'un vote de confiance

Ceci me conduit au deuxième point de ma causerie, à savoir que le vote du plébiscite n'est pas un vote de confiance.

L'hon. Mackenzie King lui-même déclara dans son discours du 25 février 1942, à la Chambre des communes, qu'il désire que le peuple vote librement et il ajoute:

"Si le vote est affirmatif, cela voudra dire que le gouvernement est relevé de ses engagements antérieurs. Si le vote est négatif, cela voudra dire que la majorité des électeurs sont d'opinion que le gouvernement doit continuer à gouverner en tenant compte des engagements pris aux élections de 1940."

M. King nous indique là qu'il restera premier ministre puisqu'il confirme qu'un vote NON lui donne le mandat de continuer à gouverner sans imposer la conscription.

M. Hughes demeura en fonction, malgré tout

Il est inutile de s'attarder longuement sur ce point et l'exemple de l'Australie sert à confirmer cette affirmation. En effet, l'honorable M. Hughes, qui était premier ministre de l'Australie lors du referendum de 1916, est demeuré premier ministre après que son projet de conscription fut défait. C'est encore lui qui était premier ministre lorsqu'il tenta de nouveau en 1917 de faire accepter le principe de la conscription dans un second referendum.

En effet, M. King n'aura pas plus de raison de démissionner comme premier ministre que M. Hughes en Australie en 1916 et en 1917.

M. King n'est pas en danger

Ceux qui ont voté au Parlement

du Canada contre le projet du plébiscite ne manquent pas de confiance en M. King. Et, comme le dit le rédacteur en chef du Droit d'Ottawa: "Nous ne saurions reprocher aux députés qui ont voté contre le plébiscite d'être logiques avec eux-mêmes en ce moment. Ils sont opposés à la conscription pour le service outre-mer. Ils tiennent à garder M. King tel qu'il était lorsqu'il s'est présenté devant le peuple aux élections générales de 1940. Ils ne veulent pas le délier de ses engagements anticonscriptionnistes, non pas parce qu'ils manquent de confiance en M. King, mais parce qu'ils refusent de le placer dans une situation où il lui serait difficile de résister aux pressions d'autrui."

Les fils de cultivateurs

Avant de terminer je veux dire quelques mots sur la situation réelle des fils de cultivateurs relativement au service militaire.

Les fils de cultivateurs sont sous l'impression qu'ils sont exemptés du service militaire. Cette douce sécurité peut les laisser indifférents sur le résultat du vote du 27 mars. Tel n'est pas le cas cependant. Il est vrai que le communiqué français remis aux journalistes de la tribune de la presse au Parlement canadien mentionnait que les fils de cultivateurs, les employés de ferme, dont la principale occupation était l'agriculture le 23 mars 1942, étaient exemptés du service militaire. Mais en date du 6 avril, l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annonça qu'il y avait une fausse interprétation concernant la situation des fils de cultivateurs et aides de fermes pour le service militaire.

En effet, l'honorable Mitchell disait que le fils de cultivateur et aide de ferme jouissait d'un sursis indéfini mais non d'une exemption. Aussi, comme le note le Droit d'Ottawa, la classe agricole fera bien de comprendre la précarité de sa situation en regard du service militaire.

Vient de paraître:

Pourquoi nous n'accepterons "jamais" la conscription pour service outre-mer

par François-Albert ANGERS

Il est bon, avant le plébiscite, que le Canada tout entier connaisse les raisons de l'attitude des Canadiens français en face de la conscription.

Ces raisons, François-Albert Angers les donne, en quelques pages fouillées et catégoriques, les meilleures peut-être qu'il ait encore écrites. On y voit "... le sens profond du jamais des Canadiens français; un sens qui va si loin dans son assiette politique et philosophique, qu'il veut vraiment dire jamais, et qu'aucune circonstance humaine possible ne peut se produire qui les amène à changer d'idée".

Cette brochure constitue l'Actualité no 8 des Editions de l'Action Nationale. Elle est en vente au prix de 10c. l'ex., \$1.00 la douz. et \$8.00 le cent. A notre librairie, et aux éditions de l'Action Nationale, C.P. 133, Outremont, P.Q. (CR. 2221).

La guerre totale exige la mobilisation de toutes nos ressources. Le lait ne sera pas rationné, mais l'industrie du verre, qu'il fournit les bouteilles à lait, vient d'être placée sous la surveillance de l'administrateur du verre qui se voit obligé de diminuer la fabrication des bouteilles à lait afin de consacrer plus de main-d'oeuvre et de matières premières à la production de guerre. L'Association des distributeurs de lait de Montréal sollicite la collaboration des ménagères, qui sont priées de remettre promptement les bouteilles vides à leur laitier. N'oublions pas que les bouteilles à lait sont rationnées par l'Administrateur du verre. Les ménagères ne doivent pas employer ces bouteilles à divers usages, ni les accumuler, ni les briser.

Si vous déménagez, avertissez votre laitier et remettez-lui toutes vos bouteilles vides. Votre laitier en a besoin pour assurer la livraison régulière du lait. Si vous allez à la campagne, remettez-lui avant de partir toutes les bouteilles vides. Dans l'intérêt du public, il faut observer ces règlements. D'ailleurs ceux qui accumulent les bouteilles à lait s'exposent à des sanctions, tel que prévu par l'article 490 du code criminel.

Les bouteilles à lait

L'Association des distributeurs de lait de Montréal communique:

La guerre totale exige la mobilisation de toutes nos ressources. Le lait ne sera pas rationné, mais l'industrie du verre, qu'il fournit les bouteilles à lait, vient d'être placée sous la surveillance de l'administrateur du verre qui se voit obligé de diminuer la fabrication des bouteilles à lait afin de consacrer plus de main-d'oeuvre et de matières premières à la production de guerre. L'Association des distributeurs de lait de Montréal sollicite la collaboration des ménagères, qui sont priées de remettre promptement les bouteilles vides à leur laitier. N'oublions pas que les bouteilles à lait sont rationnées par l'Administrateur du verre. Les ménagères ne doivent pas employer ces bouteilles à divers usages, ni les accumuler, ni les briser.

Si vous déménagez, avertissez votre laitier et remettez-lui toutes vos bouteilles vides. Votre laitier en a besoin pour assurer la livraison régulière du lait. Si vous allez à la campagne, remettez-lui avant de partir toutes les bouteilles vides. Dans l'intérêt du public, il faut observer ces règlements. D'ailleurs ceux qui accumulent les bouteilles à lait s'exposent à des sanctions, tel que prévu par l'article 490 du code criminel.

Tout ce que je vous demande, c'est que chez vous, assis dans votre chaise préférée, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains et les yeux bien fermés, vous pensiez au passé, au présent et surtout à l'avenir. Alors, vous comprendrez mieux pourquoi je vous demande de voter NON au plébiscite.

LE CAFÉ "SALADA"

"Ça, c'est du bon café!"

Feu Mme F.-S. Mackay

Nous apprenons la mort de Mme François-Samuel Mackay, née Hillman (Lia), femme du colonel F.-S. Mackay, V.D., notaire, décédée à son domicile, 5910, avenue du Parc, hier après-midi. Elle était âgée de 79 ans.

Owen Dowd, d'Ottawa. Elle laisse également plusieurs petits-enfants. La dépouille est exposée à 5310, avenue du Parc.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église Saint-Georges, à 9 heures.

Timbres de rationnement aux Etats-Unis

Washington, 24 (A.P.) — Les premiers timbres de rationnement aux Etats-Unis seront mis en circulation le 5 mai prochain, annonce l'Office américain d'administration des prix. Le premier timbre sera valide du 5 au 16 mai, pour l'achat d'une livre de sucre. Le deuxième timbre sera émis pour la période du 17 au 20 mai; le troisième, du 21 au 31 mai; le quatrième, du 14 au 27 juin.

ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

DU CANADA faites-vous un devoir de...



VOTER LE 27 AVRIL

Polls ouverts de 8h. du matin à 8h. du soir (heure avancée)

Publié sous l'autorité du Secrétariat d'Etat, Ottawa.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stocks and their prices.

Bourse de New-York

Table of stock market data for New York, including various stocks and their prices.

Marché de Montréal

Table of market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

Table of market prices for various types of fish and seafood.

Table of market prices for various types of grains.

Table of market prices for various types of livestock and poultry.

Table of market prices for various types of oils and fats.

Table of market prices for various types of flour and other food products.

COMMERCIAL ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Les obligations
New-York. (P.C.) — Le marché des obligations fit preuve d'une bonne tenue en dépit du sentiment pessimiste prévalant dans d'autres cercles financiers...

La "Comporation de la stabilisation des prix des denrées Ltée", vient de nommer M. J.-O. Baillargeon, à la direction de son bureau de Montréal...

Abitibi Power & Paper Co.
Les recettes nettes de l'Abitibi Power & Paper Company, avant dépréciation, se sont élevées à \$840,567 en mars, comparativement à \$887,528 l'an dernier...

Marché des vivres
PRIX DU GROS A MONTREAL
Oeufs
En vente la douzaine — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton sur détaillants...

Marché des changes
De la Banque Canadienne Nationale
Service des relations étrangères
D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar américain est de 10 cent et le prix de vente de 10 cent 1/2...

Marché des céréales
Blé Northern no 1 91
Blé Northern no 2 88
Avoine d'alimentation 76

Marché des obligations à New-York
Compilées par la Presse Associée
R. H. U. T. Pen

Moyennes des actions à New-York
IN. RR. UT. ST.
Ferm. hier 30.78 61.63 61.58 16.23

Le Curb de Montréal

Table of stock market data for Montreal Curb, including various stocks and their prices.

Bourse des Mines DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto Mines, including various stocks and their prices.

M. HAROLD CRABTREE, qui succède à sir Herbert Holt comme directeur à la Dominion Tar & Chemical Company, Limited.

La Bourse

(A.P. et C.P.) — La tendance à la baisse s'est accentuée à Wall Street où plusieurs titres ont touché de nouveaux bas.

Les obligations canadiennes

Table of Canadian bond market data, including various bonds and their yields.

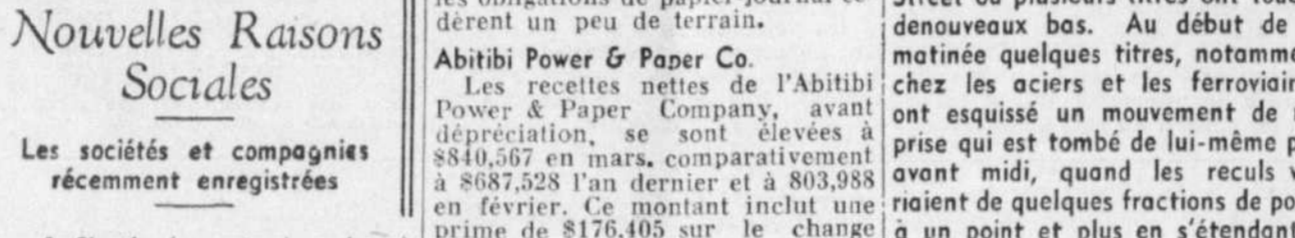
Bourse de Calgary

Table of stock market data for Calgary, including various stocks and their prices.

Mines non inscrites

Table of stock market data for non-inscribed mines, including various stocks and their prices.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE' with contact information and services offered.



M. HAROLD CRABTREE, qui succède à sir Herbert Holt comme directeur à la Dominion Tar & Chemical Company, Limited.

Encore une caisse populaire
Saint-Hyacinthe, (D.N.C.) — Les citoyens d'Acton Vale (Bagot), viennent de fonder une caisse populaire du type Desjardins.

Requête des bouchers
L'Association des bouchers de Montréal a décidé, hier soir, au cours de son assemblée présidée par M. P.-R. Lazure, d'écrire à la Commission des prix et du commerce pour lui demander de régler le problème de l'approvisionnement de bœuf.

Noranda
Toronto (P.C.) — Noranda Mines Limited estime que ses recettes nettes du premier trimestre 1942 sont de \$1,27 par action, c'est ce qu'a déclaré son président, J. Y. Murdoch, à l'assemblée des actionnaires.

Recettes du C.N.R.
Les recettes brutes du Canadien National, pour la semaine terminée le 21 avril, se sont élevées à \$6,333,000, en regard de \$5,797,000 pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de \$536,000, ou de 9.2%.

B.C. Power
Vancouver (P.G.) — W. G. Murray, président de British Columbia Power Corporation, a rapporté que les recettes provenant de toutes sources en 1941 étaient de 10 p.c. environ plus élevées que celles de l'année précédente.

Montreal Tramways
A son assemblée annuelle, le conseil d'administration de la Montreal Tramways Co. a approuvé le rapport annuel et l'état financier de la compagnie.

Advertisement for 'LORTIE, DRACK & CIE' with contact information and services offered.

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux du président Racine passent en première division

Les Royaux en triomphant hier des Chiefs de Syracuse, par un compte de 4 à 0, ont pu monter en quatrième place dans la Ligue Internationale — Max Macon n'accorde que quatre coups sûrs à ses adversaires et avec Franks il a dirigé l'attaque des Montréalais — El Albosta est suspendu par le gérant Sukeforth — Le lanceur Eddie Ross est engagé

Syracuse, 24 — Les Royaux de Montréal ont bien débuté dans leur série contre les Chiefs de Syracuse hier après-midi, car les hommes de Clyde Sukeforth ont vaincu les locaux par un compte de 4 à 0. Ce triomphe a permis aux salariés du président Hector Racine de monter en première division, dans la course au championnat de la Ligue Internationale.

Max Macon s'est révélé solide au monticule pour les Montréalais, car il n'a accordé que quatre coups réussis à ses rivaux, et son contrôle fut quasi parfait, ne donnant qu'un seul but sur quatre balles tout en retirant trois hommes au bâton.

Malgré leur défaite, les Chiefs gardent la première position, avec une faible avance sur Jersey City et Baltimore.

Ben Wade, le frère de Jake, un ancien gaucher des Royaux, a commencé la partie au monticule pour Syracuse, et les Royaux ont compté tous leurs points à ses dépens dans les cinq premières manches. Clayton Lambert et Bill Harrist ont terminé la partie.

Herman Franks et Macon lui-même ont mené l'attaque contre les trois lanceurs des Chiefs avec une paire de coups sûrs chacun. Jack Graham, Les Burge, et Vince Sherlock, ont frappé les autres coups de Montréal.

Macon n'a permis qu'à deux joueurs des Chiefs d'atteindre le troisième but, mais à chaque occasion il s'est tiré d'embaras facilement.

Les Royaux ouvrirent leur pointage dans la manche initiale sans même avoir recours à des coups sûrs. Rojek recut un but sur balles et Adams commença l'attaque lorsque le "bunt" de Tatum, et les buts furent ensuite remplis lorsque Moore fut gratifié d'un but sur la tête.

Après que Graham eut frappé un coup en l'air à Rosen, Rojek en profita pour compter le premier point de la joute. La manche prit fin lorsque Tatum fut pris en défaut près du deuxième but et que Burge cogna un roulant à Shokes.

À la deuxième manche, les Royaux complétèrent leur deuxième point grâce au but sur balles de Sherlock, d'un but volé et du simple de Franks. Les Royaux complétèrent ensuite leur pointage à la cinquième en enregistrant deux points après que deux coureurs eurent été retirés. Graham frappa un simple et croisa le marbre sur le deuxième but de Les Burge. Sherlock plaça ensuite un simple au centre et lorsque le voltigeur Vollmer jongla avec la balle, Burge en profita pour compter, tandis que la manche prit fin lorsque Gilbert fut retiré par Lukon.

Seulement neuf frappeurs firent face à Macon dans les trois premières manches et ce n'est qu'à

Les Torontois sont déclassés à Baltimore

Baltimore, 24. — Mike Naymick a pu enregistrer sa deuxième victoire de la saison, hier après-midi, lorsqu'il tint les Leafs de Toronto à un seul coup sûr pour permettre aux Orioles de vaincre les gars de la Ville Reine par un compte de 9 à 1, enregistrant ainsi la cinquième victoire consécutive des locaux.

Naymick, qui manque habituellement de contrôle, n'a accordé que deux coups sûrs sur balles hier et le seul coup réussi obtenu contre lui fut le circuit frappé dans les estrades populaires par Cobman. Naymick n'a pu cependant retirer aucun frappeur sur trois strikes.

Jack Conway et Ed Robinson ont dirigé l'attaque des Orioles en frappant chacun un coup de circuit et un simple.

TORONTO	ab	p	cs	r	a	e
Wyrostek, cc	4	0	0	0	0	0
Whitehead, 2b	4	0	0	2	4	1
Gregory, cf	3	0	0	2	0	0
Colman, cd	4	1	1	1	0	0
Rubeling, 3b	4	0	0	0	3	0
Jackson, r	3	0	0	5	3	0
Mack, 1b	3	0	0	13	0	0
Young, ac	2	0	0	1	3	0
Hallett, j	2	0	0	0	1	0
Schumann, l	0	0	0	0	0	0
x-Bucher, r	1	0	0	0	0	0
Conger, l	0	0	0	0	0	0
Gill, l	0	0	0	0	0	0
Totaux	30	1	1	24	14	1

x-A frappé pour Schuman à la 8e.

BALTIMORE	ab	p	cs	r	a	e
Conway, ac	4	3	2	1	2	2
Lemon, 3b	3	1	1	1	3	0
Hamilton, cd	4	0	0	4	0	0
Robinson	4	1	3	16	0	0
Seeds, cc	2	0	1	2	0	0
Stailer, cg	4	1	1	3	0	0
Bell, 2b	3	2	1	0	2	0
Becker, r	4	1	1	0	0	0
Naymick, l	3	0	1	0	4	0
Totaux	31	9	10	27	11	2

Résultat par manches: Toronto... 000100000-1; Baltimore... 13002003x-9

SOMMAIRE

Points produits par Hamilton, Becker, Conway 2, Colman, Lemon, Robinson, Naymick 2, Seeds. Deux-buts: Bell, Lemon, Seeds. Circuits: Conway, Colman et Robinson. Sacrifices: Lemon, Naymick. Double-jeu: Rubeling à Jackson à Mack. Laissés sur les buts: Naymick 3; Hallett 2; Conger 2. Retirés au bâton, par Hallett 4; Schuman 1. Coups sûrs, sur balles de Hallett, 7 en 4-2-3 manches; Schuman, 2 en 1-2-3 manches; Conger, 2 en 0 manches; Gill, 1 en 1 manche. Lanceur perdant: Hallett. Arbitres: Berry et Henline. Durée, 1 h. 40.

AUTRES JOUTES

Buffalo... 031002700-13 13 2; Jersey City... 000210403-10 14 4; Giebell, Oit, Garbark, Butcher, Jones, Bauswein, Sandel, Poland et Gladd. Rochester... 200020000-4 5 3; Newark... 30003000x-6 9 3; Hutchinson, Clay, Sakas, Wissman et Narron, Robinson; Gumbert, Holcombe et Padden.

La rencontre décisive aura lieu demain

Toronto, 24. — Les Bearcats de Port-Arthur et les Aviateurs d'Ottawa, qui sont actuellement sur un pied d'égalité dans la série finale de la coupe Allan, emblème du championnat amateur senior du Canada, en finiront avec cette importante lutte demain soir alors que se jouera la partie décisive dans la Ville Reine et l'on s'attend à une foule-record pour les amateurs.

Hier les deux clubs sont restés inactifs, prenant un repos bien mérité, mais les instructeurs des deux équipes ont annoncé que leurs joueurs feront une apparition sur la glace cet après-midi afin de se dégoûter les jambes en vue de l'important match de demain.

Les deux clubs sont de forces égales — à peu-près autant qu'on peut l'imaginer au hockey. Chacun a triomphé deux fois, et chaque club compte un joueur légèrement blessé.

Pickles McNichol, des Aviateurs, s'est blessé au côté quand il s'est frappé sur le poignet du filet de Port-Arthur mercredi soir, lorsque les Bearcats ont triomphé par 4 à 3 dans le quatrième match de la série. Bud Poile, de Port-Arthur, est à l'hôpital, où il soigne un "charley-horse".

McNichol a visité un médecin hier et il pourra probablement jouer demain. O'Leary a envoyé Poile à l'hôpital afin de lui permettre de se bien reposer, et de subir des traitements à la chaleur pour son "charley-horse". Poile jouera lui aussi demain soir.

George Dudley, le président de la Canadian Amateur Hockey Association, qui cédera ses fonctions à Frank Sargent, de Port-Arthur, à la fin de la présente saison, a annoncé aujourd'hui un autre changement chez les arbitres pour la cinquième partie.

Army Armstrong, d'Oshawa, remplacera Bert Hedges, de Toronto, dans cette joute. L'autre arbitre sera Curly Wheatley, de Trail, qui a pris une part active dans les autres joutes de la série. Hedges avait remplacé Bert McCaffrey, de Toronto, qui avait été blessé dans le deuxième match. Dudley n'a pas donné de raisons pour le changement.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Par la Presse associée

Gordon, Yankees	J. Ab.	P.	Cs.	Pe.
Gordon, Yankees	9	35	4	17 486
Campbell, Sema.	10	10	6	17 425
Slaughter, Card.	8	30	6	17 400
Dickey, Yank.	8	29	5	17 379
Fernandez, Bra.	10	44	4	10 364
Sanders, Card.	9	33	4	12 364

CIRCUITS: Ligue Nationale: Elliott 3; Ligue Américaine, Keltner, Indiens 3.

POINTS PRODUITS: Ligue Américaine, Fox, Red Sox, 13. Ligue Nationale: Brown, Cardinaux, 12.

Ils se batront à Washington

New-York, 24. — Lee Salvold, de Des Moines, a signé un contrat pour s'attaquer à Lou Nova, de Californie, dans un combat de 10 rondes, le 21 mai, à Washington. Les recettes seront versées aux fonds de secours de la Marine.

Salvold fut obtenu comme un substitut pour le gros Abe Simon, qui prit sa retraite à cause de blessures après avoir accepté de rencontrer Nova.

Nova en sera à son premier combat depuis qu'il a été mis hors de combat par Joe Louis en six rondes en septembre. Dans un autre combat de 10 rondes au même programme, Gorgie Abrams, de la Marine, rencontrera Steve Namakos poids-moyen de Washington.

Deux joueurs sont cédés sous option

Syracuse, 24. — Les Chiefs de Syracuse ont envoyé le receveur Jimmy Vance à Erie, dans la ligue Mid-Atlantic, et l'arrêt-court Johnny Higgins à Ogden, dans la ligue Pioneer. Les deux joueurs ont été cédés sous option.

Combat bâclé

New-York, 24. — Lulu Constantino, de New-York, rencontrera Chalky Wright, de Los-Angeles, dans un combat de huit rondes au St. Nicolas Palace, le 7 mai.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

HIER: Montréal 4, Syracuse 0, Baltimore 9, Toronto 1, Buffalo 15, Jersey City 10, Newark 6, Rochester 4.

LE CLASSEMENT:	G.	P.	P.C.
Syracuse	4	2	667
Jersey City	4	2	625
Baltimore	5	3	623
Montréal	4	3	571
Newark	4	3	571
Rochester	4	4	590
Buffalo	2	6	230
Toronto	1	5	187

AUJOURD'HUI: Montréal & Syracuse, Buffalo & Jersey City, Rochester & Newark, Toronto & Baltimore.

Américaine

HIER: New-York 6, Philadelphie 4, Washington 10, Boston 5, Cleveland 9, St-Louis 2, Detroit 9, Chicago 0.

LE CLASSEMENT:	G.	P.	P.C.
New-York	7	2	776
Boston	6	3	687
Cleveland	6	3	657
Detroit	6	3	645
Saint-Louis	5	6	435
Washington	4	6	400
Chicago	6	3	313
Philadelphie	2	8	200

AUJOURD'HUI: New-York & Boston, Cleveland & Saint-Louis, Chicago & Detroit, Philadelphie & Washington.

Nationale

HIER: Brooklyn 9, Boston 5, Cincinnati 3, Pittsburgh 3, Chicago 2, Saint-Louis 1, New-York 3, Philadelphie 2.

LE CLASSEMENT:	G.	P.	P.C.
Brooklyn	8	2	800
Pittsburgh	6	4	600
Saint-Louis	5	3	556
New-York	5	4	536
Chicago	4	5	444
Boston	4	6	400
Cincinnati	3	5	375
Philadelphie	2	7	222

AUJOURD'HUI: Brooklyn & Philadelphie, Cincinnati & Pittsburgh, Saint-Louis & Chicago, Boston & New-York.

Les Dodgers et les Yankees sont de nouveau victorieux

Les hommes de Léo Durocher ont pu enregistrer leur cinquième victoire consécutive — Pete Reiser frappe pour le circuit — Johnny Vander Meer a eu raison des Pirates — Les Yanks sont maintenant seuls en tête de la Ligue Américaine — Les résultats d'hier

Les deux meneurs des ligues majeures ont conservé la première position hier, à la suite de leur victoire et aucun changement ne s'est produit dans le classement des équipes, si ce n'est que les Dodgers de Brooklyn ont augmenté leur avance sur les Pirates de Pittsburgh et que les Yankees de New-York sont restés seuls en première place dans la Ligue Américaine.

Les Dodgers de Brooklyn ont enregistré leur cinquième triomphe consécutif en comptant cinq buts à la 5ème manche pour battre les Braves par 9 à 5. Reiser cogna un coup de circuit avec un coureur sur les buts dans cette manche. Les Dodgers complétèrent également 3 points à la 9ème, grâce à un "bunt", quatre buts sur balles et un roulant.

Johnny Vander Meer s'est fort signalé au monticule alors que les Reds de Cincinnati ont défait les Pirates de Pittsburgh par le score de 5 à 3, pour devenir le premier lanceur gagnant des Reds à lancer une partie complète. Vander Meer alloua six buts sur balles mais fit mordre la poussière à six frappeurs au bâton et il fut touché par cinq coups sûrs seulement.

Johnny Lanning a tenu les Reds à un maigre simple dans les six premières manches, mais il a failli à la 7ème, alors que Bert Haas commença un ralliement de cinq points en cognant un double. Rollie Hemsley et Eddie Joost se signalèrent au cours de ce ralliement en obtenant chacun un simple alors que les buts étaient remplis.

Lou Novikoff, une recrue des Cubs de Chicago, cogna un coup de circuit à la 6ème manche, pour permettre à son club de battre les Cardinals de Saint-Louis par 2 à 1. Bill Lee accorda seulement sept coups sûrs pour décrocher sa 2ème victoire de l'année.

Les Giants de New-York ont battus les Phils de Philadelphie par 5 à 2. Johnny Podgajny et Ike Pearson furent incapables d'empêcher les Giants de grouper leurs coups sûrs. Hal Schumaker a été crédité de sa première victoire de la saison, bien qu'Ace Adams vint à sa rescousse à la huitième.

Les Red Sox de Boston sont tombés en deuxième place, dans le classement de la Ligue Américaine, à la suite de leur défaite de 10 à 5, aux mains des Sénateurs de Washington, dans une partie marquée de six erreurs de la part des Red Sox. Dutch Leonard a débuté pour les Sénateurs mais il quitta la joute à la deuxième manche après s'être démis une cheville.

Hal White a décroché son deuxième blanchissage consécutif alors qu'il limita les White Sox de Chicago à cinq coups sûrs pour permettre aux Tigers de l'emporter par 9 à 0. Ned Harris a cogné son deuxième coup de circuit de la saison pour les Tigers.

Jim Bagby s'assura sa troisième

victoire de l'année hier, permettant ainsi aux Indiens de Cleveland d'enregistrer leur cinquième triomphe consécutif, alors que les Browns ennuient une défaite de 9 à 2. Bagby espasa neuf coups sûrs aux Browns.

Six erreurs des Athlétiques et la belle tenue de Joe Gordon au bâton dans les moments opportuns, a permis aux Yankees de New-York de triompher par 6 à 4. Gordon a produit trois points avec un double et deux simples.

LIGUE AMERICAINE

Chicago	000000000-0 5 1
Detroit	03301020x-9 16 1
Lyons et Tresh; White et Tebbets, Philadelphie	000040000-4 9 6
New York	01020030x-6 8 1
Knott et Hayes; Borowy, Lindell, Queen, Branch et Diekey	00100103-5 13 6
Boston	000100103-5 13 6
Washington	320130100-10 13 2
Terry, Hughson et Conroy; Leonard, Zuber et Early	002000034-9 13 0
Cleveland	002000034-9 13 0
St-Louis	001000000-2 9 2
Bagby et Desautels, Auker, Hollingsworth et Swift	

LIGUE NATIONALE

Brooklyn	100050003-9 10 0
Boston	100002200-5 10 2
Kimball, French, Casey et Sullivan, Owen, Salvo, Javery, Hutchings, Donovan et Lombardi, Klutz, New-York	200210000-5 0 0
Philadelphie	000000200-2 11 2
Schumacher, Adams et Danning; Podgajny, Pearson et Livingston et Warren	000000500-5 7 0
Cincinnati	100100010-3 5 0
Pittsburgh	000000000-1 7 0
Vander Meer et Hemsley, Lanning, Strincevich, Klingner et Lopez, St-Louis	001000000-1 7 0
St-Louis	00001100x-2 7 2
Lanier, Bealy et O'Dea; Lee et Hernandez	

Les Royaux au bâton et au monticule

Macon	P.	Ab	Cs	2b	3b	C.	Pop	Bv	Pc
Macon	5	9	4	1	0	0	0	0	444
Franks	5	13	5	1	0	0	0	0	400
Rojek	7	25	7	0	0	1	5	2	280
Moore	7	26	7	3	0	0	6	0	269
Gelbert	7	25	6	0	0	1	6	0	240
Sherlock	7	26	5	1	0	0	3	1	227
Durge	7	26	5	2	0	2	8	0	192
Sherr	2	5	0	0	0	0	0	0	000
Hatten	3	6	0	0	0	0	0	0	000
Sherr	2	5	0	0	0	0	0	0	000
Smith	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Falzone	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Mulach	2	1	0	0	0	0	0	0	000
Kraus	1	0	0	0	0	0	0	0	000
Spaulding	0	0	0	0	0	0	0	0	000

LES MENEURS

Macon	F.	MI	Cs	bb	tab	P.C.	P.P.C.
Macon	17	8	4	1	1	0	1000
Paepke	1	8	5	5	0	1	1000
Kraus	1	2	1	0	1	0	1000
Hatten	3	12	1	12	0	1	2333
Sherr	1	2	0	0	0	0	000
Smith	1	2	0	2	0	0	000
Falzone	1	1	0	2	0	0	000
Mulach	2	1	0	2	3	0	000
Spaulding	2	1	2	0	2	0	000
Sherer	1	12	16	2	8	1	0

La police doit intervenir

Lors de la séance de lutte d'hier soir à la salle du Marché Saint-Jacques il n'y avait aucun manifestant anticonscriptionniste mais la police a dû intervenir sans cependant être dans l'obligation de faire des arrestations.

Au cours du combat principal entre Paul Lortie et Jean Pussie l'arbitre dut demander l'intervention de quelques membres de notre force constabulaire pour mettre fin au combat livré par les deux athlètes précités, qui étaient tombés hors de l'arène et qui continuaient à se porter de "terribles coups" après que l'officiel de la Commission athlétique de Montréal eût fini de compter les dix secondes réglementaires. L'arbitre déclara la re-contre non avenue.

Mike Demitre et Johnny Demichuk ont fait combat nul dans la semi-finale pendant que Tiger Jim Delisle a défait Young Sonnenberg en 19 minutes dans la rencontre spéciale.

Jack Larouche a remporté la victoire dans une des préliminaires lorsque Al Tucker fut "squallé" au bout de 12 minutes; Sam Chuck et Marcel Quimet ont annulé dans le premier combat de la soirée.

Intéressant ouvrage sur le baseball

Les éditeurs Charles C. Spink & Son, de Saint-Louis, viennent de publier un intéressant livre sur le sport national américain. "Official Baseball Record Book", qui contient des renseignements intéressants et des statistiques compilées par des autorités en matière sportive.

Ce livre remplace la publication annuelle Spalding-Reach et il convient de dire qu'il contient les règles de jeu, les moyennes des majeures et des mineures de 1941 et agrémenté par de nombreuses photographies.

L'on peut se procurer cet intéressant ouvrage de 588 pages au prix de 50 sous en s'adressant à Sporting News, Saint-Louis, Mo.

L'ouverture de la saison au Concordia

L'équipe de tennis Concordia ouvrira sa saison dimanche après-midi sur ses courts du parc Lafontaine. Deux courts seront à la disposition des joueurs. Avis aux intéressés.

Mgr Myrand

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Mgr Joseph-Alfred Myrand, P.D., curé de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa, a célébré hier matin un grand-messe solennelle à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Son Exc. le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antonutti et Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, assistaient au trône. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a prononcé le sermon de circonstance. Dans l'assistance on remarquait plusieurs évêques et un grand nombre de membres du clergé.

La défense civile de Montréal

Qu'arriverait-il si Montréal subissait un violent raid aérien ou

LES PRIX

Articles d'épicerie

(Communiqué)
Ottawa, 24 — Aucune augmentation de prix ne résultera de la récente ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, établissant les prix maxima de certains articles d'épicerie d'après ceux en vigueur en juin dernier, au lieu de la période de base du 15 septembre au 11 octobre. L'ordonnance ne s'applique pas dans les cas exceptionnels où les prix de juin ont pu être plus élevés.
L'ordonnance originale (numéro 116) exigeait qu'à compter du 13 avril, inclusivement, les fabricants de certains articles spécifiés d'épicerie réduisent leurs prix aux prix les plus élevés exigés par eux pendant le mois de juin 1941. Ces dispositions avaient comme but de maintenir le coût de renouvellement des marchandises par rapport à leurs propres prix de vente maxima. La présente modification est arrangée de façon à empêcher qu'en aucun cas les prix soient plus élevés que ceux prévalant pendant la période de base. L'ordonnance ne s'applique en aucun cas où elle aurait comme effet de fixer à un niveau plus élevé que celui en vigueur avant la date exécutoire de l'ordonnance.
De plus, les biscuits sodas, les biscuits sucrés, le fromage conditionné, le papier ciré et le papier de toilette sont supprimés de la liste d'articles d'épicerie tombant sous le coup de l'ordonnance et d'autres changements ont été apportés aux descriptions de plusieurs autres articles. L'ordonnance ne s'applique pas aux articles supprimés parce que d'autres arrangements ont été conclus par la Commission pour réajuster l'écart entre les grossistes et les détaillants.

Assemblée des Jeunes Laurentiens, ce soir
Les "Jeunes Laurentiens" tiendront, ce soir, une grande assemblée contre la conscription et en faveur du "non" au plébiscite, à la salle St-Anselme, coin Hogan et Rouen. Les orateurs seront MM. L.-Athanasie Fréchette, président général de la Société St-Jean-Baptiste, Fernand de Haerne, Dr J.-Alcide Martel, Dr J.-G. Bouillon, Raphaël Beaudet et autres. Le maître de cérémonies sera M. Jean-Paul Cloutier.
Tous les patriotes sont invités à cet important rassemblement qui commencera à 8 h. 30.

Les Récollets de Montréal

La fête de dimanche
Sous la présidence d'honneur de M. Lépine, P.S.S., aumônier de l'Hôtel-Dieu et du cercle d'étude Marie-Morin, et du patronage de l'Association Jeanne-Mance des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Les Amis de Saint-François, à l'occasion du troisième centenaire de Montréal, chanteront les faits et gestes de deux insignes bienfaiteurs de Jeanne Mance: Père Charles Rapine, récollet, provincial de Saint-Denis, et madame Angélique Faure de Bullion. Entrée libre. Invitation cordiale. A l'Auditorium des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu. Entrée: avenue des Pins, ou à 3830 Saint-Urbain, le 26 avril 1942, dimanche, à 3 heures précises.
Programme de la fête:
1.—Introduction: Cantique des Créatures, 1er refrain, couplets: Soleil, eau.
2.—Présentation: M. Donat Durand, président des Amis de Saint-François.
3.—Chant: La Légende de Saint-François, de Th. Dubois; Plus de tourments (extrait de l'opéra du Cid), de J. Massenet, exécutés par Mlle Marie Letourneau, professeur; au piano d'accompagnement, Mlle Madeleine Letourneau, professeur.
4.—Causerie: Le Père Charles Rapine, récollet, par le Père Damase Laberge, O.F.M., gardien du couvent Saint-Bonaventure, docteur en théologie et lecteur général en histoire, professeur de méthodologie historique à l'École Normale de l'Université de Montréal.
5.—Chœur: Cantate à Jeanne Mance, par les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu.
6.—Sketch: Un Récollet, deux héroïnes et dame Pauvreté. Présentation du sketch par l'auteur, Mlle M.-C. Daveluy. Personnages: P. Charles Rapine, récollet; M. Hervé Sauve; Jeanne Mance; Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction; Angélique Faure de Bullion; Mlle Gisèle Gagnon; Frère Genièvre, convers récollet (travesti); Mlle Évangéline Melançon, G.M.; entracte: défilé: Le don de Jeanne Mance; Mlle J. Laquerre, G.M.
7.—Allocution: M. Lépine, président de la réunion.
8.—Finale: Cantique des Créatures, 2e refrain, couplet: Feu.

Les Recollets de Montréal

Dépenses de guerre
Un comité parlementaire de 24 membres
Ottawa, 24 (D.N.C.) — Le premier ministre donne avis de la création d'une commission parlementaire de vingt-quatre membres pour étudier les dépenses de guerre. Les députés suivants en font partie:
MM. Abbott, Bercovitch, Black (Cumberland), Bradette, Chevrier, Cleaver, Diefenbaker, Douglas (Weyburn), Fournier (Hull), Gladstone, Golding, Graham, Harris (Dunforth), Hornuth, Johnston (Bow River), MacDonald (Halifax), Haynew, McIlraith, Picard, Pottier, Reid, Ross (Moose-Jaw), Sissons et Winkler.

M. Raymond Hurtubise parle de Henry Ford
Lors du lunch mensuel de cette association, section de la fourrure, donné à l'Hôtel Lafayette jeudi dernier, M. Raymond Hurtubise, rédacteur de la chronique de l'automobile au Devoir, fut le conférencier. M. Hurtubise fit une brève biographie sur Henry Ford, attirant l'attention de ses auditeurs sur les méthodes de travail du magnat de l'automobile qui ont si largement contribué au succès de son entreprise. M. J.-H. Bélanger présidait cette réunion et M. J. Walsh présenta le conférencier. M. Gérard Thibault tira de bonnes conclusions pour les marchands de fourrure à la suite de la conférence et remercia M. Hurtubise de l'intéressante causerie qu'il leur avait donnée. Il parla de la nécessité de l'union qui fait la force et cita, à ce propos, le régime instauré au Portugal par Salazar.

Les Bellemarre
Les Bellemarre de Montréal et des environs sont invités au café St-Jacques, 415 rue Ste-Catherine est, le mardi 28 avril, à 7 h. 30. Il y aura souper de famille et, à 8 h. 15, étude du projet d'aller à Yamachiche, au foyer des ancêtres, le 3 juillet prochain. Ceux qui se rendront pour le souper, mardi soir, sont priés d'avertir par téléphone. Bureau, MA. 8101; résidence, PB. 7948 (Achille Bellemarre).

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BE 3361
1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot, 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, BÉNÉVOLENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. PIANOS, GALERIES, FROISSONS, MARIAGE \$1.00 par insertion.

Solliciteur demandé
Pour imprimerie. — Dire âge, expérience, états de service, salaire demandé et donner références. Ecrire à L. N. Boite postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

A l'hôtel de ville

Une motion du conseiller Gaudin

Les immeubles municipaux inoccupés devraient être mis à la disposition du gouvernement provincial pour être aménagés en écoles d'arts et métiers.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au président et aux membres du comité exécutif, le conseiller Arthur Gaudin donne avis qu'à la prochaine séance du conseil il présentera une motion demandant à l'administration municipale de mettre à la disposition du gouvernement de la province tous ses immeubles inoccupés qui pourraient être transformés en écoles d'arts et de métiers.
M. Gaudin explique que depuis le début de la guerre, on constate, comme jamais encore, on ne l'avait fait, qu'il y a chez nous disette de main-d'œuvre experte. Il est d'opinion qu'on ne devrait absolument rien négliger qui pourrait permettre à nos jeunes gens d'acquérir de bonnes connaissances techniques grâce auxquelles ils pourraient mieux gagner leur vie.
M. Gaudin suggère, enfin, que la ville prête à la province ses postes de police et de pompiers qui ne servent actuellement à rien. Il demande, toutefois, que ces locaux soient d'abord utilisés pour loger des familles, s'il en est, qui, le 1er mai, se trouveront dans la rue faute d'avoir pu se trouver un abri.

Nominations militaires pour la région de Montréal

Quelques nominations et confirmations de nominations ont été annoncées au bureau des Relations extérieures de l'armée au district militaire no 4.
Le lieutenant-colonel Georges Francoeur, V.D., est nommé d'une façon permanente commandant du centre d'instruction élémentaire de Saint-Jérôme et de l'École des cadets-officiers de cet endroit. Il remplace le lieutenant-colonel Eugène J. Nantel, V.D., qui à son retour d'un cours d'état-major à Kingston a été nommé commandant du centre de Sherbrooke. Le major H.-S. Bogart qui agissait comme commandant intérimaire à Sherbrooke, reprend son poste de commandant en second.
Le lieutenant-colonel J.-E. Lévesque, de retour d'un cours d'état-major à Kingston, a repris son poste de commandant du centre d'entraînement de Valleyfield. Le major J.-E.-A. Lamoureux, qui avait été commandant temporaire, reprend ses fonctions de commandant en second.
Le lieutenant-colonel J.R. Pelletier, V.D., du 12e régiment de tanks de Trois-Rivières, remplace par intérim le lieutenant-colonel G.-V. de Bellefeuille, commandant du régiment de Joliette, mobilisé récemment pour le service actif. Le commandant en second à Joliette est le major J.-G. Keeting.

Dépenses de guerre

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Le premier ministre donne avis de la création d'une commission parlementaire de vingt-quatre membres pour étudier les dépenses de guerre. Les députés suivants en font partie:
MM. Abbott, Bercovitch, Black (Cumberland), Bradette, Chevrier, Cleaver, Diefenbaker, Douglas (Weyburn), Fournier (Hull), Gladstone, Golding, Graham, Harris (Dunforth), Hornuth, Johnston (Bow River), MacDonald (Halifax), Haynew, McIlraith, Picard, Pottier, Reid, Ross (Moose-Jaw), Sissons et Winkler.

M. Raymond Hurtubise parle de Henry Ford

Lors du lunch mensuel de cette association, section de la fourrure, donné à l'Hôtel Lafayette jeudi dernier, M. Raymond Hurtubise, rédacteur de la chronique de l'automobile au Devoir, fut le conférencier. M. Hurtubise fit une brève biographie sur Henry Ford, attirant l'attention de ses auditeurs sur les méthodes de travail du magnat de l'automobile qui ont si largement contribué au succès de son entreprise. M. J.-H. Bélanger présidait cette réunion et M. J. Walsh présenta le conférencier. M. Gérard Thibault tira de bonnes conclusions pour les marchands de fourrure à la suite de la conférence et remercia M. Hurtubise de l'intéressante causerie qu'il leur avait donnée. Il parla de la nécessité de l'union qui fait la force et cita, à ce propos, le régime instauré au Portugal par Salazar.

Les Bellemarre

Les Bellemarre de Montréal et des environs sont invités au café St-Jacques, 415 rue Ste-Catherine est, le mardi 28 avril, à 7 h. 30. Il y aura souper de famille et, à 8 h. 15, étude du projet d'aller à Yamachiche, au foyer des ancêtres, le 3 juillet prochain. Ceux qui se rendront pour le souper, mardi soir, sont priés d'avertir par téléphone. Bureau, MA. 8101; résidence, PB. 7948 (Achille Bellemarre).

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BE 3361
1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot, 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, BÉNÉVOLENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. PIANOS, GALERIES, FROISSONS, MARIAGE \$1.00 par insertion.

Solliciteur demandé
Pour imprimerie. — Dire âge, expérience, états de service, salaire demandé et donner références. Ecrire à L. N. Boite postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES-DUPUIS

Pour le travail au bureau, au Service de la Défense, portez ces bas pratiques...
rayonne ou bemberg
BAS SEMI-SERVICE et CHIFFON (irréguliers).
Texture rayonne ou bemberg avec le haut mercerisé. Irréguliers de séries plus chères. Nuances dans le lot: beige pâle, beige hâlé, beige rosé, beige neutre. Pointures: 8 1/2 à 10 1/2
.74
3 paires 2.15
— LA PAIRE :
DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Conformément aux ordonnances fédérales

- nous ne livrons que les achats de 1.00;
- nous ne faisons qu'une livraison par jour;
- nous n'allons pas chercher la marchandise devant être échangée;
- nous n'envoyons pas de marchandise à l'essai;
- nous ne faisons aucun échange ni remboursement après six jours d'affaires, de la date de la livraison;
- nous ne faisons aucun échange ni remboursement dans le cas de marchandises faites sur commande, modifiées d'après les indications du client, portées par le client ou coupées spécialement pour le client.

NOUVEAUX CHAPEAUX
pour hommes et jeunes gens.
SPECIAL, CHACUN : **5.00**
Feutre duvet fini à l'eau. Très légers pour le printemps et l'été. Nouvelles formes à bord baissé. Tons de gris bleu, gris acier, gris clair, cède, pecan, cacao.
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Mères économes, épargnez sur les vêtements des fillettes ce printemps



JUPES pour fillettes
2.49
Tailles: 10 à 16 ans. Tissu Alpine. Teintes pastel: rose, turquoise, blanc, bleu aviation. Spécial, chacune 1.

ROBES pour fillettes
Spécial, CHACUNE : **1.49**
Tailles: 3 à 6 ans. Tissu imprimé fantaisie et broadcloth uni. Corsage garni de nid d'abeilles. Couleurs: rose, jaune, vert, marine, rouge.
DUPUIS — troisième (centre)

Jolis manteaux
pour adolescentes, 11 à 16 ans.
12.98 à 19.98
Tissu fantaisie tout laine, drap polo et tweed. Doublure de rayonne. Tons: beige, marine, coco, bleu, etc.

Manteaux de printemps
pour fillettes, 1 à 3x et 3 à 6x
7.98 à 13.98
Drap polo, tweed donegal, tissu fantaisie tout laine. Doublure de rayonne. Chapeau pour former ensemble. En marine, beige, rose, bleu, etc.

Messieurs, voici vos accessoires pour accompagner votre complet nouveau



BELLES CRAVATES
Une belle série vous est offerte samedi POUR HOMMES, JEUNES GENS
Si vous désirez que votre complet paraisse toujours impeccable, il faut compter surtout sur une cravate impeccable... C'est pourquoi vous viendrez en acheter une demi-douzaine samedi chez DUPUIS. Nouveaux patrons, nouveaux coloris, pour tous les âges et tous les goûts.
.65
2 pour 1.25
CHACUNE :
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Chemises pour printemps-été
Nouvelles et fraîches pour hommes et jeunes gens
Ne jugez pas la qualité du broadcloth par le bas prix samedi — en effet, ces chemises sont de qualité supérieure. Coupe ample, confection durable. Nouveaux rayures sur fond bleu, gris, brun, vert. Collet à même. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2.
1.59
SAMEDI, CHACUNE :
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Nouveaux SOULIERS
pour hommes et jeunes gens. Pointures: 5 1/2 à 11.
3.98
LA PAIRE :
Cuir souple noir ou brun. Semelles simples ou doubles. Formes à bout pointu, médium ou large. Ajustement parfait assuré par des commis expérimentés.
APPAREIL RAYONS X à votre disposition dans le rayon même.
Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS président
A.-S. DUGAL, v. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Vêtements pour la jeunesse

Paletots "Trench"
(8 et 10 — 16 et 18)
Grosse toile rustique (duck) en beige ou marine et à l'épreuve des ondées. Coupe Raglan, épaules et manchettes avec patte. Coutures des épaules cimentées et galonnées. Ceinture de même tissu. CHACUN : **5.95**

Paletots cravenette
(10 ans seulement)
Modèle TRENCH de coupe Raglan. Cravenette beige ou marine à l'épreuve des intempéries. Ces paletots sont doublés de toile caoutchoutée. Manches avec patte aux épaules et aux manchettes. Ceinture en tissu. CHACUN : **9.95**

Complets 3 pièces
pour garçonnets, 10 à 15 ans
Beau tweed tout laine. Teintes moyennes ou foncées: gris, bleu, vert, brun. Dessins fantaisie. Veston droit ou croisé, un pantalon et une culotte Breeches ou deux culottes Breeches. Coupe ample et confortable. Spécial, CHACUN : **11.95**



Complets 2 pièces
(6 à 12)
Tweed tout laine et léger. Gris bleu, vert, beige, brun. Veston droit non doublé avec plis et ceinture. Culotte droite avec ceinture élastique. SAMEDI : **4.49**



Complets 2 pièces
(12 à 20 ans)
Tweed tout laine en gris bleu, vert, brun. Veston droit ou croisé avec gilet et deux pantalons. Une qualité ord. 17.95.
PRIX DE SOLDE : 14.95



Complets d'été légers
(3 à 14 ans)
LES 2 PIÈCES : **2.98**
Parents... c'est samedi que vous trouverez le complet désiré... car ces modèles en FLANELLE gris pâle, foncé ou marine, sont offerts dans une quantité suffisante pour rencontrer les demandes. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite non doublée.



Complets d'été légers
(3 à 14 ans)
LES 2 PIÈCES : **2.98**
Parents... c'est samedi que vous trouverez le complet désiré... car ces modèles en FLANELLE gris pâle, foncé ou marine, sont offerts dans une quantité suffisante pour rencontrer les demandes. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite non doublée.

Complets d'été légers
(3 à 14 ans)
LES 2 PIÈCES : **2.98**
Parents... c'est samedi que vous trouverez le complet désiré... car ces modèles en FLANELLE gris pâle, foncé ou marine, sont offerts dans une quantité suffisante pour rencontrer les demandes. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite non doublée.

Complets d'été légers
(3 à 14 ans)
LES 2 PIÈCES : **2.98**
Parents... c'est samedi que vous trouverez le complet désiré... car ces modèles en FLANELLE gris pâle, foncé ou marine, sont offerts dans une quantité suffisante pour rencontrer les demandes. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite non doublée.

Complets d'été légers
(3 à 14 ans)
LES 2 PIÈCES : **2.98**
Parents... c'est samedi que vous trouverez le complet désiré... car ces modèles en FLANELLE gris pâle, foncé ou marine, sont offerts dans une quantité suffisante pour rencontrer les demandes. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite non doublée.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)